

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de doter les districts des données statistiques fiables nécessaires pour la planification, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels du pays, de la Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté (EDPRS), de la Vision 2020 et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement rwandais vient de réaliser une enquête sur les données démographiques et socioéconomiques de base dans tous les districts du pays.

Cette enquête est la première du genre et a été conçue et réalisée en 2007 dans les districts de la Province du Sud et de l'Ouest par l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR), en collaboration avec les autorités des provinces et des districts concernés. Les résultats de cette enquête sont d'une grande importance car ils contribuent à une meilleure connaissance de la population des districts et permettent aux autorités administratives à tous les niveaux et autres acteurs de développement d'évaluer les progrès enregistrés, de réajuster les objectifs intermédiaires, d'identifier les domaines prioritaires d'intervention et de faire des prévisions pour le développement sociodémographique futur.

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la participation active et constante d'un grand nombre de personnes et organisations. Qu'il nous soit permis de leur exprimer nos sincères remerciements.

Nos remerciements s'adressent en premier lieu à toute la population du District de Gisagara pour avoir accepté de participer à l'enquête.

Notre profonde gratitude s'adresse aux autorités administratives locales à tous les niveaux pour avoir facilité la mise en œuvre de cette enquête.

Nous remercions également tout le personnel de terrain (superviseurs, contrôleurs, chefs d'équipe et agents enquêteurs) qui a assuré la collecte des données.

Nos sincères remerciements sont adressés aux opérateurs de saisie et leurs superviseurs qui ont travaillé sous l'encadrement de Mr TWAGIRUMUKIZA Augustin, Directeur de l'Unité Management Information System.

Nous exprimons notre reconnaissance aux partenaires de développement suivants : DFID, Union Européenne, PNUD et UNICEF pour l'appui financier et technique qu'ils ont apporté au Gouvernement rwandais pour la réalisation de cette étude.

Ce rapport a été élaboré par une équipe des statisticiens de l'Unité Statistiques Démographiques et Sociales sous la direction de Mr RUTERANA Baudouin Abdon,

Directeur de ladite Unité et sous l'encadrement de Mr MESSAN Adadé Alodé, alors Conseiller à l'Unité.

L'équipe était composée des personnes suivantes : SEGAHWEGE Astrid, responsable de l'activité, MUKABAGIRE Annonciate, MUKANYONGA Apolline MUSANINKINDI Nadia, NYAMPINGA Immaculée, BYIRINGIRO James, GASIGWA Théobald, HABARUGIRA Venant, MUGABO Jean et NDAKIZE Michel. Nous saisissons cette occasion pour leur présenter nos vifs remerciements.

A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette étude, nous exprimons notre sincère reconnaissance.

Enfin, nos compliments vont aux utilisateurs pour leurs commentaires et suggestions qui nous aideront à améliorer la prochaine publication.

MURANGWA Yusuf

Directeur Général ai de l'Institut
National de la Statistique du Rwanda

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	i
TABLE DES MATIERES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	xiii
INTRODUCTION	1
1. Contexte et justification	1
2. Objectifs de l'enquête.....	2
2.1. Objectif principal	2
2.2. Objectifs spécifiques.....	2
3. Méthodologie.....	2
3.1. Questionnaires.....	2
3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain.....	4
3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données.....	5
4. Sensibilisation	6
5. Exploitation et Traitement des données	7
CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	8
1.1. Structure de la population par sexe et par âge.....	8
1.2. Distribution spatiale de la population.....	10
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION.....	13
2.1. Etat matrimonial de la population	13
2.2. Alphabétisation de la population	15
2.3. Fréquentation scolaire.....	18
2.4. Niveau d'instruction atteint	21
2.5. Survie des parents	22
2.6. Violences subies	23
CHAPITRE III: SANTÉ DE LA POPULATION	25
3.1. Population des handicapés	25

3.2. Maladies.....	26
3.3. Accès aux soins de santé.....	28
3.4. Assurance maladie.....	30
3.5. Utilisation de moustiquaire	31
3.6. Test de VIH	32
3.7. Vaccination des enfants	33
CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION	37
4.1. Soins prénatals.....	37
4.2. Utilisation des méthodes contraceptives	38
CHAPITRE V : DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE	41
CHAPITRE VI : EMPLOI.....	43
6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans	43
6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans	44
6.3. Types d'activités.....	44
6.4. Statut dans l'emploi.....	45
CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT	48
7.1. Caractéristiques des ménages.....	48
7.1.1. Caractéristiques des chefs de ménages.....	48
7.1.2. Taille des ménages.....	52
7.1.3. Cadre de vie	53
7.1.3.1. Approvisionnement en eau	53
7.1.3.2. Type de toilette	54
7.1.3.3. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères.....	56
7.2. Caractéristiques des logements	57
7.2.1. Mode d'occupation du logement.....	57
7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle	58
7.2.3. Nombre de pièces des logements	60
7.3. Caractéristiques de l'habitat	62
7.3.1. Type d'habitat	62
7.3.2. Nature du mur.....	64

7.3.3. Nature du toit.....	65
7.3.4. Nature du pavement.....	67
CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES.....	68
8.1. AGRICULTURE.....	68
8.1.1. Possession des terres	68
8.1.2. Moyens pour accroître la production	69
8.1.3. Lutte contre l'érosion	70
8.2. Elevage	71
8.3. Epargne et crédits	72
8.3.1. Epargne.....	72
8.3.2. Crédit.....	72
CHAPITRE IX : QUELQUES RESULTATS POUR LA PROVINCE DU SUD	74
9.1. Etat et structure de la population de la province du sud.....	74
9.1.1. Structure par sexe de la population de la Province du Sud	74
9.2. Caractéristiques socio culturelles de la population de la province du sud....	75
9.2.1. Etat matrimonial de la population.....	75
9.2.2. Alphabétisation de la population	75
9.2.3. Fréquentation scolaire de la population	76
9.2.4. Niveau d'instruction de la population	77
9.2.5. Survie des parents.....	77
9.2.6. Violences subies.....	78
9.3. Santé de la population.....	79
9.3.1. Population des handicapés.....	79
9.3.2: Maladies	80
9.3.3. Accès aux soins de santé : Assurance maladie.....	81
9.3.4. Utilisation de moustiquaire.....	81
9.4. Santé de la reproduction	82
9.5. Décès survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	83
9.6. Emploi	83
9.7. Caractéristiques de l'habitat	85
9.7.1. Nature du mur.....	85

9.7.2. Nature du toit	85
9.7.3. Nature du pavement	86
9.8. Activités économiques.....	87
9.8.1. Agriculture.....	87
9.8.1.1. Possession des terres	87
9.8.1.2. Lutte contre l'érosion	88
9.8.2. Épargne et crédits	89
9.8.2.1. Épargne	89
9.8.2.2. Crédit	89

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe.....	9
Tableau 1.2: Répartition de la population par secteur selon le sexe.....	11
Tableau 2.1: Répartition (%) de la population par secteur selon l'état matrimonial.....	14
Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial.....	15
Tableau 2.3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	17
Tableau 2.4: Répartition (en %) de la population par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	17
Tableau 2.5: Répartition en (%) de la population par secteur selon la fréquentation scolaire.....	19
Tableau 2.6 : Répartition en (%) de la population par secteur selon le sexe et la cause d'abandon scolaire.....	20
Tableau 2.7: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents.....	23
Tableau 2.8: Effectif de la population ayant subie de violence par secteur selon le type de violence.....	24
Tableau 3.1: Proportion (en %) de la population handicapée par secteur selon le sexe.....	25
Tableau 3.2: Répartition de la population handicapée par sexe selon le type de handicap.....	26
Tableau 3.3: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe.....	27
Tableau 3.4: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.....	27

Tableau 3.5: Répartition (en %) de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie.....	28
Tableau 3.6: Répartition (en %) de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation.....	29
Tableau 3.7: Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation.....	29
Tableau 3.8: Répartition (en %) de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance.....	30
Tableau 3.9 : Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âges selon le type d'assurance	31
Tableau 3.10: Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par secteur selon le sexe.....	31
Tableau 3.11: Proportion de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âges selon le sexe.....	32
Tableau 3.12: Proportion des enfants de moins de 5ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur selon le sexe de l'enfant.....	33
Tableau 3.13: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant.....	34
Tableau 3.14: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant.....	35
Tableau 3.15: Répartition des enfants de moins de 5 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et le sexe de l'enfant.....	36
Tableau 4.1 : Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse.....	37

Tableau 4.2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement.....	38
Tableau 4.3 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans par secteurs selon la méthode utilisée.....	39
Tableau 4.4 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée.....	40
Tableau 5.1: Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupes d'âges au décès selon le sexe.....	41
Tableau 6.1: Proportion des enfants de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête.....	43
Tableau 6.2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe.....	44
Tableau 6.3: Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon la principale activité exercée.....	45
Tableau 6.4: Proportions (en%) de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi.....	47
Tableau 7.1: Répartition (en %) des ménages par groupes d'âges des chefs de ménages selon le sexe.....	49
Tableau 7.2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage.....	52
Tableau 7.3: Répartition proportionnelle (en%) des ménages par secteur selon leur taille.....	53
Tableau 7.4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau.....	54

Tableau 7.5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes.....	56
Tableau 7.6: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères.....	57
Tableau 7.7 : Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements.....	58
Tableau 7.8: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	60
Tableau 7.9: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation.....	61
Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille.....	62
Tableau 7.11: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat.....	64
Tableau 7.12: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur.....	65
Tableau 7.13: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation.....	66
Tableau 7.14: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages Enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation.....	67
Tableau 8.1 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété.....	68
Tableau 8.2 : Proportions (%) des ménages par secteur selon les moyens utilisés pour accroître la production.....	69
Tableau 8.3 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées.....	70
Tableau 8.4 : Proportion (en %) des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail.....	71

Tableau 8.5 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du chef de Ménage.....	72
Tableau 8.6 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	73
Tableau 9.1: Répartition de la population par district selon le sexe.....	74
Tableau 9.2: Répartition de la population par district selon l'état matrimonial.....	75
Tableau 9.3: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus n'ayant pas fréquenté l'école par district selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	76
Tableau 9.4: Répartition (en %) de la population par district selon la fréquentation scolaire.....	76
Tableau 9.5: Répartition (en %) de la population par district selon le niveau d'instruction.....	77
Tableau 9.6: Répartition de la population âgée de 20 ans au plus par district selon la survie des parents.....	78
Tableau 9.7: Répartition (en %) de la population ayant subi une violence par district selon le type de violence subie.....	79
Tableau 9.8: Proportion (en %) de la population handicapée par district selon le sexe.....	80
Tableau 9.9: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par district selon le sexe.....	80
Tableau 9.10: Répartition (en %) de la population ayant une assurance maladie par district selon le type d'assurance.....	81
Tableau 9.11: Proportion (en %) de la population dormant sous la moustiquaire par district selon le sexe.....	82
Tableau 9.12: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois précédant l'enquête par district selon	

le lieu d'accouchement à la dernière naissance.....	82
Tableau 9.13: Répartition (en %) des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	83
Tableau 9.14: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5-17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	84
Tableau 9.15: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18- 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	84
Tableau 9.16: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du mur.....	85
Tableau 9.17: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du toit de l'habitation	86
Tableau 9.18: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du pavement de l'habitation.....	87
Tableau 9.19: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par district selon l'étendue de leur propriété.....	87
Tableau 9.20: Proportion (%) des ménages par district selon les méthodes antiérosives utilisées.....	88
Tableau 9.21: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par district selon le sexe du Chef de Ménage.....	89
Tableau 9.22: Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	90

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Répartition de la population selon le sexe.....	8
Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population de Rutsiro.....	10
Graphique 1.3 : Carte des densités du district de Rutsiro.....	12
Graphique 2.1 : Répartition de la population selon l'état matrimonial.....	13
Graphique 2.2 : Répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le degré d'alphabétisation.....	16
Graphique 2.3 : Répartition de la population âgée de 3 ans ou plus selon la fréquentation scolaire.....	18
Graphique 2.4 : Répartition de la population par sexe selon le niveau d'instruction atteint.....	21
Graphique 2.5 : Répartition de la population âgée de moins de 20 ans selon la survie des parents.....	22
Graphique 6.1 : Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête par statut dans l'emploi.....	46
Graphique 7.1 : Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage.....	48
Graphique 7.2 : Pyramide des âges des chefs des ménages.....	50
Graphique 7.3 : Répartition (en %) des ménages par état matrimonial du chef ménage.....	51
Graphique 7.4 : Répartition (en %) des ménages par type de toilette.....	55
Graphique 7.5 : Répartition (en %) des ménages propriétaires de leurs logements selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	59
Graphique 7.6 : Répartition (en %) des ménages par nombre de pièces de logements.....	61
Graphique 7.7 : Répartition (en %) des unités d'habitation par type d'habitat.....	63
Graphique 7.8 : Répartition (en%) des unités d'habitation selon la nature du toit...	66

INTRODUCTION

1. Contexte et justification

La Vision 2020 décidée en 2000 par le Gouvernement Rwandais a pour objectif global la réduction de la pauvreté et le développement économique du pays à long terme. L'une des stratégies adoptées pour atteindre cet objectif fut la décentralisation, c'est-à-dire la mise en place de nouvelles instances administratives locales bien coordonnées, efficaces et efficientes, qui disposent des moyens financiers, matériels, techniques et humains permettant l'accélération du processus de développement économique et de lutte contre la pauvreté.

En Janvier 2006, le Gouvernement rwandais a procédé à une réforme administrative visant la mise en application de la politique de décentralisation décidée depuis 2000. Le pays est alors organisé en 4 Provinces en plus de la Ville de Kigali, 30 Districts, 416 Secteurs, 2 148 Cellules et 14 837 Villages ou imidugudu.

Les districts nouvellement constitués sont mandatés par le gouvernement central pour assurer localement la bonne gouvernance et exécuter les programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté. Pour remplir efficacement leurs fonctions les autorités locales ont besoin des connaissances suffisantes sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de leurs populations. Or, ces informations n'existent pas parce que tout simplement les structures administratives locales sont nouvellement créées. Faut-il souligner que le RGPH de 2002, aussi fiable soit-il, est déjà vieux de plus de 5 ans et ne fournit pas des données selon les nouvelles structures. Le prochain RGPH étant prévu pour 2012, l'on ne peut pas attendre cette date pour faire une planification et une gestion basées sur des statistiques fiables. La production des données statistiques de base sur les districts et les secteurs s'avère donc nécessaire et urgente pour permettre aux autorités des nouvelles structures administratives ainsi qu'aux partenaires de développement d'avoir des connaissances récentes et fiables, nécessaires à l'élaboration des politiques de population et des programmes de développement socioéconomique et de lutte contre la pauvreté. Les données actualisées permettront également de faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance pour les autorités locales.

C'est dans cette optique qu'un recensement de la population et une enquête ont été initiés pour chaque district, pour fournir des données statistiques récentes dont le district a besoin. Ces opérations, connues sous le nom de « Enquête des données de référence des districts » ou « District Baseline Survey » (en anglais), concernent les aspects de la vie démographique et socio-économique de la population et permettent une désagrégation des données jusqu'au niveau du secteur.

2. Objectifs de l'enquête

2.1. Objectif principal

L'objectif principal du « District Baseline Survey » était d'améliorer les connaissances sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population en vue de :

- Elaborer de façon rationnelle les politiques et programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté grâce à la compréhension des interrelations entre la population et le développement ;
- Faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance des autorités.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis sont entre autres de:

- Constituer une base récente et complète de données désagrégées en vue d'une planification et d'une définition des stratégies de réduction de la pauvreté au niveau des districts et des secteurs ;
- Connaître le volume, la composition et la répartition spatiale de la population de chaque entité administrative jusqu'au niveau des secteurs;
- Déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population des entités administratives;
- Connaître les conditions d'habitation des ménages par l'étude des caractéristiques de l'habitat ;
- Renforcer les capacités des cadres des districts dans la planification et l'exécution des opérations de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques ;
- Elaborer les monographies des districts;

3. Méthodologie

3.1. Questionnaires

Pour permettre la production des données dans des délais raisonnables et à des coûts moins élevés, nous avons opté pour une combinaison de méthodes de collecte qui consiste à faire un dénombrement exhaustif de toute la population uniquement pour les caractéristiques démographiques et socioculturelles des membres des ménages, et une enquête pour les caractéristiques économiques et environnementaux. Les caractéristiques communautaires ont fait l'objet d'un 3^{ème} questionnaire séparé. Trois types de questionnaires ont donc été développés, à

savoir : Questionnaire Tous Ménages (QTM), Questionnaire Enquête Ménage (QEM) et Questionnaire Communautaire (QC)

Ces questionnaires, essentiellement élaborés par l'INSR, ont fait l'objet des réunions techniques regroupant les professionnels de l'INSR, ceux de la Province et des Districts, ainsi que les représentants des partenaires de développement participant au financement de l'enquête. Au cours de ces réunions, les questionnaires de base ont été présentés et expliqués pour s'assurer que tous les besoins ont été pris en compte. Les questionnaires ont été finalisés après que la formation des enquêteurs et le pré-test aient eu lieu.

- Questionnaire Tous Ménages (QTM):

Il a été administré dans tous les ménages du district. Il porte sur l'identification de chaque ménage, sur les caractéristiques démographiques (âge, sexe, état matrimonial, fécondité, nuptialité, mortalité, migration) et sur les caractéristiques socioculturelles (nationalité, éducation, santé, vulnérabilité) des membres des ménages. Il s'est agi de dénombrer, sans omission ni répétition, toutes les personnes de tous les ménages préalablement identifiés dans tous les villages (Imidugudu). Tous les ménages ont été visités et tous les résidents, présents et absents, ont été dénombrés afin de pouvoir dégager la population de droit du district.

- Questionnaire Enquête Ménage (QEM):

Destiné à quelques ménages échantillonnés systématiquement dans les districts de façon à avoir une représentation à ce niveau, ce questionnaire comporte les sections sur les caractéristiques économiques (emploi, accès au crédit, épargne), sur les activités agro-pastorales (possession et exploitation des terres cultivables et/ou des fermes, les types de cultures/d'élevage) et sur l'habitat et son environnement (matériaux de construction des unités d'habitation, approvisionnement en eau potable, évacuation des déchets ménagers, existence des latrines et leur état, mode de cuisson, mode d'éclairage).

Les deux types de questionnaires ménages ont donc été administrés en même temps par un même agent enquêteur. La méthode de collecte des informations était l'interview directe auprès du chef de ménage ou son remplaçant reconnu comme tel par les autres membres du ménage.

- Questionnaire Communautaire (QC) :

Il a été conçu pour collecter les informations sur les infrastructures, les établissements sociaux et leurs équipements, ainsi que leur gestion (les infrastructures routières, les services de transport et de communication, les écoles, les formations sanitaires, les points d'eau...); sur l'existence d'associations et coopératives génératrices de revenus, d'établissements de commerce, de marchés, ainsi que sur celle de petites et moyennes entreprises.

Le questionnaire communautaire a été administré au niveau de chaque secteur du district à son Secrétaire Exécutif ou son remplaçant. Etant donné la complexité d'informations à collecter à ce niveau, le QC a été rempli par le contrôleur qui est en même temps un agent du Secteur.

3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain

« District Baseline Survey » est une enquête de grande envergure et a mobilisé beaucoup d'agents de terrain au même moment et pendant un temps relativement court. La qualification de ce personnel de terrain et sa formation sont déterminantes car la qualité des informations collectées en dépend énormément. Pour cette raison, des critères de sélection ont été préalablement définis pour éviter toute forme de sentimentalisme qui risquerait de guider le choix du personnel de terrain et porter atteinte à la qualité des données.

L'opération de collecte des données a été réalisée en même temps dans toute la Province. Etant donné le nombre assez important des agents de terrain (coordinateurs, superviseurs, contrôleurs, chefs d'équipe et agents de collecte) à travers toute la Province, la formation du personnel de terrain a été organisée à 3 niveaux : la formation des superviseurs à Kigali, celle des contrôleurs au chef-lieu du District de Huye et enfin, celle des chefs d'équipe et agents enquêteurs aux chefs-lieux des secteurs identifiés.

- **Recrutement et formation des superviseurs**

Les superviseurs ont été recrutés parmi les personnes qui ont au moins 2 ans d'université réussis et une longue expérience dans la supervision des enquêtes (comme DHS, EICV, ...). Ils ont bénéficié d'une formation sur les objectifs de l'enquête, les questionnaires, le manuel d'instruction sur le remplissage du questionnaire, la méthodologie de collecte et le comportement d'un enquêteur vis-à-vis des autorités administratives locales et des personnes à interviewer dans les ménages, ainsi que sur leurs responsabilités en qualité de superviseurs. Cette formation avait un aspect théorique et un aspect pratique. Elle a été assurée par les Statisticiens de l'INSR et a duré 4 jours. Les superviseurs ont aussi participé à la formation des contrôleurs.

- **Recrutement et Formation des contrôleurs :**

Les agronomes de Secteurs, en raison d'un agronome par Secteur, ont été identifiés pour jouer le rôle de contrôleurs. Ils ont bénéficié d'une formation de 4 jours sur la même matière que les superviseurs. Cette formation a été également assurée par les statisticiens de l'INSR. Un professionnel par District a été désigné pour participer à cette formation, après quoi il a joué le rôle de superviseur dans son District.

- **Recrutement et Formation des chefs d'équipe et des agents enquêteurs :**

Les chefs d'équipe et les enquêteurs ont été recrutés dans leurs secteurs de résidence habituelle où ils sont supposés avoir de la crédibilité de leur entourage, surtout en milieu rural. Ils ont été choisis parmi des personnes qui ont au moins le niveau secondaire et une certaine expérience dans la collecte des données. Il s'est agi notamment des membres de l'Association « DUKORERE U RWANDA » qui avaient participé au RGPH-2002, ou des élèves en vacances. Ils ont bénéficié de la même formation que les contrôleurs et pendant le même temps. Cette formation s'est déroulée au niveau des secteurs dans des centres préalablement identifiés et a été assurée par les agronomes des secteurs déjà formés. Des équipes composées de statisticiens de l'INSR et de superviseurs ont été déployées dans tous les sites de formation pour approvisionner ces sites des questionnaires et du matériel de formation, ainsi que pour appuyer les formateurs. A la fin de la formation des enquêteurs, un test a été organisé pour sélectionner les chefs d'équipe.

3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données

L'opération de dénombrement des ménages dans le District a été préalablement réalisée par les chefs des villages appuyés par les autres membres du comité de direction du village. Pour chaque village, une liste de tous les ménages du village a été dressée et transmise au Responsable de la Cellule qui, à son tour, a transmis toutes les listes des ménages de son ressort au chef-lieu du Secteur. Les listes des ménages de chaque secteur ont ensuite été transmises au siège de l'INSR par l'intermédiaire du District. Ainsi, l'INSR disposait-il déjà des listes de tous les ménages de chaque village du district auxquels a été administré le questionnaire A (QTM). C'est à partir de ces listes qu'un échantillon de 4027 ménages a été tiré systématiquement et utilisé pour collecter les données avec le questionnaire B (QEM).

La collecte des données a commencé le 26 septembre et a duré 17 jours. Chaque enquêteur est passé de ménage en ménage pour interviewer, dans la mesure du possible, le chef de ménage (ou, le cas échéant, son remplaçant) sur les caractéristiques de tous les membres de son ménage.

Il a bénéficié d'une assistance des chefs de village, de leurs collaborateurs et de la population en général pour identifier les unités d'habitation et des ménages.

Au total 374 personnes dont 3 superviseurs, 13 contrôleurs, 38 chefs d'équipe et 320 enquêteurs ont assuré la collecte des données du Baseline Survey dans le District. La coordination de l'enquête sur le terrain a été organisée au niveau de la Province et assurée par 2 statisticiens de l'INSR basés à Huye. Un professionnel de la Province a facilité cette coordination.

Durant toute la période de collecte des données, les chefs d'équipes au premier rang et les contrôleurs au second rang ont suivi de très près le personnel de terrain

sous leur responsabilité pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain, de la couverture des villages, de la complétude et de la qualité des informations recueillies. Ils devaient également suivre de très près le personnel de terrain sous leur contrôle en vérifiant les questionnaires remplis, rendre régulièrement compte à leurs superviseurs et saisir les autorités locales en cas de difficultés. Les questionnaires qui n'étaient pas bien remplis devaient être retournés chez l'enquêteur responsable pour correction.

La supervision au niveau du District a été assurée par les statisticiens de l'INSR et les Professionnels des districts. Les Professionnels des districts avaient surtout le rôle de facilitateurs entre le personnel chargé de la collecte des données et les autorités locales et la population. Quoiqu'il en soit, l'INSR est resté le leader de cette supervision.

Une équipe composée de 2 statisticiens de l'INSR et d'un statisticien de la Province a assuré la coordination de l'opération de collecte au niveau de la Province. La coordination générale a été assurée par le Directeur chargé du « District Baseline Survey » à l'INSR assisté par un statisticien de son département.

Les coordinateurs de province et les superviseurs devaient tenir des réunions régulières avec les équipes sous leur responsabilité pour leur communiquer des anomalies constatées ou harmoniser la méthode de collecte. Des téléphones mobiles ont été utilisés pour faciliter une communication rapide entre les équipes et leurs contrôleurs ou superviseurs d'une part, et entre les contrôleurs ou superviseurs et les autorités locales ou l'équipe de coordination sur le terrain d'autre part. Aussi, le coordinateur principal et son assistant tous basés à Kigali ont suivi de près le travail de terrain en communiquant chaque jour avec les coordinateurs provinciaux et, de temps en temps, avec les superviseurs ou contrôleurs grâce aux téléphones mobiles. Le coordinateur principal a également effectué deux visites (une par semaine) de deux jours chacune sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain et de la qualité des données collectées. Au cours de ces visites, il a organisé des réunions regroupant les superviseurs et les coordinateurs provinciaux où chaque coordinateur présentait le rapport sur la situation de l'opération de collecte dans les districts sous sa responsabilité.

4. Sensibilisation

Le succès de toute opération de collecte de données dépend notamment de la participation de l'ensemble de la population et des autorités administratives à tous les niveaux. Ces autorités ont été impliquées ou associées aux campagnes de sensibilisation pour aider au bon déroulement de la collecte.

C'est dans ce contexte que l'INSR a organisé des séances d'information et de sensibilisation à l'endroit des autorités de la Province et des districts et aux diverses

organisations œuvrant au niveau des districts pour présenter l'enquête et expliquer la pertinence de leur rôle pour la réussite de cette opération.

Ces réunions a concerné essentiellement la présentation du contexte et de la justification des variables de chaque questionnaire, le budget de l'enquête et le personnel devant être impliqué dans les activités de collecte des données, ainsi que les responsabilités des autorités administratives locales ainsi que celles de la population dans l'opération de collecte.

5. Exploitation et Traitement des données

Le programme d'exploitation et de traitement des données a été élaboré par l'INSR. L'informaticien programmeur a participé à l'élaboration des questionnaires pour juger de la cohérence des données et élaborer des spécifications techniques de contrôle et de correction automatique en cas de besoin ; tandis que le manuel des agents de saisie a été élaboré au même moment que celui de l'enquêteur.

La saisie des données et leur traitement ont été réalisés à l'aide du logiciel CSpO. Quand à l'analyse, c'est le SPSS qui a été utilisé.

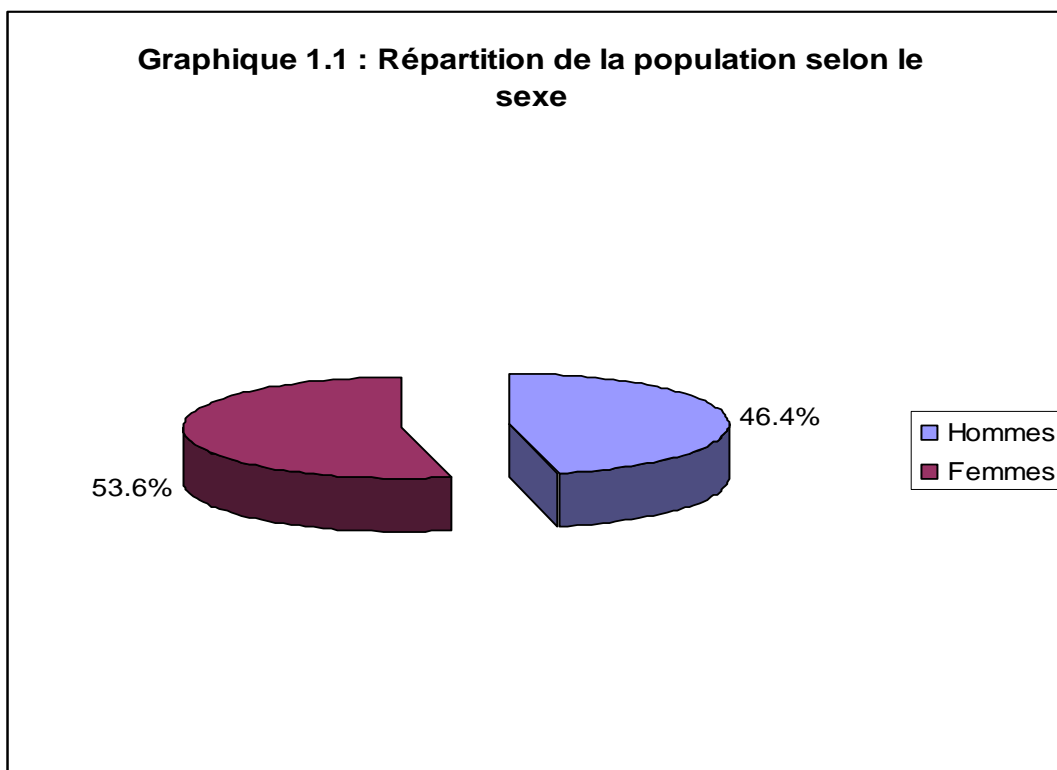
La saisie des données sur des microordinateurs a été réalisée pendant 63 jours par une équipe de 176 opérateurs recrutés et formés. Une deuxième équipe de 38 agents de bureau également formés étaient chargée de la vérification et de la codification des questions ouvertes avant la transmission des questionnaires dans l'atelier de saisie. Les superviseurs de l'opération de collecte des données faisaient également partie de cette seconde équipe. Par ailleurs, le programme de contrôle de qualité a permis de détecter certaines erreurs de saisie. Une équipe composée de 4 informaticiens de l'INSR ont supervisé la saisie des données.

CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Ce chapitre aborde les caractéristiques sociodémographiques de la population du district. Outre l'estimation de l'effectif de la population, la structure par âge et sexe sera analysée. A cet effet, la pyramide des âges sera présentée et étudiée. Dans ce chapitre, le sexe ratio de la population sera aussi décrit par groupe d'âge quinquennal.

1.1. Structure de la population par sexe et par âge

D'après les résultats du recensement consignés dans le tableau 1.1, la population totale du District de Gisagara est estimée à 262 426 individus. Cette population est composée de 121 641 hommes (46.4%) et de 140 785 femmes (53.6%) (Graphique 1).



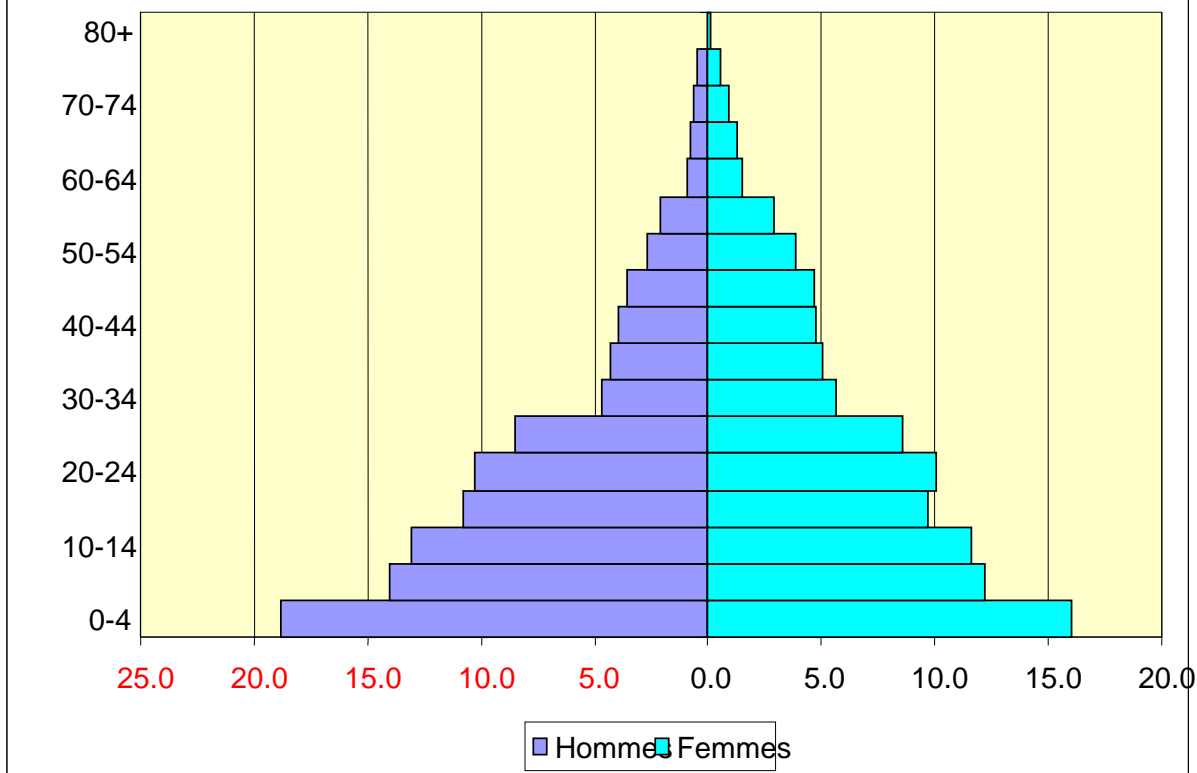
Selon l'âge, la population de Gisagara est caractérisée par la prédominance de la jeunesse. En effet, les moins de 5 ans représentent 17.3% de la population. Les moins de 20 ans dépassent la moitié de la population car ils représentent 52.8%. Pour l'ensemble du district, le sexe ratio est de 86 hommes pour 100 femmes. On observe une prédominance numérique du sexe féminin pratiquement à tous les âges, sauf chez les enfants de 0 an révolu où le sex ratio est de 102% et chez ceux de 1 à 4 ans où le sex ratio est de 101%. (Tableau 1.1).

Tableau 1.1 : Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Proportion (en %)			Effectif			Sex ratio
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
0	4.0	3.4	3.7	4,860	4,785	9,645	102
1-4	14.8	12.6	13.6	17,973	17,783	35,756	101
5-9	14.0	12.2	13.0	17,002	17,213	34,215	99
10-14	13.1	11.6	12.3	15,972	16,362	32,334	98
15-19	10.8	9.7	10.2	13,158	13,639	26,797	96
20-24	10.3	10.1	10.2	12,569	14,185	26,754	89
25-29	8.5	8.6	8.5	10,303	12,087	22,390	85
30-34	4.7	5.7	5.2	5,704	7,971	13,675	72
35-39	4.3	5.1	4.7	5,186	7,111	12,297	73
40-44	3.9	4.7	4.3	4,715	6,667	11,382	71
45-49	3.6	4.7	4.2	4,432	6,548	10,980	68
50-54	2.7	3.9	3.3	3,295	5,472	8,767	60
55-59	2.1	2.9	2.5	2,556	4,119	6,675	62
60-64	0.9	1.5	1.2	1,116	2,094	3,210	53
65-69	0.8	1.3	1.1	975	1,826	2,801	53
70-74	0.6	0.9	0.8	736	1,331	2,067	55
75-79	0.5	0.5	0.5	592	770	1,362	77
80+	0.4	0.6	0.5	497	822	1,319	60
Total	100.0	100.0	100.0	121,641	140,785	262,426	86

La structure de la population par sexe et âge est représentée par la pyramide des âges du district. A la lecture de cette pyramide des âges, il ressort que les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles aux bas âges jusqu'à 24 ans. A partir de 25 ans, la situation s'inverse en faveur du sexe féminin. Ceci peut s'expliquer par la surmortalité masculine que l'on observe généralement à partir de 20 ans d'une part et particulièrement par les effets du génocide de 1994 qui a engendré plus de perte et de déficit d'hommes que de femmes. D'une manière générale, la pyramide des âges a la même allure que celle du Rwanda.

Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population de Gisagara



1.2. Distribution spatiale de la population

La population de Gisagara est répartie dans les 13 secteurs que compte le district. La taille de la population varie entre 27 574 et 15 137 habitants selon les secteurs. Les secteurs qui comptent de grands nombres de population sont Mamba (10.5%), Muganza (9.2%), Save (8.5%) et Mukindo (8.3%). A l'inverse, les secteurs qui possèdent de nombres moins élevés de population sont Kansi (5.8%) et Nyanza (6.5%) (Tableau 1.2).

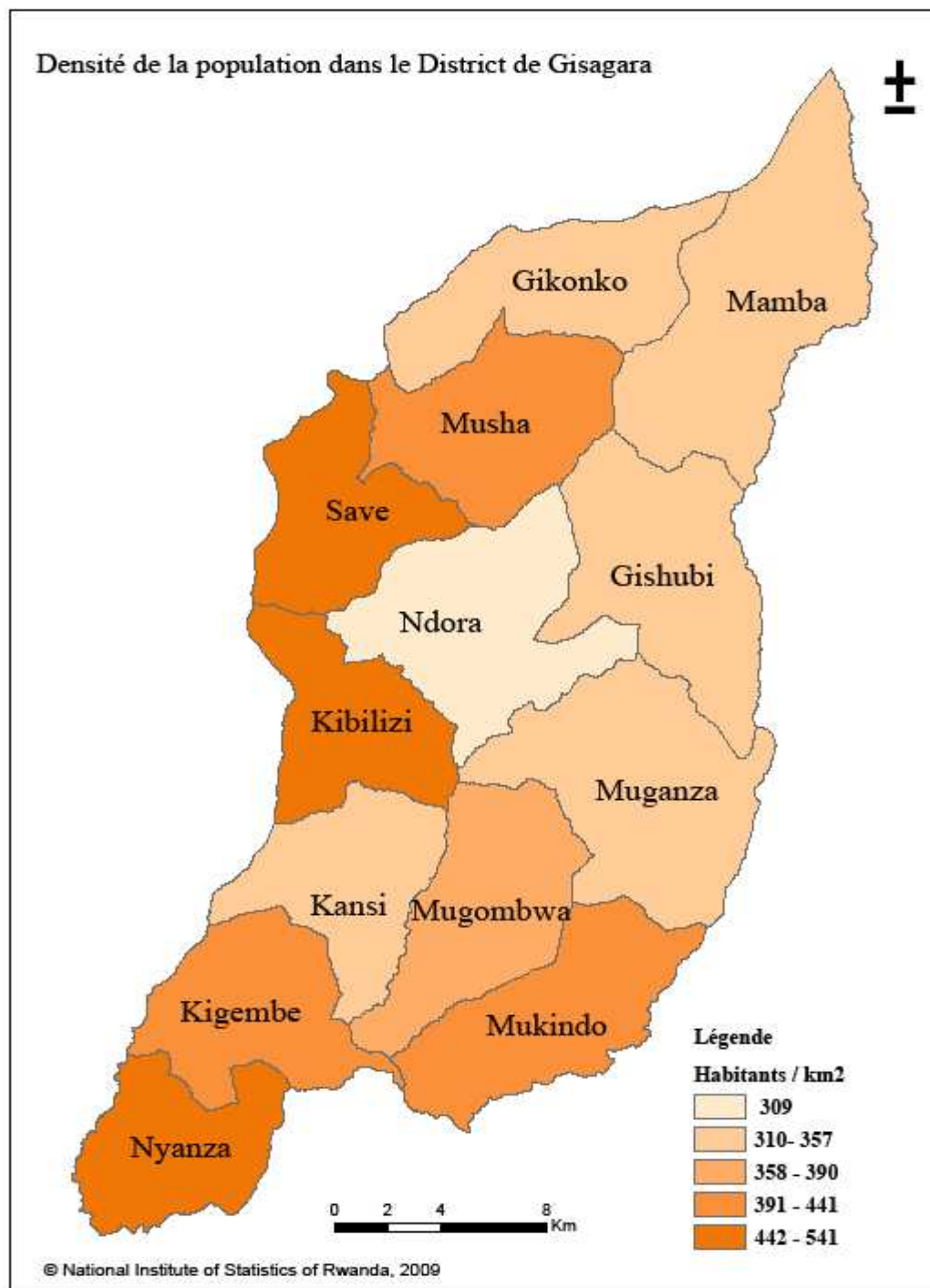
La répartition de la population par sexe et secteur fait ressortir les mêmes variations que pour l'ensemble de la population. En effet, les secteurs qui renferment de grands nombres de population masculine sont les mêmes que pour l'ensemble de la population. Il en est de même pour les secteurs qui ont de petits nombres de population féminine (Tableau 1.2).

Tableau 1.2: Répartition de la population par secteur selon le sexe

Secteur	Proportion			Effectif		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Gikonko	6.7	6.6	6.6	8,153	9,286	17,439
Gishubi	7.9	7.7	7.8	9,643	10,867	20,510
Kansi	5.6	5.9	5.8	6,821	8,316	15,137
Kibilizi	7.6	8.0	7.8	9,261	11,310	20,571
Kigembe	6.7	6.6	6.7	8,175	9,338	17,513
Mamba	10.7	10.4	10.5	12,957	14,617	27,574
Muganza	9.3	9.1	9.2	11,302	12,876	24,178
Mugombwa	7.2	7.2	7.2	8,708	10,120	18,828
Mukindo	8.4	8.2	8.3	10,193	11,485	21,678
Musha	8.0	7.9	7.9	9,676	11,111	20,787
Ndora	6.9	7.5	7.2	8,382	10,512	18,894
Nyanza	6.7	6.4	6.5	8,109	9,011	17,120
Save	8.4	8.5	8.5	10,261	11,936	22,197
GISAGARA	100.0	100.0	100.0	121,641	140,785	262,426

En termes de densités (graphique 1.3), le district de Gisagara est très peuplé avec une densité de plus de 300 habitants au km² pratiquement dans tous les secteurs. Les secteurs de Save, Kibilizi, et Nyanza sont les plus peuplés avec une densité variant entre 442 et 541 habitants au km². Viennent ensuite les secteurs de Musha, Kigembe et Mukindo avec une densité comprise entre 391 et 441 habitants au km². Le secteur le moins densément peuplé, Ndora, a une densité de 309 habitants.

Graphique 1.3 : Carte des densités du district de Gisagara

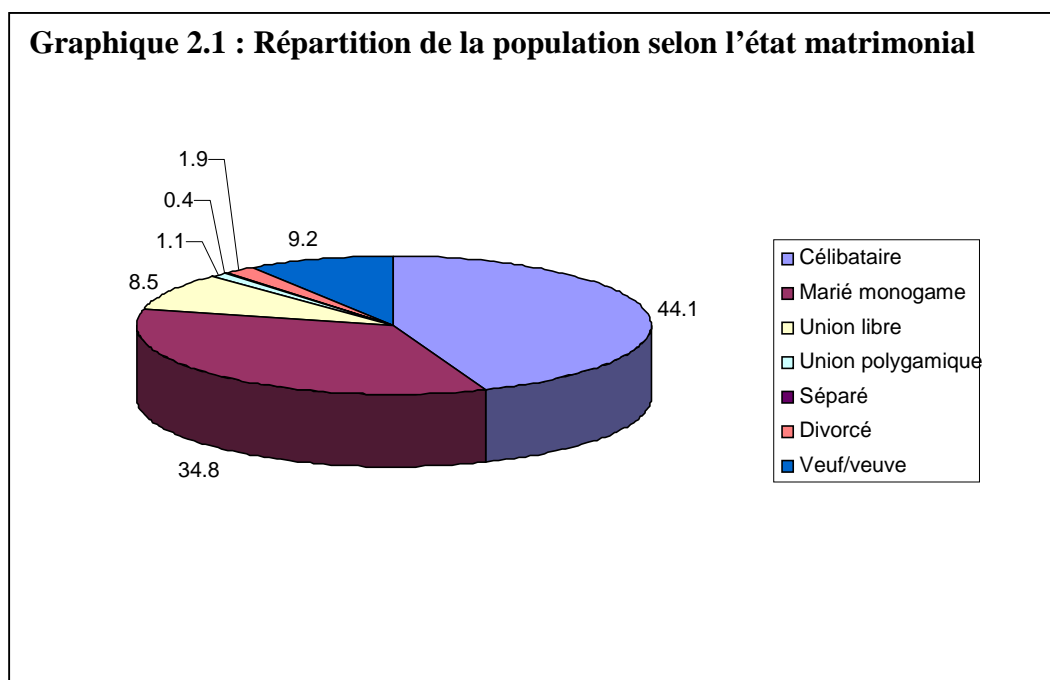


CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION

Dans le présent chapitre, les points concernant l'état matrimonial, l'alphabétisation, la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de la population seront présentés. Outre ces caractéristiques classiques, ce chapitre porte également sur la survie des parents et les violences subies.

2.1. Etat matrimonial de la population

Au cours du recensement, les individus âgés de 12 ans ou plus ont été interviewés sur leur situation matrimoniale. Comme le montre le graphique 2.1, sur 169 312 répondants, 44.1% sont des célibataires, 34.8% sont des mariés monogames et 8.5% vivent en union libre. Au cours du recensement, 11.5% des individus ont déjà vécu maritalement et sont en rupture d'union ; 9.2% sont en situation de veuvage, 1.9% ont divorcé, 0.4% sont séparés et 1.1% sont des mariés polygames (Graphique 2.1).



Si la proportion des célibataires au niveau du district est de 44.1%, dans les secteurs de Kibilizi, Save et Ndora, ces proportions atteignent respectivement 49.2%, 49.0% et 48.0%. Les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées de mariés monogames sont Mukindo (40.3%), Kigembe (39.3%) et Mamba (38.7%).

Par rapport aux individus qui vivent en union libre, les secteurs de Kibilizi (12.2%) et de Gishubi (11.3%) sont les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées (Tableau 2.1).

Lorsque l'on s'intéresse à la rupture d'union, on retrouve plus de veufs dans les secteurs de Kibilizi (11.2%), de Ndora (11.0%), de Save (10.2%) et de Musha (10.2%). Les divorcés sont plus observés dans les secteurs de Musha (3.1%), de Nyanza (2.4%) et de Save (2.4%) (Tableau 2.1).

Tableau 2.1 : Répartition (%) de la population par secteur selon l'état matrimonial

Secteur	Etat matrimonial								Effectif
	Célibataire	Marié monogame	Union libre	Union polygame	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	
Gikonko	44.7	34.8	7.7	1.1	0.3	2.0	9.4	100.0	11,254
Gishubi	37.8	37.4	11.3	1.4	0.7	2.3	9.0	100.0	12,828
Kansi	46.5	35.0	5.8	0.9	0.2	1.4	10.0	100.0	9,907
Kibilizi	49.2	24.4	12.2	0.5	0.4	2.0	11.2	100.0	13,655
Kigembe	43.3	39.3	4.9	1.0	0.4	1.9	9.3	100.0	11,384
Mamba	41.0	38.7	10.3	1.3	0.5	1.1	6.9	100.0	17,074
Muganza	41.3	37.7	9.3	1.8	0.4	1.5	7.8	100.0	15,063
Mugombwa	45.6	34.7	7.0	1.3	0.5	1.6	9.3	100.0	12,387
Mukindo	42.8	40.3	5.8	1.7	0.4	1.6	7.4	100.0	14,068
Musha	43.0	32.2	10.4	0.7	0.4	3.1	10.2	100.0	13,522
Ndora	48.0	31.1	6.9	1.2	0.4	1.4	11.0	100.0	12,337
Nyanza	41.8	37.3	8.9	0.7	0.5	2.4	8.4	100.0	10,788
Save	49.0	29.5	7.8	0.4	0.6	2.4	10.2	100.0	15,045
GISAGARA	44.1	34.8	8.5	1.1	0.4	1.9	9.2	100.0	169,312

La situation matrimoniale de la population du district selon l'âge est présentée dans le tableau 2.2. D'après les résultats, la quasi-totalité des jeunes de moins de 21 ans n'ont pas encore eu d'expérience de vie maritale. En effet 96.5% d'entre eux sont célibataires.

C'est dans les groupes d'âges 21-34 ans et 35-49 ans que l'on retrouve plus de personnes vivant en union libre. En effet, la proportion de ces personnes est respectivement de 13.8% et 14.6% alors que pour l'ensemble du district on en dénombre que 9.0%. Au fur et à mesure que l'âge augmente, cette proportion diminue. Ce qui laisse à penser que généralement les gens transitent par la situation d'union libre avant de se marier légalement. En ce qui concerne les mariés monogame, c'est dans le groupe d'âge 35-49 ans que l'on retrouve la proportion la plus élevée (57.5%).

La rupture d'union par le décès du conjoint ou de la conjointe est naturellement plus observée aux âges élevés. Dans les groupe d'âge 50-64 ans et 65 ans & plus, ces

proportions sont respectivement de 33.7% et 49.0% alors que celle de l'ensemble du district est de 9.3%.

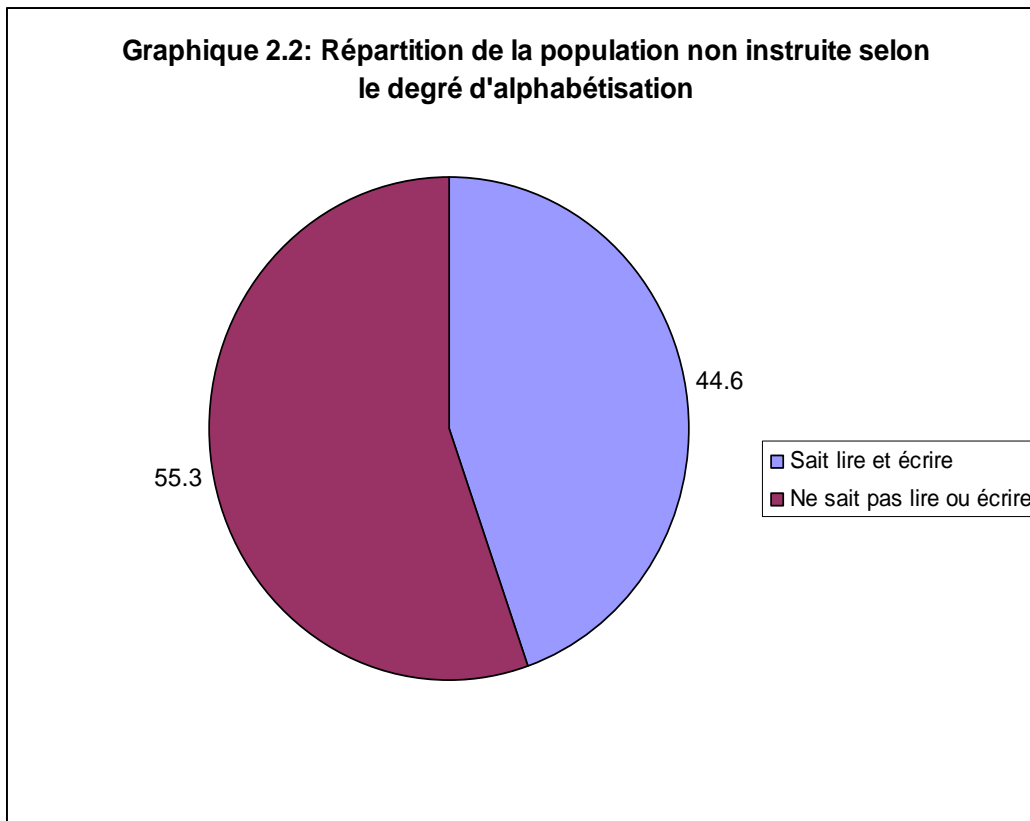
Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial

Groupe d'âges	Célibataire	Marié monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
<21 ans	96.4	1.9	1.5	0.1	0.1	0.1	0.0	100.0	55,975
21-34	34.3	48.0	13.0	1.1	0.7	1.7	1.3	100.0	52,477
35-49	6.6	59.2	13.7	2.1	0.8	4.0	13.6	100.0	34,659
50-64	1.8	50.4	8.4	2.1	0.5	3.7	33.1	100.0	18,652
65+	1.0	36.8	5.3	1.9	0.2	2.3	52.4	100.0	7,549
Gisagara	44.1	34.8	8.5	1.1	0.4	1.9	9.2	100.0	169,312

2.2. Alphabétisation de la population

Le sujet d'alphabétisation a été abordé au cours de Baseline Survey. La question de savoir lire ou écrire a été posée aux individus qui n'ont pas fréquenté, à ceux qui ont atteint ou terminé le niveau préscolaire et à ceux qui n'ont pas terminé le niveau primaire tandis que ceux qui ont terminé le niveau primaire ou plus ont été d'office considérés comme des individus qui savent déjà lire et écrire. Les résultats montrent que, pour l'ensemble du district de Gisagara, 44.6% de la population savent lire et écrire.

Graphique 2.2: Répartition de la population non instruite selon le degré d'alphabétisation



Selon le sexe, la proportion des hommes qui savent lire et écrire est de 42.5% et celle des femmes est 57.5%. Pour l'ensemble de Gisagara, les femmes sont plus analphabètes que les hommes ; alors que la proportion des femmes analphabètes est de 57.2%, celle des hommes est de 52.7% (Tableau 2.3).

Par rapport aux secteurs (tableau 2.3 toujours), la situation d'analphabétisme a été plus observée dans les secteurs de Nyanza (69.5%), Mukindo (64.2%), Gishubi (63.2%) et Muganza (61.1%). Chez les femmes, c'est dans les secteurs de Nyanza (73.1), Gishubi (67.4%), Mukindo (67%) et Muganza (64.4%) que l'on retrouve la plus forte proportion d'analphabètes. Chez les hommes, cette situation est plus observée dans les secteurs de Nyanza (64.7%), Mukindo (60.5%) et Kigembe (57.7%).

Tableau 2.3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Secteur	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif total	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif total	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif total
Gikonko	54.9	45.1	2,657	44.6	55.2	3,464	49.1	50.8	6,121
Gishubi	42.1	57.6	3,389	32.1	67.4	4,511	36.4	63.2	7,900
Kansi	55.2	44.6	2,248	56.7	43.2	3,275	56.1	43.8	5,523
Kibilizi	52.8	47.0	3,084	52.7	47.1	4,550	52.7	47.1	7,634
Kigembe	42.2	57.7	2,734	39.3	60.7	3,393	40.6	59.3	6,127
Mamba	47.8	52.2	4,143	39.9	60.0	5,235	43.4	56.5	9,378
Muganza	43.2	56.7	3,267	35.5	64.4	4,379	38.8	61.1	7,646
Mugombwa	44.2	55.7	2,491	40.0	59.9	3,335	41.8	58.1	5,826
Mukindo	39.5	60.5	3,175	32.9	67.0	4,021	35.8	64.2	7,196
Musha	46.1	53.8	3,007	42.4	57.5	4,137	44.0	55.9	7,144
Ndora	49.8	50.1	2,457	48.0	52.0	3,881	48.7	51.3	6,338
Nyanza	35.3	64.7	2,459	26.6	73.1	3,247	30.4	69.5	5,706
Save	60.5	39.4	3,369	60.9	38.9	4,668	60.7	39.1	8,037
GISAGARA	47.2	52.7	38,480	42.6	57.2	52,096	44.6	55.3	90,576

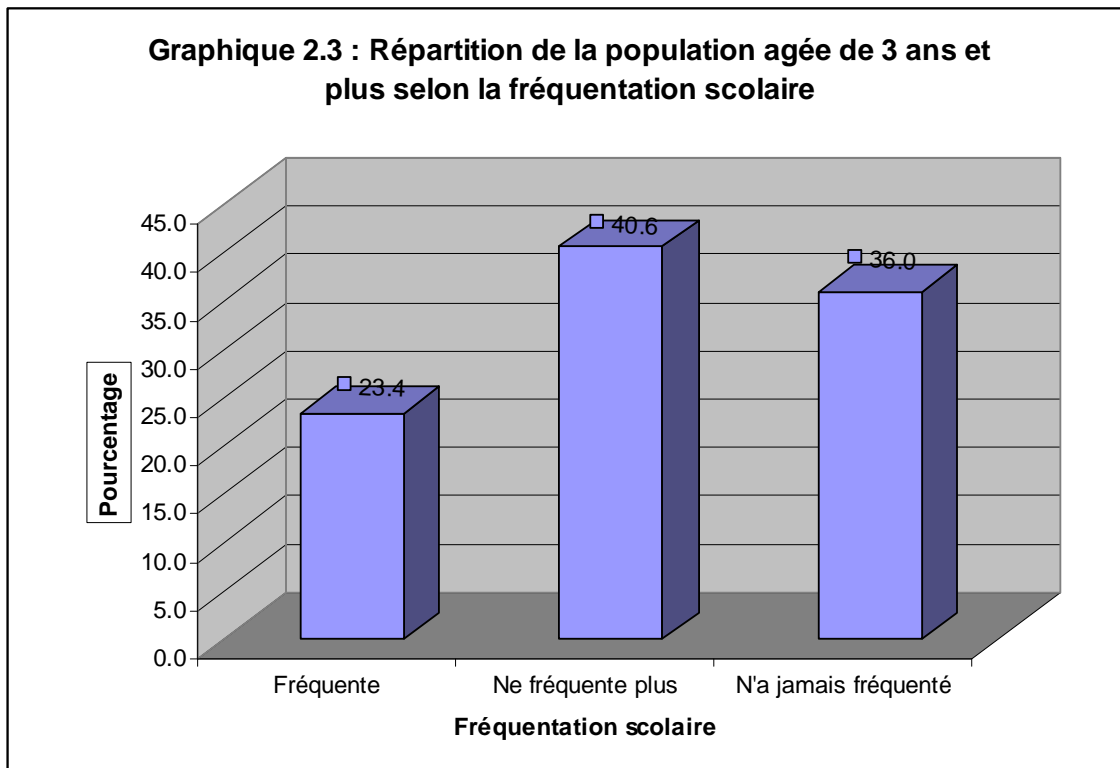
D'après les résultats consignés dans le tableau 2.4, on retrouve plus d'individus qui ont été éligibles à la question sur l'alphabétisme parmi les personnes âgées de 10-24 ans (26 643 individus) et chez les 25-34 ans (21 982 individus). Cependant, le nombre d'analphabètes augmente au fur et à mesure que l'âge augmente ; la proportion d'analphabètes passe de 42% chez le groupe d'âge de 25-34 ans à 84.2% dans la population âgée de 65 ans et plus. La variation est plus accentuée chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 2.4: Répartition (en %) de la population par groupe d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Groupe d'âges	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif total	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif total	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif total
10-24	47.3	52.6	12,915	51.9	47.9	13,728	49.7	50.2	26,643
25-34	57.8	42.2	9,700	58.1	41.8	12,282	58	42	21,982
35-44	48.3	51.6	6,780	46.7	53.2	9,649	47.4	52.5	16,429
45-54	39.8	60.2	4,860	28.8	71	8,067	32.9	66.9	12,927
55-64	32.4	67.6	2,433	15.2	84.6	4,569	21.2	78.7	7,002
65+	25.7	74.3	1,792	10.9	88.9	3,801	15.6	84.2	5,593
Ensemble	47.2	52.7	38,480	42.6	57.2	52,096	44.6	55.3	90,576

2.3. Fréquentation scolaire

Au cours du recensement, 234 311 individus âgés de 3 ans et plus ont été dénombrés dans le district de Gisagara. Les résultats présentés par le graphique 2.3 montre que plus du tiers de la population âgée de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (36.0%). On remarque aussi que 23.4% de personnes fréquentent au moment du recensement et que 40.6% ont cessé de fréquenter.



Lorsque l'on descend au niveau des secteurs, on constate une disparité selon le statut de la fréquentation scolaire. En effet dans les secteurs Nyanza, Gishubi et Mukindo, on a dénombré plus de population qui n'a jamais fréquenté l'école. Les proportions de cette couche de population dans ces secteurs sont respectivement de 43.0%, 42.2% et 40.7% alors que la moyenne du district est de 36.0%. En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus l'école au moment du recensement, les plus fortes proportions se retrouvent dans les secteurs de Save (45.7%) et Kansi (42.9%) (Tableau 2.5).

Tableau 2.5 : Répartition de la population par secteur selon la fréquentation scolaire

Secteur	Proportion			Effectif
	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté	
Gikonko	22.5	42.5	35.0	15,484
Gishubi	22.8	35.0	42.2	17,920
Kansi	25.2	42.9	32.0	13,670
Kibilizi	24.7	42.6	32.7	18,724
Kigembe	22.4	40.4	37.1	15,800
Mamba	22.5	39.9	37.6	24,192
Muganza	28.1	36.8	35.1	21,279
Mugombwa	25.0	40.6	34.4	16,893
Mukindo	18.8	40.5	40.7	19,322
Musha	20.1	42.6	37.3	18,508
Ndora	24.9	42.0	33.2	16,906
Nyanza	20.4	36.6	43.0	15,231
Save	26.3	45.7	28.0	20,382
GISAGARA	23.4	40.6	36.0	234,311

Au cours du recensement, les raisons sur l'arrêt de la fréquentation scolaire ont été collectées auprès de la population concernée. Dans la population masculine ayant arrêté de fréquenter l'école, plus d'1 personne sur 5 ont affirmé qu'elles ont terminé (21.2%) et 21.2% aussi ont évoqué les raisons financières c'est-à-dire le manque d'argent pour continuer l'école. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à évoquer la raison de fin d'études (22.3%). Elles sont également moins nombreuses (19.4%) à abandonner l'école à cause du manque d'argent.

En revanche, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à abandonner l'école pour cause de maladie. En effet, on a dénombré 5.1% de femmes contre 3.9% d'hommes qui ont évoqué cette raison (Tableau 2.6).

Tableau 2.6 : Répartition de la population par secteur selon le sexe et la cause d'abandon scolaire

Hommes									
Secteur	A terminé les études	Manque d'argent	Emploi	Maladie	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Mariage	Autre raison	Effectif
Gikonko	23.9	19.6	2.9	4.2	0.6	7.8	0.5	40.5	3,056
Gishubi	16.5	22.9	2.4	5.0	0.5	5.9	2.7	44.1	3,008
Kansi	20.8	23.6	1.7	3.6	1.8	6.6	0.5	41.5	2,467
Kibilizi	24.1	28.8	1.1	3.3	0.5	7.3	0.4	34.5	3,444
Kigembe	16.3	26.7	3.4	4.9	0.5	7.4	1.4	39.3	2,887
Mamba	29.1	11.2	0.8	2.0	0.6	7.4	0.5	48.3	4,538
Muganza	22.5	15.9	1.9	3.4	0.2	5.8	1.2	49.0	3,679
Mugombwa	17.6	20.2	2.5	4.6	1.0	7.7	0.5	45.9	3,051
Mukindo	18.3	14.7	1.6	2.7	0.9	5.2	1.4	55.1	3,683
Musha	21.7	19.0	1.0	5.8	1.2	10.2	0.7	40.4	3,648
Ndora	22.9	21.1	1.8	3.8	0.8	11.7	0.6	37.4	3,054
Nyanza	12.4	33.6	2.2	3.3	0.6	4.3	0.9	42.7	2,729
Save	23.9	26.0	2.4	4.7	0.7	5.7	0.3	36.4	4,107
GISAGARA	21.2	21.2	1.9	3.9	0.7	7.2	0.9	42.9	43,351
Femmes									
Secteur	A terminé les études	Manque d'argent	Emploi	Maladie	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Mariage	Autre raison	Effectif
Gikonko	22.8	18.5	2.9	4.8	0.7	8.0	1.0	41.3	3,522
Gishubi	16.5	19.1	2.2	7.3	0.4	5.6	3.3	45.6	3,259
Kansi	23.2	20.4	1.7	5.2	1.2	4.1	1.6	42.6	3,392
Kibilizi	27.1	28.3	0.5	3.8	0.6	5.9	0.8	33.1	4,532
Kigembe	15.3	24.8	4.2	5.9	1.3	5.9	3.1	39.6	3,501
Mamba	27.7	10.7	1.0	2.7	0.6	7.1	0.8	49.3	5,111
Muganza	22.5	13.2	2.2	4.6	0.3	4.4	3.6	49.0	4,146
Mugombwa	19.5	16.1	2.7	6.1	1.0	6.4	1.1	47.1	3,816
Mukindo	17.3	13.4	1.6	3.7	0.7	4.7	2.5	56.0	4,140
Musha	24.0	18.2	0.7	7.6	1.2	7.8	1.6	38.8	4,245
Ndora	27.3	18.5	1.8	5.4	0.7	9.5	1.0	35.9	4,039
Nyanza	11.7	30.6	2.7	4.6	0.8	3.3	1.6	44.7	2,853
Save	26.4	24.6	2.1	5.7	0.4	5.0	0.9	34.8	5,213
GISAGARA	22.3	19.4	1.9	5.1	0.7	6.1	1.7	42.7	51,769

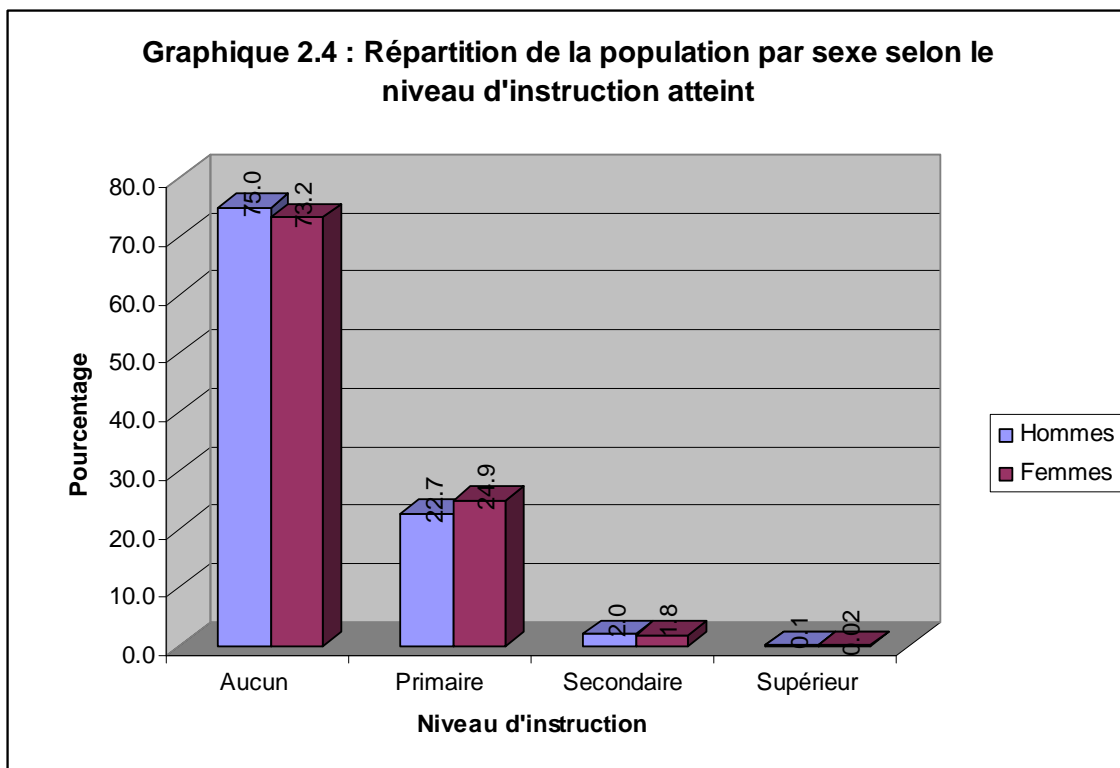
L'analyse des causes par secteurs et selon le sexe fait ressortir une grande disparité par rapport à l'ensemble du district. Chez les hommes, la proportion de ceux qui ont terminé est de 29.1% dans le secteur de Mamba au moment où cette proportion n'est que de 12.4% dans le secteur de Nyanza.

Chez les femmes on retrouve les mêmes variations au niveau des mêmes secteurs (27.7% dans le secteur de Mamba et 11.7% dans le secteur de Nyanza).

Lorsque 33.6% d'hommes évoque le manque d'argent comme cause d'abandon scolaire dans le secteur de Nyanza, on en recense que 11.2% dans le secteur de Mamba. Les mêmes tendances sont constatées chez les femmes. A Nyanza 30.6% des femmes ont évoqué les manque d'argent comme raison alors qu'à Mamba, elles n'en sont que 10.7% (Tableau 2.6).

2.4. Niveau d'instruction atteint

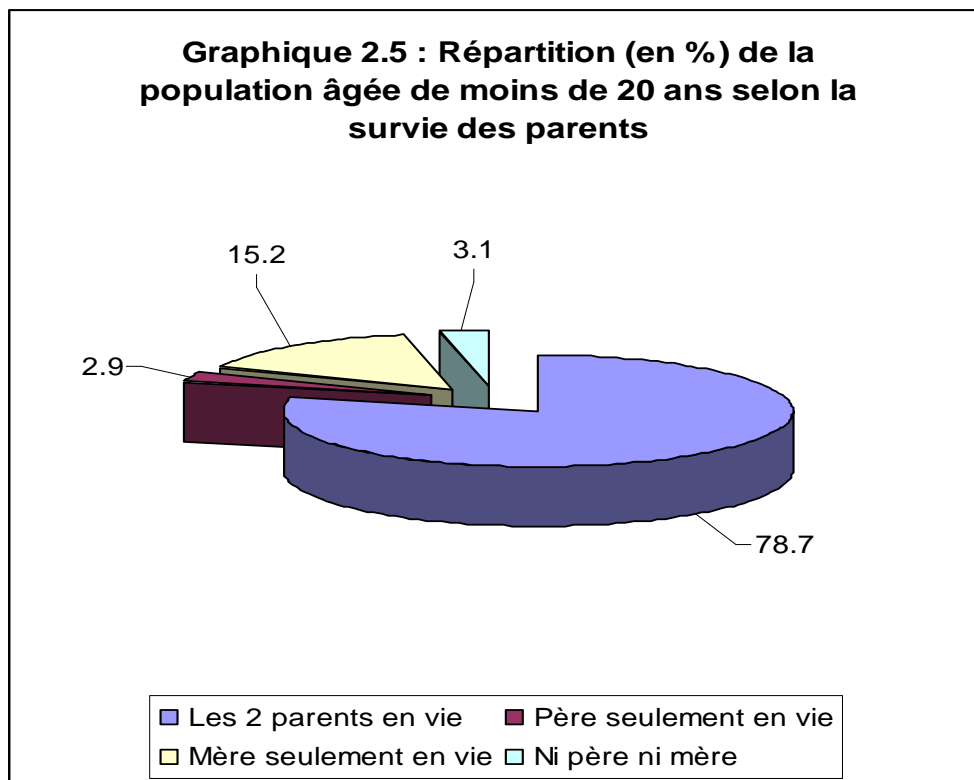
Les résultats sur le niveau d'instruction atteint selon le sexe de la population du district sont récapitulés par le graphique 2.4. Quel que soit le sexe, près de 3 personnes sur 4 n'ont aucun niveau d'instruction. Les hommes (75.0%) sont plus nombreux que les femmes (73.2%) à être sans instruction. En revanche, la tendance qui est observée au niveau primaire est de 22.7% d'hommes et 24.9% de femmes.



Du niveau secondaire jusqu'au niveau universitaire, les hommes sont plus nombreux que les femmes. En effet, on recense 2.0% d'hommes qui ont le niveau secondaire et 0.1% qui ont le niveau universitaire. Chez les femmes, ces proportions sont respectivement de 1.8% et 0.02%.

2.5. Survie des parents

Dans le district de Gisagara, on a dénombré 143 875 individus âgés de 20 ans au plus. Parmi eux, 78.7 % ont leurs parents en vie et 21.3% sont orphelins d'un parent au moins. Les orphelins de pères sont plus nombreux ; en effet 2.9% des enfants ou jeunes ont perdu uniquement leur père et 3.1% ont perdus les deux parents (Graphique 2.5).



Les secteurs les plus touchés par la perte de parents aux jeunes âges sont Kibilizi, Ndora et Save où l'on dénombre les proportions les plus élevées d'orphelins de père. Les orphelins de mère se retrouvent plus dans les secteurs de Kanshi (3.4%), Kigembe (3.3%) et de Gishubi (3.3%). Quand à ceux qui ont perdu les deux parents, les secteurs de Kibilizi (4.4%), de Kanshi (4.1%) et de Save (3.9%) détiennent les records (Tableau 2.7).

Tableau 2.7: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents

Secteur	Survie des parents (%)				Ensemble
	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère	
Gikonko	77.9	3.0	15.9	3.1	9,628
Gishubi	79.3	3.3	14.8	2.6	11,380
Kansi	76.5	3.4	16.1	4.1	8,234
Kibilizi	72.4	2.9	20.3	4.4	11,214
Kigembe	79.6	3.3	14.3	2.8	9,462
Mamba	82.8	2.5	11.9	2.8	15,367
Muganza	80.0	2.9	13.5	3.6	13,714
Mugombwa	79.1	2.7	15.5	2.6	10,241
Mukindo	81.4	2.7	13.6	2.3	11,988
Musha	79.2	2.9	15.5	2.4	11,136
Ndora	75.2	3.2	17.8	3.8	10,433
Nyanza	81.3	2.7	13.3	2.7	9,506
Save	76.5	2.8	16.8	3.9	11,572
GISAGARA	78.7	2.9	15.2	3.1	143,875

2.6. Violences subies

Dans le district de Gisagara, les résultats sur les violences subies font ressortir 2 108 cas de violences déclarées. La répartition des cas déclarés selon le type de violence montre une prépondérance de violence physique avec 1 034 cas déclarés, suivies de violences verbales et injures (580 cas), et d'autres violences (338 cas) (Tableau 2.8).

Tableau 2.8 : Effectif de la population ayant subie de violence par secteur selon le type de violence

Secteur	Types de violences				Effectif
	Violence physique	Violence sexuelle	Injure/ Violence verbale	Autre violence	
Gikonko	61	17	28	35	141
Gishubi	47	5	37	19	108
Kansi	102	14	71	6	193
Kibilizi	234	19	104	23	380
Kigembe	52	8	26	3	89
Mamba	76	18	44	42	180
Muganza	71	24	56	123	274
Mugombwa	50	8	37	2	97
Mukindo	46	4	23	6	79
Musha	100	22	82	34	238
Ndora	118	5	22	5	150
Nyanza	59	11	44	36	150
Save	18	1	6	4	29
GISAGARA	1 034	156	580	338	2 108

Par rapport aux secteurs, on observe le plus grands nombre de victimes de violences dans les secteurs de Kibilizi (380 cas), de Muganza (274 cas), de Musha (238 cas) et de Kansi (193 cas). Quel que soit le secteur, la violence physique vient en première position (Tableau 2.8).

CHAPITRE III: SANTÉ DE LA POPULATION

Ce chapitre présente les données sur la population des handicapés et les types de handicaps qui prévalent dans le district de Gisagara. Il décrit également l'état de santé de la population, l'accès aux soins de santé, la souscription à l'assurance maladie, le niveau d'utilisation de moustiquaire et renseigne sur le test de VIH ainsi que sur l'état vaccinal des enfants.

3.1. Population des handicapés

Des résultats du tableau 3.1, on note que le district de Gisagara compte 28 451 handicapés, ce qui fait environ 10.8% de la population du District. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 10.3% chez les hommes et 11.3% chez les femmes. Les secteurs Kansi (17.9%), Gikonko (15.3%) et Kigembe (13.4%) abritent les proportions les plus importantes de la population handicapée. On remarque aussi que la proportion la plus importante des hommes handicapés est observée à Kansi (15.7%) et que les proportions les plus élevées de femmes handicapées sont localisées dans les secteurs de Kansi (16.3%) et de Gikonko (16%).

Tableau 3.1: Proportion de la population handicapée par secteur selon sexe

Secteur	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif
Gikonko	14.1	16.3	15.3	2,663
Gishubi	11.6	11.4	11.5	2,357
Kansi	15.7	19.7	17.9	2,707
Kibilizi	11.7	13.4	12.6	2,601
Kigembe	12.7	13.9	13.4	2,340
Mamba	10.0	9.7	9.8	2,716
Muganza	7.9	8.6	8.3	2,005
Mugombwa	7.5	7.9	7.7	1,456
Mukindo	7.1	7.3	7.2	1,561
Musha	12.7	13.0	12.9	2,672
Ndora	7.3	10.2	8.9	1,679
Nyanza	10.0	11.0	10.5	1,801
Save	8.4	8.6	8.5	1,893
GISAGARA	10.3	11.3	10.8	28,451

Dans l'ensemble, ces proportions semblent être surestimées parce que, dans l'esprit des Rwandais, le handicap comprend aussi les maladies chroniques ainsi que les maladies d'une longue durée. C'est pourquoi d'ailleurs, on trouve dans le tableau qui va suivre, une forte proportion des gens classés dans la modalité « Autre ».

Le tableau 3.2 montre que la grande partie de la population handicapée souffre d'un handicap au niveau du tronc (22.1%) et des membres supérieurs (18.1%). On remarque aussi que 17.1% de la population handicapée du district de Gisagara souffrent d'un handicap mental et que 9.9% sont aveugles.

Le handicap situé au niveau du tronc est déclaré par 22.6% des femmes handicapées et 21.5% des hommes handicapés alors que les handicapés des membres supérieurs sont observés chez 20.1% des hommes handicapés et chez 16.5% des femmes handicapées. Notons aussi que 10.3% de femmes handicapées et 9.5% des hommes handicapés sont aveugles. Les handicapés mentaux représentent 17.1% aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Tableau 3.2 : Répartition de la population handicapée par sexe selon le type de handicap

Type de handicap	Masculin	Féminin	Ensemble
Membres supérieurs	20.1	16.5	18.1
Membres inférieurs	7.6	7.2	7.4
Tronc	21.5	22.6	22.1
Handicap mental	17.1	17.1	17.1
Sourd	5.7	5.4	5.5
Aveugle	9.5	10.3	9.9
Muet	2.4	2.9	2.6
Autre	16.2	18.1	17.3
Total	100.0	100.0	100.0
Effectif	12,544	15,907	28,451

3.2. Maladies

Le tableau 3.3 nous révèle que 52 435 personnes de Gisagara ont souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête, soit 20.0% de l'ensemble de la population du district. Cette proportion s'élève à 22.1% chez les femmes et à 17.5% chez les hommes. Au niveau des secteurs, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées à Kansi (24.1%), Muganza (22.1%), Gishubi (21.8%) et Ndora (21.3%). Chez les hommes, ce sont les secteurs de Kansi (20.7%) et de Gishubi (20.0%) qui se démarquent avec des proportions plus élevées de la population ayant souffert de maladie, alors que chez les femmes, ce sont les secteurs de Kansi (26.8%), Muganza (24.5%), Ndora (23.9%) et Gishubi (23.4%) qui ont les plus importantes proportions de la population ayant souffert de maladie.

Tableau 3.3 : Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportion			Effectif		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Gikonko	18.2	23.1	20.8	1,480	2,147	3,627
Gishubi	20.0	23.4	21.8	1,929	2,538	4,467
Kansi	20.7	26.8	24.1	1,414	2,230	3,644
Kibilizi	17.9	23.2	20.8	1,662	2,626	4,288
Kigembe	17.2	22.6	20.1	1,410	2,113	3,523
Mamba	16.8	20.6	18.8	2,172	3,018	5,190
Muganza	19.5	24.5	22.1	2,199	3,156	5,355
Mugombwa	18.1	23.0	20.7	1,575	2,323	3,898
Mukindo	14.7	19.4	17.2	1,501	2,224	3,725
Musha	18.5	22.6	20.7	1,790	2,507	4,297
Ndora	18.0	23.9	21.3	1,506	2,516	4,022
Nyanza	13.8	17.8	15.9	1,116	1,606	2,722
Save	14.9	18.0	16.6	1,533	2,144	3,677
GISAGARA	17.5	22.1	20.0	21,287	31,148	52,435

Dans l'ensemble, le tableau 3.4 nous informe que la population plus âgée a le plus souvent souffert de maladie au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête (43.1%), suivie par la population de 0 an (26.5%) et celle de 1-4 ans (23.9%). Selon le sexe, on observe que ce sont les hommes de 65 ans ou plus (38.9%) et les garçons de 0 ans (27%) qui tombent le plus souvent malade. Il en est de même pour les femmes, car c'est aussi aux groupes d'âges de 65 ans ou plus (45.7%) et de 0 an (27%) qu'elles ont le plus souvent souffert d'une maladie.

Tableau 3.4: Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Proportion			Effectif		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0	27	26	26.5	1,310	1,243	2,553
1-4	24.1	23.8	23.9	4,323	4,239	8,562
5-14	11.5	12.5	12	3,800	4,186	7,986
15-64	17.1	24.2	21	10,766	19,311	30,077
65+	38.9	45.7	43.1	1,088	2,169	3,257
Ensemble	17.5	22.1	20.0	21,287	31,148	52,435

Le tableau 3.5 montre que la population ayant souffert de maladie, a déclaré avoir souffert, en grande partie, de la Malaria (48.9%) et que c'est dans les secteurs de Muganza (57.2%) et Gishubi (56.5%) que l'on observe les proportions élevées de la population ayant souffert de la malaria. Les maux de ventre/vers intestinaux ont été déclarés par 18.1% de la population mais c'est surtout dans les secteurs de Kansi (21.1%), Kigembe (19.8%), Gishubi (19.5%) et Kibilizi (19.3%) où l'on peut le plus fréquemment localiser la population ayant eu les maux de ventre ou les vers intestinaux. On note aussi que 7.3% de la population a eu les infections

respiratoires et que ce sont essentiellement les secteurs de Kigembe (12.0%), Ndora (11.3%), Nyanza (10.1%) qui ont été les plus affectés par cette maladie.

Tableau 3.5: Répartition de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie

Secteur	Malaria	Maux de ventre/vers intestinaux	Infections respiratoires	Maladie de la peau	Blessures	Maladies diarrhéiques	Autre maladie	Total	Effectif
Gikonko	54.8	17.8	6.1	3.1	2.0	0.7	15.6	100.0	3 627
Gishubi	56.5	19.5	4.4	3.0	1.1	0.7	14.8	100.0	4 467
Kansi	38.7	21.1	7.5	4.6	2.3	1.5	24.4	100.0	3 644
Kibilizi	42.8	19.3	7.8	2.7	1.7	0.8	25.0	100.0	4 288
Kigembe	37.9	19.8	12.0	3.4	2.5	1.2	23.3	100.0	3 523
Mamba	47.4	17.3	7.5	3.8	2.4	0.9	20.7	100.0	5 190
Muganza	57.2	16.7	4.9	2.0	2.1	1.0	16.2	100.0	5 355
Mugombwa	54.4	17.9	6.5	2.6	1.8	1.5	15.3	100.0	3 898
Mukindo	46.6	18.4	6.3	2.2	1.9	1.0	23.6	100.0	3 725
Musha	54.2	17.3	5.5	2.9	2.1	1.2	16.8	100.0	4 297
Ndora	47.4	18.3	11.3	2.4	1.8	0.9	18.0	100.0	4 022
Nyanza	38.0	18.6	10.1	3.1	2.0	2.4	25.8	100.0	2 722
Save	51.2	14.8	7.8	4.3	1.8	1.2	19.0	100.0	3 677
GISAGARA	48.9	18.1	7.3	3.1	1.9	1.1	19.6	100.0	52 435

3.3. Accès aux soins de santé

Le tableau 3.6 fait ressortir que 49.1% de la population malade du district de Gisagara se fait soigner dans une formation sanitaire quand elle est malade pendant que 3.5% se font soigner chez un guérisseur traditionnel quand elles ont un problème de santé. Noter aussi que 43.1% de personnes ne se font pas soigner quand elles sont malades.

Les secteurs de Mukindo (58.6%), Mamba (53.8%), Save (51.5%) et Muganza (51.0%) ont les proportions les plus importantes de la population qui se fait soigner dans une formation sanitaire quand elle tombe malade tandis que les secteurs Gikonko (7.0%) Musha (6.3%) et Save (5.2%) comptent une part importante de la population qui fait recours au domicile du médecin quand elle est malade. Les secteurs de Kibilizi (49.1%), Kigembe (48.9%) et Nyanza (47.1%) abritent des proportions élevées de la population qui ne se font pas soigner en cas de maladie.

Tableau 3.6 : Répartition de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation

Secteur	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'a pas été en consultation	Total	Effectif
Gikonko	44.6	7.0	3.3	3.0	41.6	100.0	3,626
Gishubi	48.6	3.0	1.7	1.5	45.1	100.0	4,467
Kansi	49.0	3.5	1.0	1.2	45.1	100.0	3,644
Kibilizi	45.8	2.9	0.9	1.3	49.1	100.0	4,288
Kigembe	44.4	2.5	2.4	1.5	48.9	100.0	3,523
Mamba	53.8	1.4	1.5	1.5	41.6	100.0	5,181
Muganza	51.0	3.1	1.3	5.7	38.3	100.0	5,342
Mugombwa	48.8	2.4	1.0	4.3	43.5	100.0	3,898
Mukindo	58.6	4.2	1.7	1.4	34.0	100.0	3,723
Musha	46.2	6.3	1.8	2.4	43.3	100.0	4,297
Ndora	48.0	2.8	1.0	1.7	45.9	100.0	4,022
Nyanza	45.0	2.6	2.3	2.8	47.1	100.0	2,722
Save	51.5	5.2	1.1	2.8	39.2	100.0	3,677
GISAGARA	49.1	3.5	1.6	2.5	43.1	100.0	52,410

Quel que soit le niveau d'instruction considéré (tableau 3.7), on observe que la population s'est fait essentiellement soigner dans des formations sanitaires. Cependant, il apparaît de ce tableau que plus le niveau d'instruction augmente plus la proportion de ceux qui vont en consultation médicale dans des formations sanitaires augmente.

Tableau 3.7 : Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation

Niveau d'instruction	N.D	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'a pas été en consultation	Total	Effectif
N.D	0,0	51,3	5,1	0,0	5,1	38,5	100,0	39
Aucun	0,3	47,6	3,1	1,5	2,4	45,1	100,0	19 166
Primaire	0,2	57,7	2,8	1,6	1,9	35,8	100,0	7 013
Secondaire	0,5	67,7	4,0	1,2	1,9	24,8	100,0	844
Supérieur	0,0	94,1	0,0	0,0	5,9	0,0	100,0	17
Ensemble	0,3	50,9	3,1	1,5	2,3	42,0	100,0	27 079

Cette proportion passe de 47.6% des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction à 94.1% de celles qui ont le niveau universitaire. L'inverse se produit

quant on considère les proportions de personnes qui n'ont pas été en consultation médicale. Les personnes sans aucun niveau d'instruction et qui n'ont pas été en consultation médicale alors qu'elles étaient malades représentent 45.1%. Parmi les personnes de niveau d'instruction primaire, on note 35.8% qui ont déclaré n'avoir pas été en consultation médicale alors qu'elles étaient malades et parmi celles qui ont le niveau secondaire, seulement 24.8% ont été enregistrées. Aucune personne de niveau universitaire n'a déclaré n'avoir pas été en consultation médicale alors qu'elle était malade.

3.4. Assurance maladie

Au niveau de l'ensemble du district, on note, d'après le tableau 3.8, que la mutuelle de santé regroupe 45.2% de la population de Gisagara alors que l'assurance Rama en compte 1.6%. Remarquez aussi que les gens qui n'ont contracté aucune assurance maladie représentent 52.0% de la population.

Au niveau des secteurs, Mukindo (65.3%), Mamba (56.6%) et Musha (48.2%) rassemblent les proportions les plus élevées des personnes membres de la mutuelle de santé. De même, dans le secteur Mugombwa, la proportion des personnes assurées par Rama, atteint 2.5%. Par contre, les secteurs de Kibirizi (60.2%), Gishubi (60.1%), Kigembe (59.2%) et Mugombwa (56.8%), détiennent les plus fortes proportions de la population qui n'ont aucune assurance.

Tableau 3.8: Répartition de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance

Secteur	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif total
Gikonko	2.2	47.7	0.1	0.4	49.6	100.0	17,439
Gishubi	0.9	37.7	0.0	1.2	60.1	100.0	20,510
Kansi	1.9	40.6	0.1	1.5	55.9	100.0	15,137
Kibilizi	1.7	34.7	0.1	3.3	60.2	100.0	20,571
Kigembe	1.5	38.6	0.0	0.6	59.2	100.0	17,513
Mamba	1.2	56.6	0.1	1.0	41.0	100.0	27,572
Muganza	1.3	41.8	0.3	1.2	55.3	100.0	24,170
Mugombwa	2.5	38.4	0.2	2.1	56.8	100.0	18,828
Mukindo	1.3	65.3	0.1	0.6	32.8	100.0	21,678
Musha	1.0	48.2	0.1	0.8	49.9	100.0	20,787
Ndora	1.9	41.7	0.2	0.9	55.4	100.0	18,894
Nyanza	2.1	42.0	0.1	0.1	55.8	100.0	17,120
Save	2.1	46.5	0.1	0.3	51.0	100.0	22,197
GISAGARA	1.6	45.2	0.1	1.1	52.0	100.0	262,416

Le tableau 3.9, nous renseigne que quel que soit l'âge des adhérents, la population adhère le plus souvent à la mutuelle de santé. La proportion la plus élevée de la population ayant souscrit à la mutuelle de santé est observée au groupe d'âges de

15-64 ans et de 65 ans ou plus (46.4%) et la plus faible, au groupe d'âges de 0 ans (42.3%).

Tab.3.9 : Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âges selon le type d'assurance

Groupes d'âge	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif total
0	1.6	42.3	0.2	0.6	55.4	100.0	9645
1-4	1.6	45.5	0.1	0.7	52.0	100.0	35756
5-14	1.3	42.9	0.1	1.0	54.7	100.0	66549
15-64	1.8	46.4	0.1	1.2	50.5	100.0	142927
65+	1.2	46.4	0.0	1.3	51.1	100.0	7539
Ensemble	1.6	45.2	0.1	1.1	52.0	100.0	262416

Par contre, les proportions de la population qui ne se fait pas soigner quand elle est malade sont observées à l'âge de 0 an (55.4%) et au groupe d'âge de 5-14 ans (54.7%).

3.5. Utilisation de moustiquaire

Du tableau 3.10, on observe que dans l'ensemble, 62.3% des hommes et 62.6% des femmes dorment sous la moustiquaire.

Tableau 3.10 : Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par secteur et selon le sexe

Secteur	Proportion			Effectif		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Gikonko	69.0	70.0	69.5	8,153	9,286	17,439
Gishubi	68.7	68.5	68.6	9,643	10,867	20,510
Kansi	58.6	58.5	58.5	6,821	8,316	15,137
Kibilizi	53.0	54.2	53.7	9,261	11,310	20,571
Kigembe	58.5	58.6	58.6	8,175	9,338	17,513
Mamba	70.3	71.4	70.9	12,957	14,617	27,574
Muganza	70.5	71.0	70.8	11,302	12,876	24,178
Mugombwa	54.1	54.0	54.1	8,708	10,120	18,828
Mukindo	60.1	58.9	59.4	10,193	11,485	21,678
Musha	67.7	69.2	68.5	9,676	11,111	20,787
Ndora	52.9	53.7	53.3	8,382	10,512	18,894
Nyanza	62.5	62.8	62.6	8,109	9,011	17,120
Save	56.8	57.6	57.2	10,261	11,936	22,197
GISAGARA	62.3	62.6	62.4	121,641	140,785	262,426

Selon les secteurs, Mamba (70.9%), Muganza (70.8%), Gikonko (69.5%), Gishubi (68.6%) ainsi que Musha (68.5%) enregistrent les proportions les plus élevées des personnes dormant sous la moustiquaire. Selon le sexe, on note qu'environ sept personnes sur dix aussi bien hommes que femmes dorment sous la moustiquaire dans les secteurs de Mamba, Muganza et Gikonko.

3.6. Test de VIH

Le tableau 3.11 montre que plus d'une personne sur cinq (22.3%) ont fait le test de VIH dans le district de Gisagara. Selon le sexe, 21.8% des hommes ont fait le test de VIH contre 22.8% des femmes

Par groupe d'âges, on observe que les proportions les plus élevées de personnes qui se font tester se retrouvent aux groupes d'âges de 25-29 ans (60.0%), 30-34 ans (55.8%) et de 35-39 ans (49.5%).

Selon le sexe, on peut noter que les proportions les plus élevées des hommes qui se font tester se situent aux groupes d'âges de 25-44 ans (58.9%), 30-34 ans (58.7%), 35-39 ans (52%) et de 40-49 ans (45%). Pour les femmes c'est aux groupes d'âges de 20-24 ans (41.6%), 25-29 ans (61%), 30-34 ans (53%) et de 35-39 ans (47.6%) que l'on retrouve les proportions les plus importantes de femmes qui se font tester.

Tableau 3.11: Proportion (en %) de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âges et selon le sexe

Groupe d'âges	Proportion			Effectif		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0	12.5	11.2	11.9	4,860	4,785	9,645
1-4	8.6	9.0	8.8	17,973	17,783	35,756
5-9	6.2	5.9	6.1	17,002	17,213	34,215
10-14	5.0	5.1	5.1	15,972	16,362	32,334
15-19	7.6	9.4	8.5	13,158	13,639	26,797
20-24	28.9	41.6	35.7	12,569	14,185	26,754
25-29	58.9	61.0	60.0	10,303	12,087	22,390
30-34	58.7	53.7	55.8	5,704	7,971	13,675
35-39	52.0	47.6	49.5	5,186	7,111	12,297
40-44	45.0	37.0	40.3	4,715	6,667	11,382
45-49	36.0	23.3	28.4	4,432	6,548	10,980
50-54	28.0	15.9	20.5	3,295	5,472	8,767
55-59	22.2	12.3	16.1	2,556	4,119	6,675
60-64	17.5	8.5	11.7	1,116	2,094	3,210
65-69	15.1	6.4	9.4	975	1,826	2,801
70-74	13.7	6.5	9.0	736	1,331	2,067
75-79	7.9	4.8	6.2	592	770	1,362
80+	7.4	3.2	4.8	497	822	1,319
Gisagara	21.8	22.8	22.3	121,641	140,785	262,426

3.7. Vaccination des enfants

D'après le tableau 3.12, on voit que dans le district de Gisagara, la grande majorité des enfants de moins de 5 ans ont reçu le BCG.

Les secteurs qui se démarquent avec des fortes proportions des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le BCG, sont ceux de Musha (95.9%), Mamba (95.4%) et Nyanza (95.4%).

Selon le sexe, les proportions les plus importantes des enfants de moins de 5 ans de sexe masculin ayant reçu le vaccin de BCG sont localisées dans les districts de Musha (95.8), Kansi (95.6%), Mamba (95.4%) et Gikonko (95.4%) alors que les proportions les plus élevées des enfants de moins de 5 ans de sexe féminin ayant reçu le vaccin de BCG, sont observées dans les secteurs de Nyanza (96.1%), Musha (96%) et Save (95.5%).

Tab.3.12 : Proportion des enfants de moins de 5ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur selon le sexe de l'enfant

Secteur	Proportion			Effectif total des enfants de moins de 5 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Gikonko	95.4	94.5	94.9	1,871	1,844	3,715
Gishubi	91.8	91.6	91.7	2,482	2,310	4,792
Kansi	95.7	94.7	95.2	1,445	1,378	2,823
Kibilizi	95.0	94.3	94.7	1,818	1,801	3,619
Kigembe	95.0	94.0	94.5	1,641	1,709	3,350
Mamba	95.4	95.4	95.4	3,166	3,251	6,417
Muganza	94.3	94.5	94.4	2,652	2,713	5,365
Mugombwa	94.6	95.3	94.9	1,835	1,761	3,596
Mukindo	95.3	93.7	94.5	2,192	2,152	4,344
Musha	95.8	96.0	95.9	2,172	2,126	4,298
Ndora	94.3	93.2	93.8	1,819	1,906	3,725
Nyanza	94.7	96.1	95.4	1,805	1,766	3,571
Save	95.1	95.5	95.3	1,915	1,803	3,718
GISAGARA	94.7	94.5	94.6	26,813	26,520	53,333

Le tableau 3.13 nous révèle que la grande majorité des enfants de moins de 5 ans du district de Gisagara (97%), ont reçu tous les vaccins de PENTAVALAN. Ceci est valable que les enfants soient de sexe masculin ou de sexe féminin.

Tableau 3.13 : Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant

Secteur	Masculin						Féminin					
	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	N'est pas concerné	Effectif	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	N'est pas concerné	Effectif
Gikonko	97.6	0.7	0.3	0.6	0.8	1,798	98.2	0.9	0.3	0.3	0.4	1,747
Gishubi	95.9	1.2	1.7	0.8	0.4	2,348	96.6	1.2	1.3	0.7	0.2	2,179
Kansi	96.8	1.4	0.6	0.3	0.8	1,389	97.2	1.3	0.8	0.2	0.5	1,312
Kibilizi	96.8	1.2	0.6	0.7	0.6	1,744	97.2	0.9	0.4	0.8	0.7	1,712
Kigembe	96.0	2.0	0.4	0.3	1.3	1,572	96.9	1.7	0.4	0.2	0.8	1,618
Mamba	97.1	1.4	0.4	0.5	0.5	3,039	97.0	1.4	0.3	0.4	1.0	3,122
Muganza	96.8	1.5	0.5	0.6	0.6	2,53	96.8	1.5	0.5	0.5	0.7	2,602
Mugombwa	97.6	1.2	0.3	0.3	0.6	1,745	97.9	0.7	0.2	0.3	0.9	1,684
Mukindo	97.5	1.0	0.6	0.5	0.5	2,099	97.3	1.3	0.5	0.3	0.5	2,031
Musha	97.7	0.9	0.3	0.9	0.3	2,092	98.0	1.0	0.2	0.2	0.5	2,057
Ndora	96.7	1.3	0.7	0.3	0.9	1,725	97.2	1.5	0.3	0.3	0.7	1,794
Nyanza	97.0	1.7	0.3	0.2	0.8	1,734	96.8	1.6	0.6	0.4	0.7	1,714
Save	97.7	1.1	0.3	0.4	0.4	1,834	97.1	1.5	0.2	0.5	0.7	1,738
GISAGARA	9.07	1.3	0.6	0.5	0.6	25,649	97.2	1.3	0.5	0.4	0.6	25 310

Les secteurs de Save et Musha (97.7% chacun), Gikonko et Mugombwa (97.6% chacun), Mukindo (97.5%) et Mamba (97.1%) possèdent des proportions importantes des enfants de sexe masculin de moins de 5 ans ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN pendant que les secteurs de Gikonko (98.2%), Musha (98.0%), Mugombwa (97.9%) et Mukindo (97.3%) ont des proportions élevées des enfants de moins de 5 ans de sexe féminin ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN.

Le tableau 3.14, décrit la répartition des enfants de moins de 5 ans selon qu'ils aient reçu ou non le vaccin contre la polio. Il s'avère que 96% des enfants de sexe masculin de moins de 5 ans et 96.4% des enfants de sexe féminin de même âge ont reçu le vaccin contre la polio. Ceux qui n'ont pas été complètement vaccinés ne s'élèvent qu'à 2.7% pour les garçons de moins de 5 ans et à 2.5% pour les filles de même âge. Ceux qui n'ont reçu aucun vaccin sont estimés à 1.3% pour les garçons de moins de 5 ans et à 1.1% pour les enfants de sexe féminin de cet âge. La situation reste la même au niveau de tous les secteurs et selon le sexe. En effet, quel que soit le secteur considéré, les enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la polio sont plus ou moins égale à 96% tant pour les garçons que pour les filles.

Tableau 3.14: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et selon le sexe

Secteur	Masculin					Féminin				
	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	Effectif total	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	Effectif total
Gikonko	96.8	1.5	0.4	1.3	1,798	97.5	1.3	0.6	0.6	1,747
Gishubi	94.6	1.7	2.3	1.4	2,348	95.1	2.3	1.5	1.1	2,179
Kansi	96.3	1.9	0.6	1.2	1,389	96.4	1.8	0.9	0.9	1,312
Kibilizi	95.5	1.7	1.1	1.7	1,744	96.3	1.8	0.6	1.3	1,712
Kigembe	95.1	2.1	1.0	1.8	1,572	96.6	1.4	0.9	1.1	1,618
Mamba	96.4	1.6	0.6	1.4	3,039	96.1	1.8	0.7	1.4	3,122
Muganza	95.4	2.0	1.2	1.3	2,530	95.8	1.8	1.0	1.4	2,602
Mugombwa	95.9	1.8	1.1	1.1	1,745	96.7	1.8	0.5	1.0	1,684
Mukindo	97.2	1.6	0.3	0.9	2,099	96.7	1.8	0.6	0.9	2,031
Musha	97.1	1.5	0.6	0.8	2,092	97.1	1.8	0.5	0.5	2,057
Ndora	95.7	1.4	1.4	1.5	1,725	96.4	1.5	0.7	1.4	1,794
Nyanza	96.0	2.3	0.5	1.2	1,734	95.9	2.1	0.6	1.4	1,714
Save	96.4	2.3	0.6	0.7	1,834	96.7	2.1	0.5	0.7	1,738
GISAGARA	96.0	1.8	0.9	1.3	25,649	96.4	1.8	0.7	1.1	25,310

Le tableau 3.15 présente les enfants de moins de 5 ans ayant reçu ou non le vaccin contre la rougeole. De ce tableau nous observons que 90.4 % des enfants de moins de 5 ans tant filles que garçons ont reçu le vaccin contre la rougeole, 4.6% de Garçons et 4.4% de filles n'en ont pas reçu alors que 5% de garçons et 5.2% de filles n'étaient pas concernés c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas encore l'âge de prendre le vaccin contre la rougeole.

Le secteur Gikonko détient le record avec 92.7% de garçons et 93.6% de filles ayant reçu la Rouvax.

Tableau 3.15 : Répartition des enfants de moins de 5 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) selon le sexe

Secteur	Masculin				Féminin			
	En a reçu	N'en a pas reçu	N'est pas concerné	Effectif total	En a reçu	N'en a pas reçu	N'est pas concerné	Effectif total
Gikonko	92.7	4.6	2.7	1,798	93.6	4.4	1.9	1,747
Gishubi	89.9	6.3	3.8	2,348	91.2	5.6	3.2	2,179
Kansi	90.9	4.2	4.8	1,389	90.9	4.9	4.2	1,312
Kibilizi	88.4	6.6	5.0	1,744	89.4	4.9	5.7	1,712
Kigembe	89.9	3.3	6.8	1,572	92.2	2.7	5.1	1,618
Mamba	90.7	4.3	5.0	3,039	90.0	4.1	5.8	3,122
Muganza	87.7	6.0	6.3	2,530	87.1	5.4	7.5	2,602
Mugombwa	89.1	4.4	6.5	1,745	88.9	4.2	6.9	1,684
Mukindo	92.4	3.3	4.3	2,099	91.9	3.5	4.6	2,031
Musha	92.7	4.0	3.3	2,092	92.0	3.9	4.1	2,057
Ndora	88.5	4.1	7.5	1,725	88.2	4.1	7.7	1,794
Nyanza	89.7	4.1	6.2	1,734	89.1	4.0	6.8	1,714
Save	92.5	4.3	3.2	1,834	91.9	5.0	3.0	1,738
GISAGARA	90.4	4.6	5.0	25,649	90.4	4.4	5.2	25,310

CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION

Ce chapitre sur la santé de la reproduction présente essentiellement les données sur les soins prénatals, l'accouchement et l'utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes âgées de 12 à 49 ans.

4.1. Soins prénatals

Du tableau 4.1, il s'avère que la grande majorité des femmes enceintes vont en consultations prénatales dans les formations sanitaires. En effet, on remarque que 91.7% de femmes ont été en consultation prénatale au cours de leur dernière grossesse. Par secteur, la proportion la plus élevée est observée dans le secteur Kigembe (93.9%) et la plus faible de 88.2% à Mukindo.

Tableau 4.1 : Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse

Secteur	N.D	Hôpital/ Centre de santé	Guérisseur traditionnel	Ailleurs	N'a pas été en consultation	Total	Effectif
Gikonko	1.3	92.1	0.5	0.0	6.1	100	2,887
Gishubi	0.7	90.8	0.2	0.1	8.2	100	3,661
Kansi	0.7	92.6	0.2	0.2	6.2	100	2,338
Kibilizi	0.4	90.7	0.2	0.1	8.6	100	3,211
Kigembe	0.9	93.9	0.2	0.1	5.0	100	2,660
Mamba	0.8	92.7	0.1	0.1	6.2	100	4,540
Muganza	1.4	91.5	0.2	0.2	6.7	100	3,959
Mugombwa	0.4	93.3	0.2	0.2	5.9	100	3,077
Mukindo	1.1	88.2	0.1	0.1	10.5	100	3,435
Musha	0.7	92.3	0.3	0.0	6.6	100	3,423
Ndora	0.5	90.6	0.3	0.2	8.5	100	3,118
Nyanza	0.7	92.6	0.3	0.1	6.3	100	2,711
Save	0.4	91.0	0.3	0.1	8.2	100	3,217
GISAGARA	1.0	91.7	0.2	0.1	7.2	100	42,237

Le tableau 4.2 fournit des informations sur les femmes qui accouchent dans les formations sanitaires pour leur dernière grossesse. Ainsi, dans le district de Gisagara, seulement 42.7% des femmes accouchent dans une formation sanitaire.

Tableau 4.2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement

Secteur	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Total	Effectif total
Gikonko	41.2	58.8	100	2,887
Gishubi	37.2	62.8	100	3,661
Kansi	53.0	47.0	100	2,338
Kibilizi	42.4	57.6	100	3,211
Kigembe	48.5	51.5	100	2,660
Mamba	40.4	59.6	100	4,540
Muganza	36.7	63.3	100	3,959
Mugombwa	47.3	52.7	100	3,077
Mukindo	36.9	63.1	100	3,435
Musha	39.1	60.9	100	3,423
Ndora	50.9	49.1	100	3,118
Nyanza	43.1	56.9	100	2,711
Save	45.9	54.1	100	3,217
GISAGARA	42.7	57.3	100	42,237

Les secteurs de Kansi (53%) et de Ndora détiennent les proportions les plus élevées de femmes qui accouchent dans une formation sanitaires (50.9%).

Les proportions de femmes qui accouchent à la maison atteignent 57.3%. Ce sont les secteurs de muganza (63.3%), Gishubi (62.8%) et de Musha (60.9) qui abritent des femmes qui accouchent le plus fréquemment à la maison.

4.2. Utilisation des méthodes contraceptives

Le tableau 4.3, présente la répartition des femmes qui utilisent actuellement une méthode contraceptive ainsi que la proportion de celles qui n'en utilisent aucune.

De ce tableau, il apparaît que la grande majorité des femmes de 12-49 ans, 88.7%, n'utilisent pas de méthodes contraceptives au moment de l'enquête. Parmi celles qui en utilisent, 4.2% utilisent les injections et 1.8% les pilules.

On peut noter que c'est dans les secteurs de Nyanza (5.4%), Kigembe (3.3%) et Mamba (2.0%) que se situent les proportions les plus élevées de femmes de 12-49 ans qui utilisent les pilules. Les secteurs Mamba (6.0%), Gikonko et Musha (5.7% chacun) et Mukindo (5.5%) comptent les proportions les plus élevées de femmes qui utilisent les injections comme méthode contraceptive.

Tableau 4.3 : Proportion de femmes âgées de 12-49 ans utilisant une méthode contraceptive par secteur selon la méthode utilisée

Secteur	Pillule	Injections	Condom	Collier	MAMA	Sterilet	Retrait	Autre méthode	Aucune méthode	Effectif
Gikonko	1.3	5.7	0.3	0.1	0.6	0.0	1.5	5.7	84.7	5,157
Gishubi	1.0	2.4	0.2	0.0	0.7	0.0	0.7	1.1	93.7	6,061
Kansi	1.1	3.7	0.5	0.3	0.4	0.1	1.3	1.2	91.3	4,600
Kibilizi	1.7	4.6	0.5	0.3	1.9	0.1	0.4	1.4	89.0	6,364
Kigembe	3.3	3.8	0.5	0.1	1.1	0.0	1.4	3.5	86.2	5,045
Mamba	2.0	6.0	0.5	0.3	1.2	0.1	1.0	3.9	84.9	7,817
Muganza	0.8	3.3	0.4	0.0	0.8	0.0	0.6	2.2	91.6	6,788
Mugombwa	1.1	3.3	0.3	0.1	1.0	0.0	0.4	1.1	92.7	5,772
Mukindo	1.5	5.5	0.4	0.1	0.6	0.0	0.5	0.9	90.4	6,416
Musha	1.8	5.7	0.3	0.2	0.6	0.1	0.7	4.7	85.8	6,196
Ndora	1.2	2.3	0.7	0.3	3.2	0.0	0.9	1.9	89.4	5,882
Nyanza	5.4	3.4	0.6	0.3	0.2	0.1	1.2	5.4	83.3	4,803
Save	1.6	4.0	0.4	0.8	0.6	0.1	0.7	2.6	89.2	6,679
GISAGARA	1.8	4.2	0.4	0.2	1.0	0.1	0.8	2.7	88.7	77,580

Le tableau 4.4 montre comment se présente l'utilisation de méthodes contraceptives par état matrimonial des femmes de Gisagara. Dans l'ensemble du district, les proportions les plus élevées de femmes qui ne recouraient pas à la contraception ont été observées chez les célibataires (98.5%), chez les divorcées (92.2%), chez les séparées (91.8%) et chez les veuves (91.2%).

Pour les quelques femmes qui ont déclaré pratiquer la contraception, la méthode des injections est proportionnellement la plus utilisée (4.2%) dans l'ensemble. Evidemment, les femmes en union sont proportionnellement les plus nombreuses à pratiquer la contraception : les femmes en union monogamique utilisatrices de cette méthode représentent 9.7%, celles en union libres représentent 5.8% et celles en union polygamique 3.3%. La pilule vient en 2^{ème} position avec seulement 1.8% des utilisatrices dans l'ensemble. Comme évoqué précédemment, les femmes en union sont proportionnellement les plus nombreuses à recourir à cette méthode contraceptive soit 4% des mariées monogames, 2.4% de celles en union libre et 1.7% de celles en union polygamique. Faut-il remarquer que 2.7% des femmes pratiquant la contraception n'ont pas précisé la méthode utilisée et les fortes proportions ont été enregistrées chez les femmes en union monogamique (5.1%), chez celles en union libre (4.4%) et chez celles en union polygamique et les séparées (3.5% pour chaque catégorie).

Tableau 4.4 : Répartition de femmes âgées de 12-49 ans utilisant une méthode contraceptive par état matrimonial selon la méthode utilisée

Méthode contraceptive	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Ensemble
N.D	0.0	0.1	0.2	0.0	0.0	0.2	0.1	0.1
Pillule	0.2	4.0	2.4	1.7	0.5	0.7	1.5	1.8
Injections	0.4	9.7	5.8	3.3	2.5	2.8	2.5	4.2
Condom	0.1	0.9	0.8	0.5	0.0	0.2	0.3	0.4
Collier	0.0	0.5	0.3	0.2	0.0	0.0	0.2	0.2
MAMA	0.1	2.0	1.9	1.2	1.3	0.8	1.2	1.0
Sterilet	0.0	0.1	0.1	0.0	0.2	0.1	0.1	0.1
Retrait	0.0	2.0	1.4	1.1	0.2	0.4	0.3	0.8
Autre méthode	0.7	5.1	4.4	3.5	3.5	2.7	2.5	2.7
Aucune méthode	98.5	75.5	82.7	88.6	91.8	92.2	91.2	88.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectif	36,504	25,518	7,060	1,107	601	1,869	4,910	77,580

CHAPITRE V : DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE

Dans le présent chapitre, le phénomène de la mortalité est abordé par les décès survenus dans le district au cours des 12 derniers mois ayant précédés le recensement. A cet effet, la structure par sexe et âge au décès sera présentée.

5.1. Prévalence des décès au cours des 12 derniers mois

Au cours du recensement, des questions sur le décès survenu au cours des 12 derniers mois et l'âge au décès ont été posées. Les résultats montrent que, pour l'ensemble du district, on a dénombré 1 703 cas de décès au cours de la période indiquée.

Tableau 5.1 : Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupe d'âges au décès selon le sexe

Groupe d'âges	Proportition		
	Masculin	Féminin	Ensemble
0	16.6	17.1	17.3
1-4	18.2	21.0	19.4
5-9	8.2	8.5	8.3
10-14	3.8	5.5	4.6
15-19	3.6	4.6	4.1
20-24	4.5	4.6	4.5
25-29	3.9	5.3	4.5
30-34	2.6	3.5	3.0
35-39	2.9	2.8	2.9
40-44	4.7	2.6	3.7
45-49	5.1	2.7	4.0
50-54	4.9	3.4	4.2
55-59	4.7	3.5	4.1
60-64	3.7	3.0	3.3
65-69	3.2	2.4	2.8
70-74	4.3	3.0	3.6
75-79	2.0	1.4	1.7
80+	3.2	5.0	4.0
Total	100.0	100.0	100.0
Effectif	917	776	1703

La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (917 cas) que de femmes décédées (776 cas). Selon l'âge, on note une surmortalité chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, dans cette tranche d'âge, le nombre de décès représente 36.7% du nombre total de décès déclarés.

La situation est plus préoccupante quand on sait que 17.3% de décès déclarés ont lieu à moins d'1 an. La structure des décès par sexe et âge au décès fait ressortir certaines particularités. Proportionnellement, les filles de moins de 5 ans ont plus connu la mort que les garçons du même groupe d'âge. Egalement, entre 10 et 34 ans, on dénombre plus de décès chez les femmes que de décès chez les hommes. Ceci peut s'expliquer par le fait que, à ces âges, les femmes sont en âge de procréation et courent donc plus de risques de décès que les hommes. A partir de 40 ans, les hommes meurent plus que les femmes (Tableau 5.1).

CHAPITRE VI : EMPLOI

Le présent chapitre fait état de l'emploi des habitants du district selon les grands groupes d'âges, des types d'activités qu'ils exercent et de leur statut dans l'emploi. Les groupes d'âges concernés dans ce rapport sont ceux des enfants âgés de 5 à 17 ans et ceux de la population active âgée de 18 à 64 ans.

6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans

Dans le district de Gisagara, l'enquête a saisi 5 492 personnes âgées de 5 à 17 ans dont 2 696 de sexe masculin et 2 796 de sexe féminin. Dans l'ensemble, 36.2% de cette population ont déclaré avoir exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête comme on peut le voir à travers le graphique 6.1. Selon le sexe, ces enfants représentent 37.2% de l'ensemble de la population masculine et 35.3% de l'ensemble de la population féminine.

Tableau 6.1 : Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportion			Effectif total des enquêtés âgés de 5 à 17 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Gikonko	40,1	42,3	41,2	202	194	396
Gishubi	33,5	35,1	34,3	173	194	367
Kansi	55,0	46,6	51,0	191	176	367
Kibilizi	44,1	42,9	43,5	195	233	428
Kigembe	47,3	48,0	47,7	224	229	453
Mamba	32,5	32,6	32,6	252	279	531
Muganza	23,2	22,7	22,9	272	300	572
Mugombwa	23,8	19,8	21,7	172	192	364
Mukindo	32,1	36,0	34,1	184	200	384
Musha	49,3	42,2	46,0	213	185	398
Ndora	31,3	22,5	26,9	198	204	402
Nyanza	51,6	46,4	48,9	184	194	378
Save	25,4	28,2	26,8	236	216	452
GISAGARA	37,2	35,3	36,2	2 696	2 796	5 492

Par rapport aux secteurs, Kansi enregistre les plus fortes proportions d'enfants qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête soit 55.0% des enfants de sexe masculin et 46.6% des enfants de sexe féminin âgés de 5 à 17 ans. Il est suivi de Nyanza avec 51.6% des personnes de sexe masculin contre 46.4% de sexe féminin et Musha avec 49.3% des personnes de sexe masculin contre 42.2% de sexe féminin.

6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans

Les résultats présentés au tableau 6.1 révèlent que, dans l'ensemble du district, 87.2% de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. Dans la population féminine, la population active occupée représentait 87.6% contre 86.7% dans la population masculine.

Tableau 6.2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportion de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi			Effectif total des enquêtés âgés de 18 à 64 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Gikonko	85.7	89.1	87.6	258	338	596
Gishubi	89.7	87.0	88.2	262	324	586
Kansi	83.3	91.9	88.3	216	298	514
Kibilizi	85.5	88.4	87.2	283	397	680
Kigembe	86.5	86.7	86.6	310	383	693
Mamba	87.2	86.9	87.0	358	436	794
Muganza	89.5	87.9	88.7	344	423	767
Mugombwa	85.0	85.4	85.2	234	314	548
Mukindo	88.5	86.3	87.3	260	313	573
Musha	91.8	90.4	91.0	291	375	666
Ndora	85.8	81.0	83.0	275	379	654
Nyanza	85.9	90.8	88.6	248	305	553
Save	81.8	88.0	85.3	297	368	665
GISAGARA	86.7	87.6	87.2	3,636	4,653	8,289

Selon les secteurs, Musha compte les proportions les plus élevées de la population de 18 à 64 ans qui avaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête soit 91%. Viennent ensuite les secteurs de Muganza, Nyanza et Kansi avec respectivement 88.7%, 88.6% et 88.3%. Par rapport au sexe, Musha et Gishubi comptent proportionnellement plus d'hommes actifs occupés (91.8% et 89.7%) tandis que les proportions les plus élevées de femmes actives et occupées sont enregistrées dans les secteurs de Kansi, Nyanza et Musha qui comptent respectivement 91.9%, 90.8% et 90.4%.

6.3. Types d'activités

Les résultats présentés au tableau 6.2 révèlent que l'agriculture et activités connexes tels que l'élevage, la foresterie ou la pêche constituent la principale activité exercée dans le district de Gisagara. Si 66.9% de la population se sont déclarées occupées, 54.6% sont employés dans l'agriculture et activités connexes. Les autres types d'activités sont presque inexistantes dans le district hormis les travaux ménagers qui ont été déclarés par 7.6% de la population concernée.

Tableau 6.3: Proportion (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon la principale activité exercée

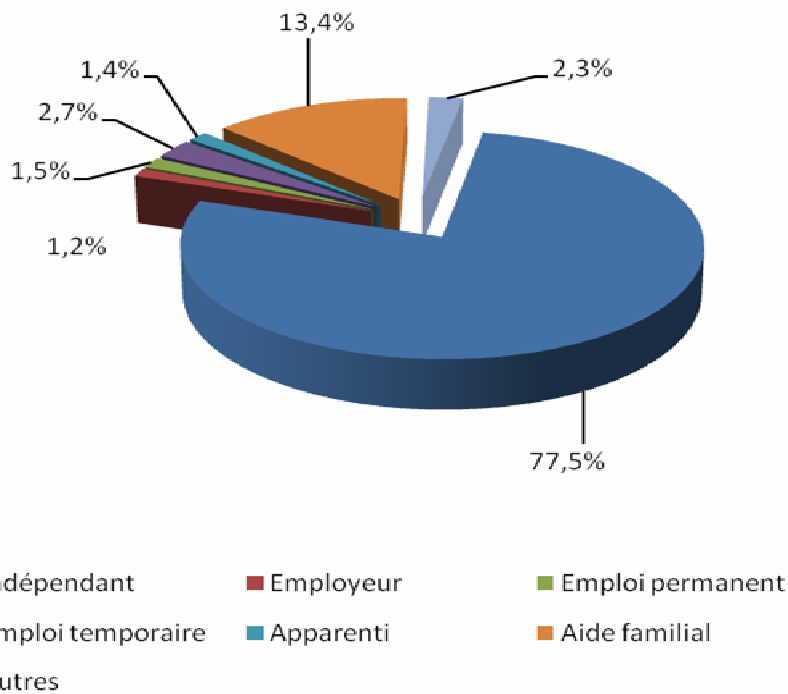
Secteur	Agriculture/Elevage/Forêt/Pêche	Mines et carrières/Industrie/Gaz/Eau/Electricité	Construction	Transport/Activités récréatives et tourisme	Banques/commerce/services assimilés	Administration/ Gouvernance/ Services à la communauté	Travaux ménagers	Autres	Ensemble	Effectif
Gikonko	52.2	0.2	0.8	0.1	1.0	1.2	9.9	4.2	69.2	1026
Gishubi	58.8	0.3	0.1	0.0	0.1	0.2	6.9	0.5	67.0	979
Kansi	50.4	0.4	0.3	0.0	0.2	0.3	17.9	3.3	72.8	922
Kibilizi	51.6	0.3	0.7	0.4	1.6	0.9	12.6	2.4	70.3	1161
Kigembe	52.9	0.1	0.3	0.3	0.6	0.3	13.9	3.3	71.5	1197
Mamba	56.7	0.7	0.4	0.1	0.1	0.6	3.6	3.3	65.5	1363
Muganza	55.9	0.2	0.2	0.0	0.4	0.2	2.2	1.4	60.5	1384
Mugombwa	53.7	0.6	0.2	0.1	0.3	1.2	2.7	1.5	60.2	950
Mukindo	56.6	0.0	0.6	0.0	0.5	0.4	4.8	3.1	65.9	973
Musha	58.8	0.4	0.5	0.0	0.5	0.2	8.0	5.6	73.7	1095
Ndora	52.7	0.2	0.2	0.0	0.9	0.6	5.1	1.5	60.8	1098
Nyanza	56.5	0.0	0.3	0.1	1.0	0.7	10.4	3.9	72.6	970
Save	51.9	0.0	0.8	0.3	0.5	0.4	4.1	4.1	61.9	1181
GISAGARA	54.6	0.3	0.4	0.1	0.6	0.6	7.6	2.9	66.9	14299

Les secteurs Musha, Kansi, Nyanza et Kigembe prennent le dessus avec les proportions respectives de 73.7%, 72.8%, 72.6% et 71.5% des personnes qui ont déclaré qu'elles étaient occupées au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête. En considérant les 2 principaux types d'activités ci haut remarqués, il apparaît que les secteurs Gishubi et Musha viennent en 1^{ère} position avec (58.8% chacun) de personnes dans l'agriculture et activités connexes. Suivent les secteurs Mamba, Mukindo et Nyanza dans lesquels la population employée dans l'agriculture représente respectivement 56.7%, 56.6% et 56.5% de l'ensemble de la population âgée de 5 ans ou plus. Par contre, Kansi, Kigembe et Kibilizi sont ceux qui comptent proportionnellement plus de personnes dans les travaux ménagers soit respectivement 17.9%, 13.9% et 12.6%.

6.4. Statut dans l'emploi

Les résultats représentés par le graphique 6.2 montrent que 757.5% de personnes âgées de 5 ans ou plus qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête avaient le statut d'indépendants alors que 13.4% étaient des aides familiales. Les autres statuts sont faiblement représentés.

Graphique 6.1: Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête par statut dans l'emploi



Par secteur, les résultats du tableau 6.3 montrent que le statut d'indépendant est proportionnellement le plus important dans les secteurs Gishubi (86.9%), Muganza (85.6%), Mugombwa (83.2%) et Mukindo (81.8%). Par contre, le statut d'aide familial compte les proportions les plus élevées dans les secteurs Kibilizi (29.8%), Kansi (27.7%), Musha (14%) et Mamba (13.6%).

Tableau 6.4: Proportion (en%) de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi

Secteur	Indépendant	Employeur	Emploi permanent	Emploi temporaire	Apprenti	Aide familial	Autres	Total	Effectif
Gikonko	75,4	1,4	3,2	2,9	1,8	13,3	2,0	100,0	715
Gishubi	86,9	0,6	0,9	1,1	0,3	9,8	0,5	100,0	656
Kansi	64,4	0,9	1,5	1,5	0,3	27,7	3,7	100,0	672
Kibilizi	60,1	1,5	2,7	3,7	1,1	29,8	1,2	100,0	819
Kigembe	77,8	0,9	1,2	3,6	1,9	12,7	1,9	100,0	856
Mamba	76,7	1,0	1,3	1,3	2,0	13,6	4,0	100,0	892
Muganza	85,6	1,2	0,5	3,1	0,0	6,3	3,3	100,0	838
Mugombwa	83,2	2,1	1,7	4,0	2,1	4,4	2,4	100,0	572
Mukindo	81,8	1,1	0,9	1,4	3,3	8,4	3,1	100,0	643
Musha	81,0	0,1	1,7	2,0	0,1	14,0	1,0	100,0	812
Ndora	80,7	2,1	1,9	2,5	1,0	9,4	2,4	100,0	673
Nyanza	77,5	0,7	1,1	3,7	1,8	13,0	2,1	100,0	707
Save	79,1	2,6	1,2	4,2	2,5	8,3	2,0	100,0	733
GISAGARA	77,5	1,2	1,5	2,7	1,4	13,4	2,3	100,0	9,530

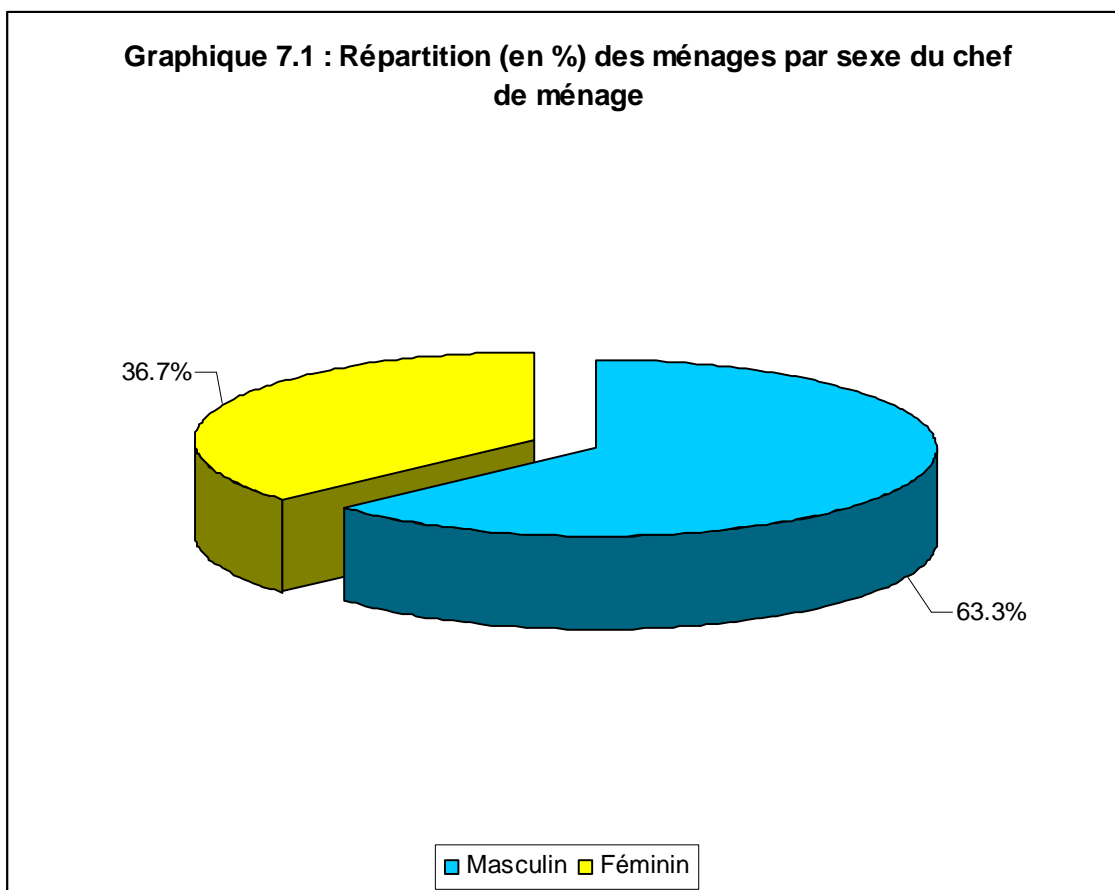
CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT

Ce chapitre traite de la répartition des ménages et leur taille, des caractéristiques des chefs de ménages (âge, sexe, état matrimonial) et du cadre de vie de ces ménages (approvisionnement en eau, type de toilette et mode principal d'évacuation des déchets ménagers). Il traite également des caractéristiques des logements des ménages à travers le mode d'occupation des logements, le mode d'acquisition de la parcelle pour les propriétaires des logements et la taille de ces logements. Enfin, ce chapitre aborde les caractéristiques de l'habitat à travers le type d'habitat, les matériaux de construction du mur, du toit et du pavé.

7.1. Caractéristiques des ménages

7.1.1. Caractéristiques des chefs de ménages

Au total, 62 683 ménages ont été dénombrés dans le district de Gisagara. Parmi eux, 63.3% sont dirigés par les hommes et 36.7% par les femmes comme on peut le voir à travers le graphique 7.1.



La distribution de ces ménages par secteur (tableau 7.1) montre que le secteur Mamba vient en tête avec l'effectif le plus élevé de 6 277 ménages. Il est suivi par les secteurs Muganza (5 804 ménages), Save (5 301), Gishubi et (5 107 ménages).

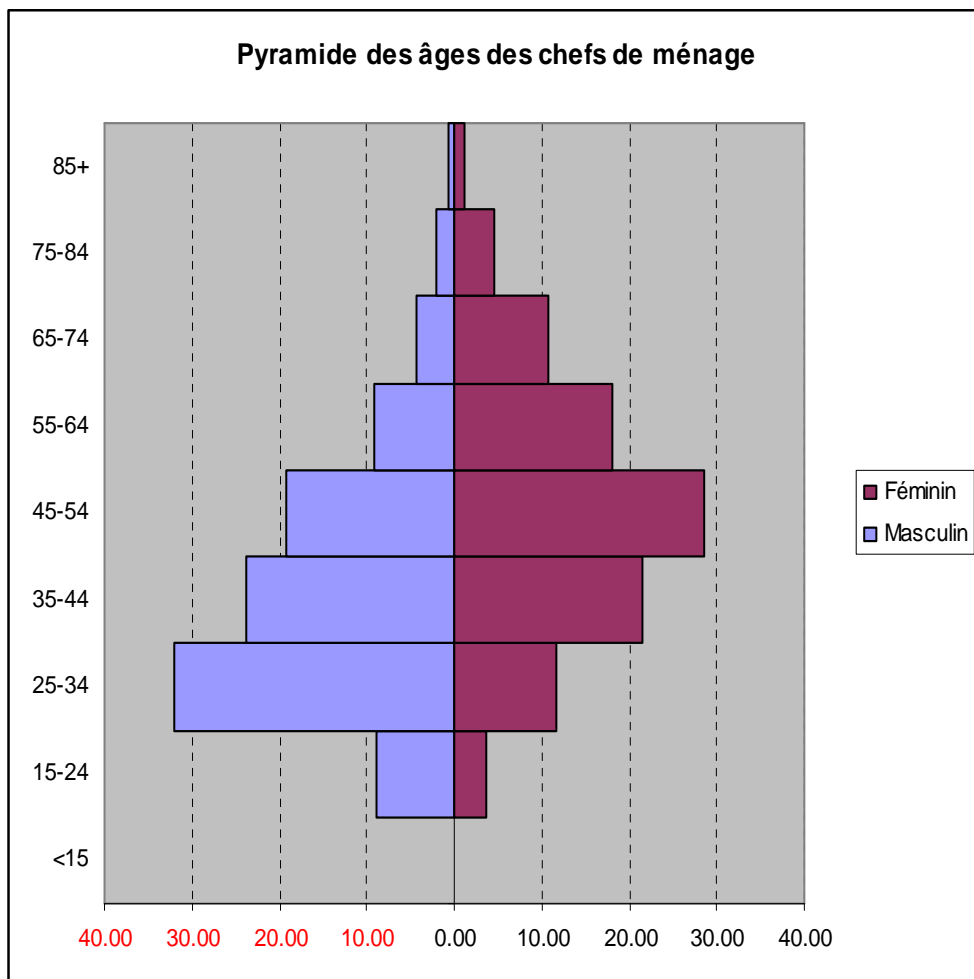
Tableau 7.1: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le sexe du chef de ménage

Secteur	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif des ménages
Gikonko	6.5	7.0	6.7	4,176
Gishubi	8.6	7.3	8.1	5,107
Kansi	5.3	6.8	5.8	3,651
Kibilizi	6.8	9.5	7.8	4,872
Kigembe	7.0	6.2	6.7	4,183
Mamba	11.1	8.1	10.0	6,277
Muganza	9.7	8.5	9.3	5,804
Mugombwa	7.1	7.6	7.3	4,581
Mukindo	8.7	6.9	8.0	5,045
Musha	8.2	7.9	8.1	5,072
Ndora	6.2	9.7	7.4	4,665
Nyanza	6.8	5.4	6.3	3,949
Save	8.1	9.2	8.5	5,301
GISAGARA	100.0	100.0	100.0	62,683

Selon le sexe du chef de ménage, les ménages dirigés par les hommes sont proportionnellement les plus nombreux dans les secteurs Mamba (11.1%), Muganza (9.7%), Mukindo (8.7%) et Gishubi (8.6%). Par contre, les ménages dirigés par les femmes sont proportionnellement les plus nombreux dans les secteurs Ndora (9.7%), Kibilizi (9.5%), Save (9.2%) et MUganza (8.5%).

La distribution des ménages par âge des chefs de ménages représentée par le graphique 7.2, fait voir une certaine dissymétrie au fur et à mesure que l'âge augmente. Dans l'ensemble, on observe que les proportions des chefs de ménages augmentent en flèche passant de 7.0% au groupe d'âges de 15-24 ans à 24.5% au groupe d'âges de 25-34 ans. Les proportions les plus importantes des chefs de ménages se remarquent aux groupes d'âges compris entre 25-34 ans et 45-54 ans variant de 24.5% à 22.6% passant par 22.9% au groupe d'âges de 35-44 ans. Au-delà de 54 ans, les proportions des chefs de ménage diminuent progressivement jusqu'à atteindre 0.8% aux âges de 85 ans et plus.

Graphique 7.2 : Pyramide des âges des chefs de ménage

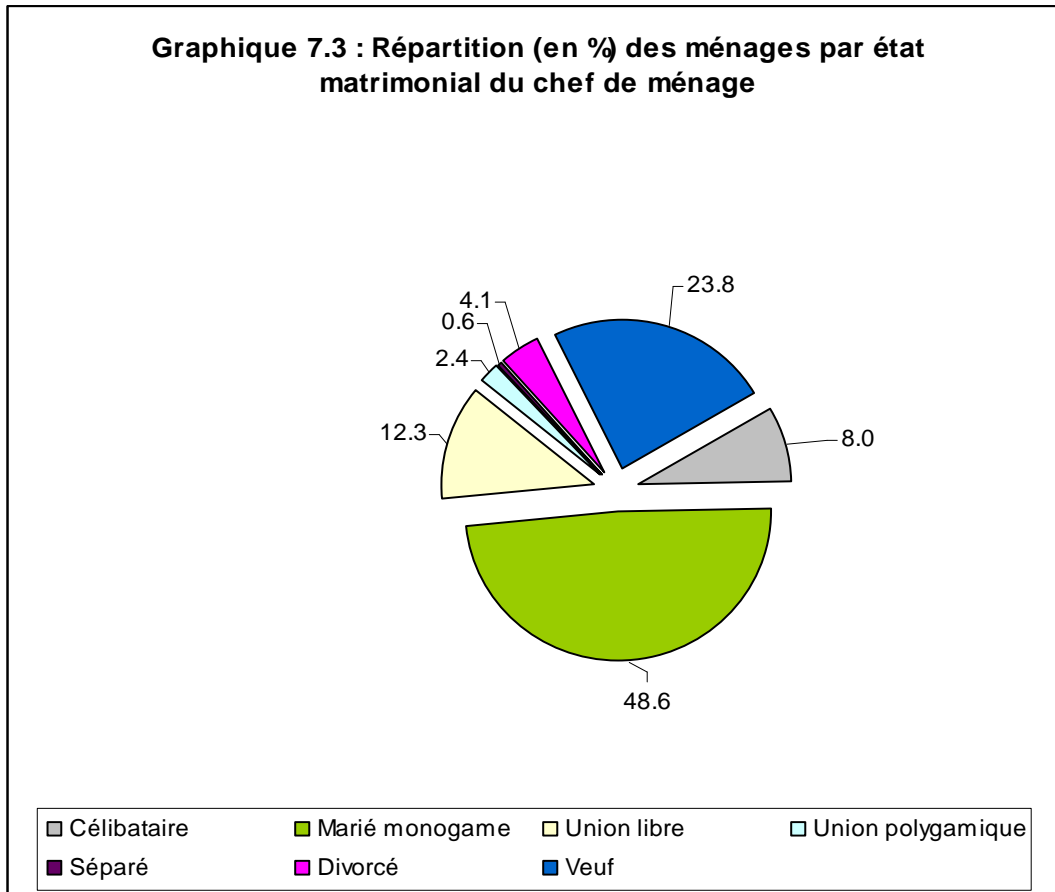


Selon le sexe, les proportions des hommes chefs de ménage s'élèvent à pic passant de 9.0% au groupe d'âges de 15-24 ans à 32% au groupe d'âges de 25-34 ans. A partir de 35 ans, la courbe des hommes chefs de ménages descend progressivement tandis que celle des femmes chefs de ménage continue à monter pour atteindre le pic de 28.5% au groupe d'âges de 45-54 ans, groupe à partir duquel les femmes chefs de ménages sont proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues hommes.

Pour l'ensemble du district, le sex ratio est de 172 hommes pour 100 femmes chefs de ménage.

La distribution des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage représentée par le graphique 7.3 révèle que, dans l'ensemble du district, les mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux (48.6%) à jouir du statut de chef de ménage. Suivent les veufs/veuves qui sont à la tête de 23.8% des ménages du district, les personnes en union libre qui représentent 12.3% des chefs de ménages et les célibataires 8.0%. C'est dans la catégorie de rupture d'union

qu'on trouve les plus faibles proportions de chefs de ménage soit 4.1% pour les divorcés et 0.6% pour les séparés.



La répartition des ménages par secteur (tableau 7.2) montre que, les ménages dirigés par des mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux quel que soit le secteur.

Tableau 7.2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage

Secteur	Célibataire	Marié monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf	Total	Effectif
Gikonko	8.5	48.9	11.5	2.6	0.5	3.9	24.2	100.0	4,176
Gishubi	5.7	48.0	15.3	2.9	1.1	5.0	22.1	100.0	5,107
Kansi	9.1	51.1	8.8	1.7	0.4	2.8	26.1	100.0	3,651
Kibilizi	9.9	36.0	18.2	1.0	0.6	4.5	29.8	100.0	4,872
Kigembe	7.0	54.9	7.1	2.0	0.6	4.0	24.3	100.0	4,183
Mamba	8.6	52.9	14.9	2.7	0.6	2.3	17.7	100.0	6,277
Muganza	9.6	50.2	12.8	3.4	0.7	3.2	19.7	100.0	5,804
Mugombwa	8.1	49.7	10.3	3.1	0.8	3.7	24.2	100.0	4,581
Mukindo	6.2	57.3	8.4	3.8	0.6	3.5	20.1	100.0	5,045
Musha	6.7	43.4	14.2	1.8	0.5	7.1	26.3	100.0	5,072
Ndora	10.1	44.9	11.0	2.6	0.4	2.8	28.2	100.0	4,665
Nyanza	5.3	52.0	12.6	1.7	0.7	5.4	22.3	100.0	3,949
Save	9.1	43.7	12.2	1.0	0.8	5.2	27.9	100.0	5,301
GISAGARA	8.0	48.6	12.3	2.4	0.6	4.1	23.8	100.0	62,683

Les secteurs Mukindo (57.3%) et Kigembe (54.9%) viennent en 1^{ère} position avec les proportions les plus élevées des ménages dirigés par des mariés monogames. Les proportions des chefs de ménages en union libre sont les plus élevées dans les secteurs Kibilizi, Gishubi, Mamba et Musha qui comptent respectivement 18.2%, 15.3%, 14.9% et 14.2% des ménages. Dans les secteurs Kibilizi, Ndora, Save, Musha, Kansi, Kigembe, Gikonko et Mugombwa, plus de 2 ménages sur 10 sont dirigés par des veufs ou veuves et les proportions les plus élevées sont observées dans Kibilizi qui en compte 29.8%.

Si les proportions des chefs de ménages en situation de séparation sont presque insignifiantes dans tous les secteurs, les divorcés sont à la tête de 7.1% des ménages du secteur Musha et 5.4% des ménages du secteur Nyanza, 5.2% de Save et 5.0% des ménages du secteur Gishubi.

7.1.2. Taille des ménages

Pour l'ensemble du district, la taille moyenne des ménages est 4.2 personnes. La taille moyenne la plus élevée de 4.4 est enregistrée dans le secteur Mamba et 4.3 dans le secteur Mukindo et Nyanza.

Tableau 7.3: Répartition proportionnelle (en%) des ménages par secteur selon leur taille

Secteur	Taille des ménages						Taille moyenne
	1	2-3	4-5	6-7	8+	Total	
Gikonko	9.1	31.6	34.6	18.2	6.5	100.0	4.2
Gishubi	8.9	34.3	35.6	16.6	4.5	100.0	4.0
Kansi	8.6	32.8	34.0	18.8	5.8	100.0	4.1
Kibilizi	8.8	30.8	34.4	19.4	6.7	100.0	4.2
Kigembe	9.8	30.1	35.0	19.3	5.9	100.0	4.2
Mamba	6.6	30.7	34.0	20.9	7.9	100.0	4.4
Muganza	9.3	32.5	32.9	19.2	6.2	100.0	4.2
Mugombwa	9.9	31.6	35.1	17.8	5.7	100.0	4.1
Mukindo	7.4	31.5	33.9	20.2	7.0	100.0	4.3
Musha	8.5	33.1	34.9	18.4	5.1	100.0	4.1
Ndora	9.5	33.2	35.0	17.0	5.3	100.0	4.1
Nyanza	7.5	30.2	34.6	20.0	7.7	100.0	4.3
Save	11.5	29.5	31.9	20.0	7.1	100.0	4.2
GISAGARA	8.8	31.7	34.2	19.0	6.3	100.0	4.2

Alors que 34.2% des ménages comptent entre 4 et 5 membres, 31.7% en comptent entre 2 et 3 tandis que 19.0% en comptent 6 et 7 et seuls 6.3% ménages comptent 8 ou plus et 8.8% compte 1 membre de ménage.

Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages composés de 8 personnes ou plus sont Mamba (7.9%), Nyanza (7.7%), Save (7.1%) et Mukindo (7.0%).

7.1.3. Cadre de vie

7.1.3.1. Approvisionnement en eau

La source aménagée est le principal mode d'approvisionnement en eau pour six ménages sur 10 dans le district de Gisagara (60.6%) tandis que la source non aménagée sert à 23.3% de ménages. Le robinet sert à 10.6% de ménages seulement comme on peut le voir au tableau 7.4. Faut-il noter que 2.7% de ménages s'approvisionnent à la rivière et que 2.6% d'autres s'approvisionnent soit au marigot soit à l'étang soit à toute autre eau de surface.

Tableau 7.4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau

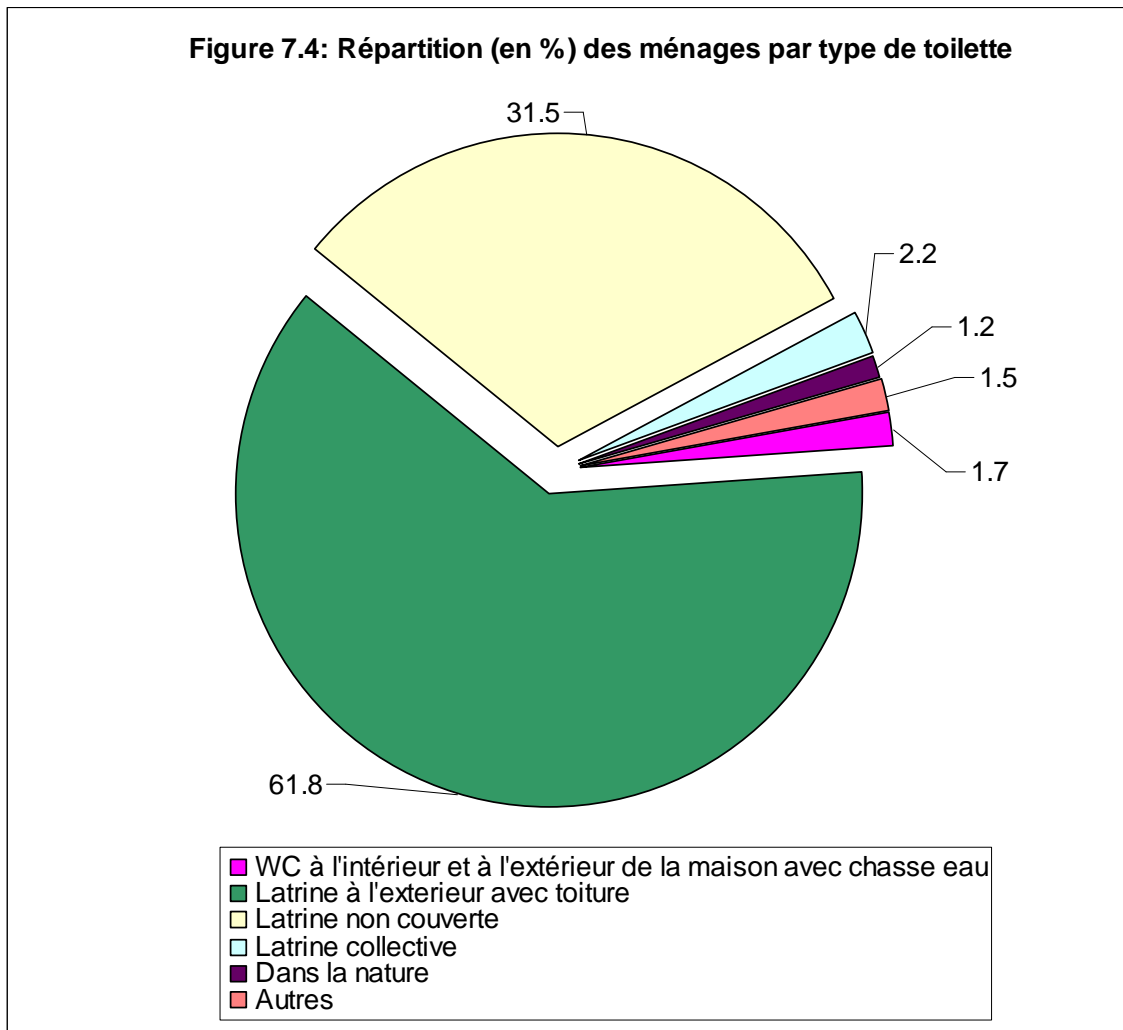
Secteur	Robinet dans la maison/Enclos/public	Source aménagée	Source non aménagée	Rivière	Lac/Marigot/Etang/Eau de surface/de pluie/Autre	Total	Effectif
Gikonko	34.2	48.7	8.0	6.5	2.5	100.0	275
Gishubi	2.0	56.9	33.2	2.7	4.7	100.0	295
Kansi	18.0	51.0	23.4	6.1	1.1	100.0	261
Kibilizi	22.8	57.0	19.6	0.0	0.6	100.0	316
Kigembe	2.6	70.7	24.4	0.3	1.3	100.0	311
Mamba	20.0	55.5	11.1	1.6	11.3	100.0	380
Muganza	6.6	60.8	26.0	2.0	4.2	100.0	408
Mugombwa	11.3	56.2	25.7	4.5	2.3	100.0	265
Mukindo	6.3	26.6	62.0	5.2	0.0	100.0	271
Musha	1.3	83.7	12.9	1.9	0.3	100.0	319
Ndora	0.9	70.3	24.1	2.8	1.5	100.0	323
Nyanza	4.9	67.7	24.7	2.3	0.4	100.0	263
Save	8.5	75.2	14.8	0.9	0.3	100.0	331
GISAGARA	10.6	60.6	23.3	2.7	2.6	100.0	4,018

Les proportions les plus élevées des ménages qui utilisent l'eau du robinet se retrouvent dans les secteurs Gikonko (34.2%) et Kibilizi (22.8%). Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages utilisant l'eau de la source aménagée sont Musha (83.7%), Save (75.2%), Kigembe (70.7%) et Ndora (70.3%). Pour la source non aménagée, Mukindo vient en 1^{ère} position avec 62.0% des ménages qui s'y approvisionnent. Il est suivi de Gishubi avec (33.2%), Muganza avec (26.0%) et Mugombwa avec (25.7%).

Concernant la rivière comme mode d'approvisionnement en eau, le secteur Gikonko vient en 1^{ère} position avec 6.5% des ménages suivi de Kansi avec 6.1% des ménages, Mukindo avec 5.2% des ménages et Mugombwa avec 4.5% des ménages. Quand à l'eau stagnante, elle est proportionnellement plus utilisée dans les secteurs de Mamba et Gishubi dans les proportions respectives de 11.3% et 4.7% des ménages.

7.1.3.2. Type de toilette

Les résultats représentés par le graphique 7.4 révèlent que 61.8% des ménages enquêtés utilisent des latrines couvertes et ayant une toiture. Par contre, 31.5% des ménages utilisent des latrines non couvertes ; ce qui paraît dangereux.



Les latrines collectives servent seulement dans 2.2% des ménages et quelques 1.7% d'autres ménages ont des WC avec chasse eau dans leurs maisons ou à l'extérieur.

Par secteur, les résultats présentés au tableau 7.5 montrent que Kigembe, Save, Mugombwa et Mukindo comptent proportionnellement beaucoup plus de ménages qui disposent des WC avec chasse eau dans la maison que les autres secteurs dans les proportions respectives de 2.9%, 2.7%, 2.6% et 2.6%.

Tableau 7.5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes

Secteur	WC à l'intérieur et à l'extérieur de la maison avec chasse eau	Latrine à l'extérieur avec toiture	Latrine non couverte	Latrine collective	Dans la nature	Autres	Total	Effectif
Gikonko	1.5	60.7	30.2	5.8	1.5	0.4	100.0	275
Gishubi	2.0	66.1	26.4	2.4	2.0	1.0	100.0	295
Kansi	0.0	55.6	40.6	1.9	1.5	0.4	100.0	261
Kibilizi	0.9	65.8	28.5	0.9	1.3	2.5	100.0	316
Kigembe	2.9	74.9	19.9	0.6	1.6	0.0	100.0	311
Mamba	1.3	46.3	45.8	4.5	0.8	1.3	100.0	380
Muganza	2.0	75.0	17.4	1.0	1.0	3.7	100.0	408
Mugombwa	2.6	51.3	42.3	0.8	1.1	1.9	100.0	265
Mukindo	2.6	57.6	35.8	1.1	0.4	2.6	100.0	271
Musha	1.6	60.5	34.2	1.6	0.9	1.3	100.0	319
Ndora	0.9	54.5	38.1	1.2	3.1	2.2	100.0	323
Nyanza	0.4	64.6	33.1	1.5	0.4	0.0	100.0	263
Save	2.7	67.7	22.7	4.5	0.6	1.8	100.0	331
GISAGARA	1.7	61.8	31.5	2.2	1.2	1.5	100.0	4,018

Les ménages disposant des latrines couvertes et avec toiture sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Muganza (75.0%), Kigembe (74.9%), Save (67.7%) et Gishubi (66.1%). Alors que les latrines non couvertes sont proportionnellement plus nombreuses à être utilisées dans les secteurs Mamba (45.8%), Mugombwa (42.3%), Kansi (40.6%) et Ndora (38.1%), les latrines collectives le sont dans les secteurs Gikonko, Mamba et Save dans les proportions respectives de 5.8%, 4.5% et 4.5% des ménages.

7.1.3.3. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères

La majorité des ménages du district de Gisagara (79.5%) jettent les déchets ménagers dans des fosses aménagées à l'extérieur de la maison et quelques 11.2% d'autres les jettent dans les champs. La poubelle est utilisée par 6.1% seulement des ménages. La nature a été déclarée par 2.0% des ménages.

Tableau 7.6: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères

Secteur	Fosse aménagée à l'extérieur de l'enclos	Poubelle	Dans les champs	Dans la nature	Autres	Total	Effectif
Gikonko	76.4	5.5	17.1	0.4	0.4	100.0	275
Gishubi	71.2	14.6	9.8	3.1	0.7	100.0	295
Kansi	73.6	9.2	12.6	3.4	1.1	100.0	261
Kibilizi	83.9	6.3	8.5	0.6	0.6	100.0	316
Kigembe	92.0	1.6	4.2	0.6	1.3	100.0	311
Mamba	79.5	3.2	11.8	5.3	0.0	100.0	380
Muganza	77.7	8.1	9.6	3.4	0.7	100.0	408
Mugombwa	80.4	4.9	10.2	4.2	0.4	100.0	265
Mukindo	76.0	2.2	18.5	0.7	2.6	100.0	271
Musha	79.3	3.1	14.4	1.6	1.3	100.0	319
Ndora	75.2	4.3	17.6	0.9	0.6	100.0	323
Nyanza	93.5	2.7	3.4	0.0	0.0	100.0	263
Save	75.8	13.0	8.2	1.2	1.5	100.0	331
GISAGARA	79.5	6.1	11.2	2.0	0.8	100.0	4,018

Dans 2 secteurs, les fosses aménagées sont utilisées par plus de 90% des ménages, venant en tête avec 93.5%. Les secteurs de Nyanza (93.5%), de Kigembe (92.0%), de Kibilizi (83.9%) et de Mugombwa (80.4%) suivent avec plus de 80% de ménages qui jettent les déchets ménagers dans les fosses aménagées.

Dans les secteurs qui comptent les proportions les plus faibles de ménages qui utilisent des fosses aménagées les déchets ménagers sont directement jetés dans les champs. Les proportions les plus élevées de ménages qui recourent à ce dernier mode d'évacuation des déchets ménagers se retrouvent dans les secteurs Mukindo (18.5%), Ndora (17.6%), Gikonko (17.1%) et Musha (14.4%).

7.2. Caractéristiques des logements

7.2.1. Mode d'occupation du logement

Les résultats présentés au tableau 7.7 montrent que la plupart des logements des ménages (91.4%) du district de Gisagara sont des propriétés des ménages. Les autres ménages occupent des logements appartenant à un membre de leur famille dans les proportions de 4.7% et 3.4% d'autres logent dans des unités d'habitation appartenant à une autre personne qui n'est pas de la famille.

Tableau 7.7 : Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements

Secteur	Mode d'occupation du logement						Effectif
	Propriétaire	Appartient à un membre de famille	Appartient à une autre personne	Appartient à l'Etat	Appartient à un établissement privé	Total	
Gikonko	92.0	4.0	2.9	0.7	0.0	100.0	275
Gishubi	94.2	3.4	1.0	1.4	0.0	100.0	295
Kansi	87.0	6.9	5.0	0.8	0.0	100.0	261
Kibilizi	87.7	3.8	7.9	0.6	0.0	100.0	316
Kigembe	92.3	3.9	2.9	0.3	0.3	100.0	311
Mamba	92.6	4.2	2.9	0.0	0.3	100.0	380
Muganza	92.6	4.9	2.2	0.2	0.0	100.0	408
Mugombwa	92.8	4.5	2.6	0.0	0.0	100.0	265
Mukindo	95.6	3.7	0.7	0.0	0.0	100.0	271
Musha	92.8	4.4	2.2	0.6	0.0	100.0	319
Ndora	90.1	5.0	5.0	0.0	0.0	100.0	323
Nyanza	89.4	4.6	5.7	0.0	0.4	100.0	263
Save	89.1	7.6	3.0	0.3	0.0	100.0	331
GISAGARA	91.4	4.7	3.4	0.4	0.1	100.0	4,018

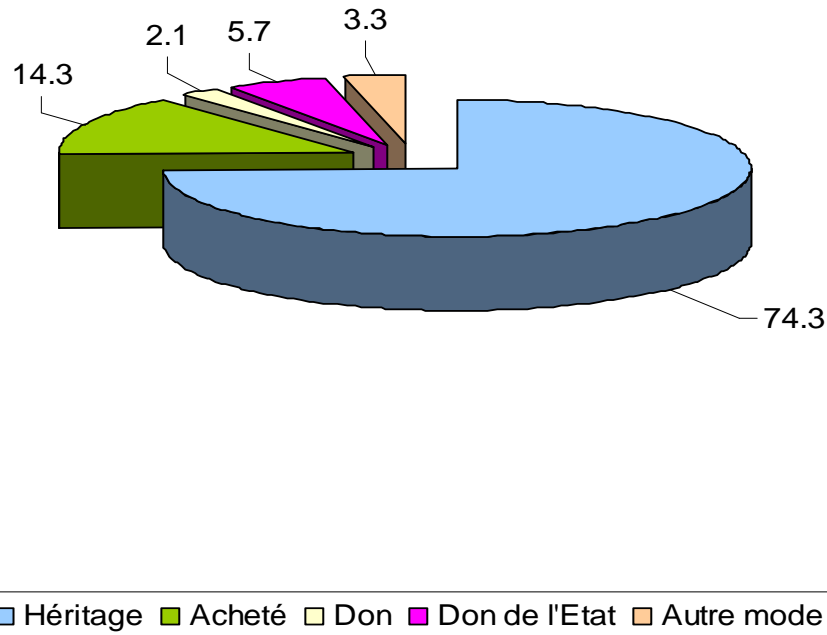
Plus de 9 ménages sur 10 ont déclaré être propriétaires de leurs logements et Mukindo en compte proportionnellement le plus grand nombre de 95.6%. Pour les autres secteurs, les chefs de ménages sont propriétaires de leurs logements à plus de 80%.

Les ménages qui occupent des logements qui appartiennent à des membres de famille sont proportionnellement les plus nombreux dans les secteurs de Save (7.6%) et de Kansi (6.9%). Les ménages qui ont déclaré que leurs logements appartiennent à d'autres personnes qui ne sont pas membres de la famille sont proportionnellement les plus nombreux dans le secteur Kibilizi où ils représentent 7.9% de l'ensemble des ménages.

7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle

La figure 7.5 montre que, pour 74.3% des chefs de ménages propriétaires de leurs logements, les parcelles dans lesquels sont construits ces logements ont été acquis par héritage et, pour 14.3% d'autres, ils les ont achetés. Seuls 5.7% des chefs de ménages propriétaires de leurs logements ont reçu leurs parcelles de l'Etat tandis que 3.3% d'autres en ont reçu des tierces personnes.

Figure 7.5 : Répartition (en %) des ménages propriétaire de leurs logements selon le mode d'acquisition de la parcelle



La situation par secteur est représentée au tableau 7.8. Les résultats révèlent que les secteurs Save, Nyanza, Gishubi et Mukindo comptent proportionnellement les plus grands nombres de ménages qui possèdent des parcelles héritées soit respectivement 90.2%, 81.3%, (78.8% chacun).

Les parcelles achetées par des membres de ménages sont proportionnellement les plus nombreuses dans les secteurs Muganza (20.1%), Kigembe (18.4%), Mugombwa(17.9%) et Musha (17.6%).

Quant aux parcelles acquises de l'Etat, les proportions des ménages bénéficiaires sont plus élevées dans les secteurs Mamba (20.5%), Gishubi (9.4%), Mugombwa (6.9%) et Gikonko (5.5%).

Les ménages propriétaires de leurs logements qui n'ont pas précisé le mode d'acquisition de leurs parcelles sont plus nombreux dans les secteurs Gikonko, Mugombwa, Ndora et Mamba où ils atteignent les proportions respectives de 7.5%, 4.1%, 4.1% et 3.7%.

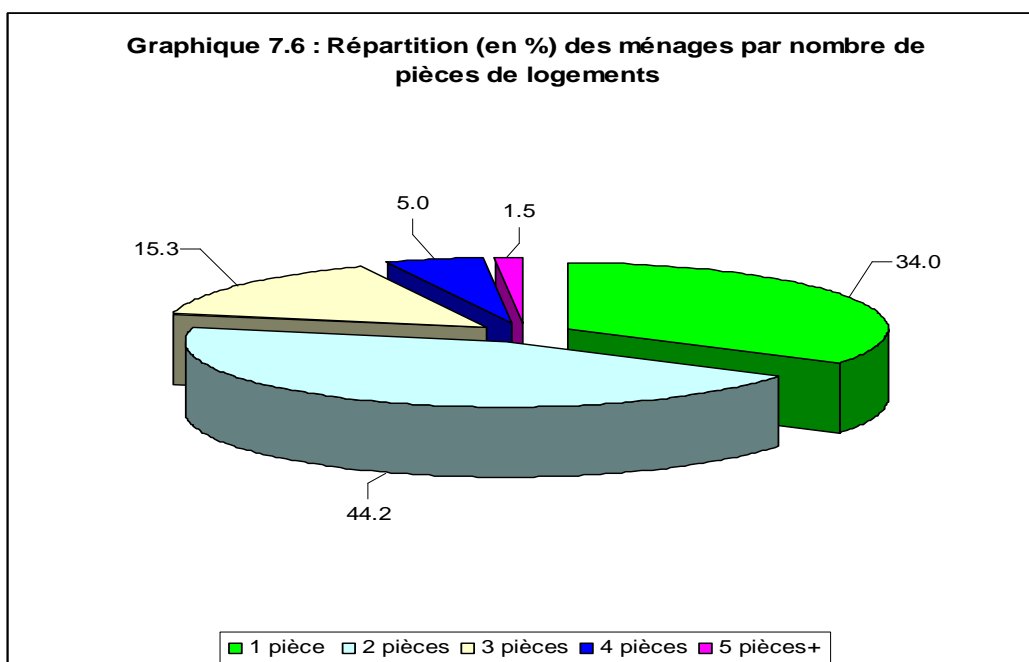
Tableau 7.8: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle

Secteur	Mode d'acquisition de la parcelle					Total	Effectif
	Héritage	Acheté	Don	Don de l'Etat	Autre mode		
Gikonko	68.9	16.5	1.2	5.5	7.5	100	254
Gishubi	78.8	8.6	1.8	9.4	1.4	100	278
Kansi	77.6	12.7	1.8	3.9	3.5	100	228
Kibilizi	75.5	15.5	4.0	4.0	1.1	100	277
Kigembe	73.6	18.4	1.4	2.1	3.5	100	288
Mamba	60.2	12.2	3.1	20.5	3.7	100	352
Muganza	67.5	20.1	4.2	4.8	3.4	100	378
Mugombwa	68.3	17.9	2.8	6.9	4.1	100	246
Mukindo	78.8	13.1	2.7	1.9	3.5	100	259
Musha	74.3	17.6	1.4	3.7	3.0	100	296
Ndora	77.3	12.4	1.4	4.5	4.1	100	291
Nyanza	81.3	13.2	0.9	1.7	2.6	100	235
Save	90.2	6.4	0.3	0.7	2.4	100	295
GISAGARA	74.3	14.3	2.1	5.7	3.3	100	3,677

7.2.3. Nombre de pièces des logements

Dans le district de Gisagara, 44.2% de ménages logent dans des unités d'habitation de 2 pièces seulement et 34% occupent des logements d'une seule pièce.

En somme, plus le nombre de pièces de logements augmente, plus les proportions des ménages qui les occupent diminuent.



Les logements de 3 pièces servent seulement à 15.3% des ménages tandis que quelques 5% des ménages logent dans des unités d'habitation de 4 pièces.

Par secteur (tableau 7.9), les logements d'une seule pièce sont proportionnellement les plus nombreux dans Gishubi (48.1%), Musha (41.4%), Mamba (39.7%) et Muganza (39.5%).

Tableau 7.9: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation

Secteur	Nombre de pièces des logements					Total
	1	2	3	4	5+	
Gikonko	34.5	44.4	15.3	4.7	1.1	100.0
Gishubi	48.1	39.3	10.5	1.7	0.3	100.0
Kansi	31.4	48.3	16.1	3.4	0.8	100.0
Kibilizi	23.1	41.8	22.2	6.6	6.3	100.0
Kigembe	28.6	49.2	15.1	5.1	1.9	100.0
Mamba	39.7	41.6	14.5	3.4	0.8	100.0
Muganza	39.5	44.9	13.0	2.5	0.2	100.0
Mugombwa	33.2	45.7	15.5	3.4	2.3	100.0
Mukindo	35.8	47.2	10.7	5.5	0.7	100.0
Musha	41.4	43.3	11.6	3.1	0.6	100.0
Ndora	30.3	43.0	16.4	8.0	2.2	100.0
Nyanza	30.0	46.0	17.5	6.1	0.4	100.0
Save	24.2	42.0	20.5	11.8	1.5	100.0
GISAGARA	34.0	44.2	15.3	5.0	1.5	100.0
Effectif	1 367	1 776	614	202	59	4 018

Toujours au tableau 7.9, les résultats montrent que les logements de 2 pièces sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Kigembe (49.2%), Kansi (48.3%), Mukindo (47.2%) et Nyanza (46%). Par contre, le nombre des unités d'habitation à 3 pièces est élevé dans les secteurs Kibilizi (22.2%), Save (20.5%), Nyanza (17.5%) et Ndora (16.4%).

Par rapport à la taille des ménages, les résultats représentés au tableau 7.10 ci-dessous révèlent que les proportions les plus élevées de ménages habitant des logements d'une seule pièce sont celles des ménages composés de 2 ou 3 membres (44.7%). On remarque tout de même que 7.8% des ménages composés de 6 ou 7 personnes et 1.6% des ménages composés de 8 membres ou plus habitent des logements d'une seule pièce.

Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille

Nombre de pièces	Taille des ménages					Total	Effectif
	1	2-3	4-5	6-7	8+		
1	16.5	44.7	29.5	7.8	1.6	100.0	1,367
2	3.6	26.4	39.1	23.8	7.1	100.0	1,776
3	5.0	17.4	33.2	26.2	18.1	100.0	614
4	5.4	21.3	28.7	25.7	18.8	100.0	202
5+	6.8	20.3	22.0	25.4	25.4	100.0	59
Ensemble	8.3	30.9	34.1	18.8	7.8	100.0	4,018

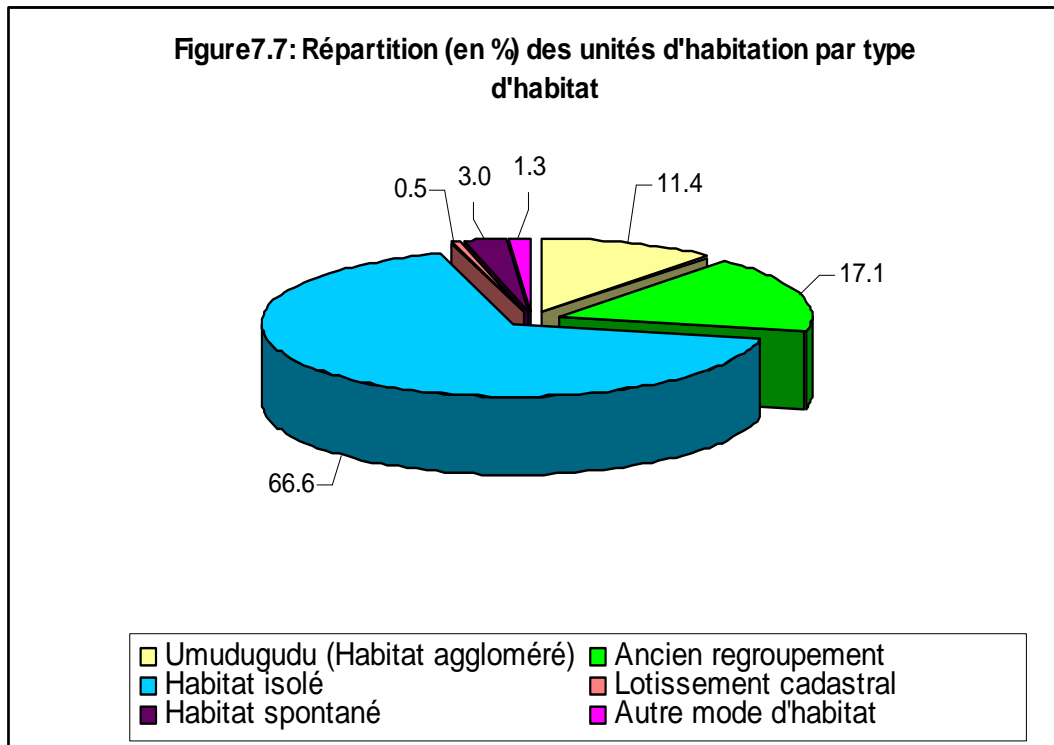
Parmi les unités d'habitation de 2 pièces, 39.1% sont occupés par des ménages composés de 4 ou 5 membres, 26.4% par des ménages de 2 ou 3 membres et 23.8% par des ménages de 6 ou 7 membres. On retrouve également 7.1% des ménages de 8 personnes ou plus qui logent dans des unités d'habitation à 2 pièces. On remarque toutefois que les ménages composés de 4 à 8 personnes sont proportionnellement les plus nombreux à occuper des logements qui comptent 3 pièces ou plus soit 33.2%, 26.2% et 18.1% des logements de 3 pièces occupés respectivement par des ménages de 4-5 personnes, 6-7 personnes et 8 personnes ou plus. Ceux de 4 pièces sont occupés par les ménages ayant les tailles de 4-5 personnes, 6-7 personnes et 8 personnes ou plus dans les proportions respectives de 28.7%, 25.7% et 18.8%.

7.3. Caractéristiques de l'habitat

7.3.1. Type d'habitat

Dans le district de Gisagara, le type d'habitat qui prédomine est l'habitat isolé ou dispersé qui représentent 66.6% de l'ensemble des unités d'habitation comme on le voit à la figure 7.7. Viennent ensuite l'ancien regroupement et l'habitat aggloméré ou Imidugudu dans les proportions respectives de 17.1% et 11.4%. L'habitat

spontané, bien que prohibé, englobe des proportions non négligeables de 3% des unités d'habitation de l'ensemble du district.



L'analyse de la situation par secteur (tableau 7.11) révèle que l'habitat isolé est prédominant dans les secteurs Nyanza (79.8%), Mukindo (77.5%), Muganza (75.5%) et Kigembe (74.3%).

Quant à l'ancien regroupement, les proportions les plus élevées des unités d'habitation de ce type se retrouvent dans les secteurs Save, Gishubi, Kibilizi et Kansi qui comptent respectivement 45.9%, 39.3%, 25.3% et 19.2% de l'ensemble de leur unités d'habitation.

Par contre, l'habitat aggloméré prédomine dans les secteurs Gikonko, Mugombwa, Musha et Ndora où il représente respectivement 30.9%, 16.6%, 15.0% et 13.9%. Pour l'habitat spontané, les secteurs qui viennent au 1^{er} plan sont Mamba qui en compte 7.6% de l'ensemble de ses unités d'habitation et Gikonko qui en compte 5.8%.

Tableau 7.11: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat

Secteur	Umudugudu (Habitat aggloméré)	Ancien regroupement	Habitat isolé	Lotissement cadastral	Habitat spontané	Autre mode d'habitat	Total	Effectif
Gikonko	30.9	5.8	48.7	1.5	5.8	6.5	100.0	275
Gishubi	6.4	39.3	53.9	0.0	0.3	0.0	100.0	295
Kansi	8.0	19.2	67.4	0.0	4.6	0.4	100.0	261
Kibilizi	12.3	25.3	58.2	0.6	2.8	0.6	100.0	316
Kigembe	10.3	8.4	74.3	0.6	4.5	1.6	100.0	311
Mamba	8.9	10.3	72.4	0.8	7.6	0.0	100.0	380
Muganza	10.8	11.0	75.5	0.5	2.0	0.2	100.0	408
Mugombwa	16.6	11.3	69.1	0.4	1.1	1.5	100.0	265
Mukindo	8.1	7.7	77.5	0.0	3.3	3.0	100.0	271
Musha	15.0	13.2	68.3	0.3	2.8	0.3	100.0	319
Ndora	13.9	11.5	72.1	0.3	0.0	2.2	100.0	323
Nyanza	4.9	13.3	79.8	0.8	1.1	0.0	100.0	263
Save	3.6	45.9	46.2	0.6	2.4	1.2	100.0	331
GISAGARA	11.4	17.1	66.6	0.5	3.0	1.3	100.0	4,018

7.3.2. Nature du mur

Dans l'ensemble du district, le bois pisé ou le bambou est le matériau le plus utilisé dans la construction des murs. Les unités d'habitation construites avec ce matériau représentent 82.8%. Les briques adobes viennent en 2^{ème} position mais pour seulement 14.9% de logements.

Concernant la situation dans les secteurs, les unités d'habitation de Musha et Kansi ont le plus fréquemment des murs construits en bois pisé ou bambou avec des proportions qui atteignent respectivement 91.2% et 90.8% des unités d'habitation dont les murs sont en Pisé/Bambou. Dans les autres secteurs, les unités d'habitation dont les murs sont en bois pisé ou bambou varient entre 71.6% et 89.8%.

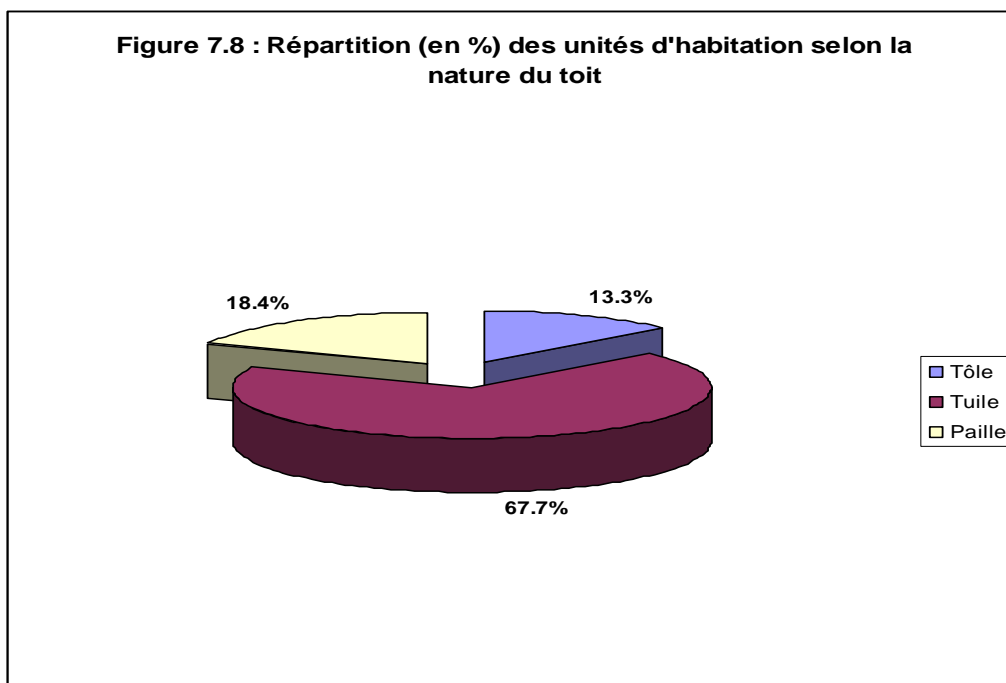
Les logements en briques adobes prédominent seulement dans le secteur Mukindo où ils représentent 24.7%. Il est suivi par Kibilizi qui, lui compte 21.5% des unités d'habitation avec ce matériau (Tableau 7.12).

Tableau 7.12: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur

Secteur	Matériaux de construction des murs					Effectif
	Pisé/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Autres	Total	
Gikonko	83.6	13.5	2.2	0.4	100.0	275
Gishubi	89.8	7.1	0	2.7	100.0	295
Kansi	90.8	8.8	0.4	0	100.0	261
Kibilizi	73.7	21.5	2.5	1.6	100.0	316
Kigembe	86.2	12.9	0	0	100.0	311
Mamba	86.8	11.1	0.5	1.1	100.0	380
Muganza	80.9	17.9	0.5	0.7	100.0	408
Mugombwa	80	15.8	1.5	0.8	100.0	265
Mukindo	71.6	24.7	1.1	1.8	100.0	271
Musha	91.2	7.5	0.6	0.3	100.0	319
Ndora	79.9	18.9	0.3	0.3	100.0	323
Nyanza	79.1	18.3	2.3	0.4	100.0	263
Save	81.3	16.3	1.5	0.6	100.0	331
GISAGARA	82.8	14.9	1.0	0.8	100.0	4,018

7.3.3. Nature du toit

Les résultats présentés à la figure 7.8 montrent que la tuile est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture. Dans l'ensemble du district, 67.7% des logements sont couverts par ce matériau. La Paille vient en 2^{ème} position avec 18.4% des logements dont la toiture est en paille. Elle est suivie par la tôle avec 13.3%.



Par secteur (tableau 7.13), les unités d'habitation sont couvertes de tuile à 82.3% dans Kigembe. Les secteurs de Kansi (79.3%), Kibilizi (78.8%), Mugombwa (76.6%) et Mukingo (76%) comptent plus de 70% des ménages dont les unités d'habitations sont en tuile. Certainement que c'est la tuile locale qui est utilisée.

Tableau 7.13: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation

Secteur	Matériaux de construction du toit					Effectif total
	Tôle	Tuile	Paille	Autre	Total	
Gikonko	44.0	37.5	17.5	0.7	100.0	275
Gishubi	8.8	58.6	31.5	0.7	100.0	295
Kansi	8.0	79.3	11.5	0.4	100.0	261
Kibilizi	10.8	78.8	10.4	0.0	100.0	316
Kigembe	7.7	82.3	9.6	0.0	100.0	311
Mamba	23.9	51.6	23.4	0.5	100.0	380
Muganza	7.1	65.4	27.0	0.5	100.0	408
Mugombwa	9.1	76.6	14.0	0.0	100.0	265
Mukindo	2.2	76.0	20.7	0.4	100.0	271
Musha	16.9	58.6	24.1	0.0	100.0	319
Ndora	10.5	71.5	17.0	0.3	100.0	323
Nyanza	11.4	74.9	13.7	0.0	100.0	263
Save	12.1	74.3	13.6	0.0	100.0	331
GISAGARA	13.3	67.7	18.4	0.3	100.0	4,018

Les secteurs ayant de faibles proportions de logements couverts de tuile en ont les plus fortes en logements couverts de tôle. C'est le cas de Gikonko qui compte 44.0% des unités d'habitation couvertes de ce matériau, Mamba avec 23.9% et Musha avec 16.9%. On trouve encore des maisons en toiture couverte de paille avec les proportions les plus élevées dans Gishubi (31.5%), Muganza (27%) et Musha (24.1%).

7.3.4. Nature du pavement

Dans le district de Gisagara, la majorité des unités d'habitation (82.2%) ont le pavement en terre battue et seulement 10.6% en ont en ciment.

Parmi les secteurs qui comptent beaucoup de logements avec le pavement en terre battue, Gishubi vient en 1^{ère} position avec 91.2% des unités d'habitation. Suivent Muganza avec 89.5%, Musha avec 86.5% et Mamba avec 86.3% des logements.

Tableau 7.14: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation

Secteur	Matériaux de construction du pavement					Effectif total
	Terre battue	Ciment	Briques cuites	Pierres	Total	
Gikonko	86.2	10.9	1.5	0.4	100.0	275
Gishubi	91.2	7.5	0.0	1.0	100.0	295
Kansi	80.8	8.8	9.6	0.4	100.0	261
Kibilizi	68.7	20.6	9.5	0.9	100.0	316
Kigembe	80.1	11.6	7.1	1.0	100.0	311
Mamba	86.3	12.4	0.8	0.0	100.0	380
Muganza	89.5	4.4	5.1	0.5	100.0	408
Mugombwa	80.0	7.9	9.8	1.9	100.0	265
Mukindo	82.7	5.9	9.6	0.7	100.0	271
Musha	86.5	11.0	1.3	0.6	100.0	319
Ndora	79.9	12.4	6.5	0.6	100.0	323
Nyanza	80.6	8.4	9.9	1.1	100.0	263
Save	74.0	15.1	9.7	0.9	100.0	331
GISAGARA	82.2	10.6	6.0	0.7	100.0	4,018

Les secteurs dans lesquels on trouve des unités d'habitation avec le pavement en ciment sont Kibilizi, save, Mamba et Ndora avec les proportions respectives de 20.6%, 15.1% et 12.4% pour chacun de ces deux derniers secteurs cités.

CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES

Ce chapitre comporte les résultats de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 4 018 ménages tirés dans les ménages recensés. Il présente les résultats des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et également du secteur du crédit et de l'épargne. Dans le secteur de l'agriculture, on s'est intéressé à la possession de parcelles exploitées, aux moyens de production et à l'utilisation des méthodes anti érosives. Dans le domaine d'élevage, le type et la taille de bétail ont été étudiés. Enfin au niveau du crédit et épargne, l'on s'est limité à la présentation des ménages qui possèdent un compte en banque.

8.1. Agriculture

8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données montre que 55.8% des ménages enquêtés possèdent des terres qu'ils cultivent. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse à mesure que l'étendue de la parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est inférieure à ½ hectare est de 35.8%. Pour 14.9% de ménages possédant des terres, la superficie de ces terres est comprise entre ½ et 1 hectare. Seuls 4.4% des ménages possèdent de terres de plus d'1 hectare.

Tableau 8.1 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété

Secteur	<1/2 ha	1/2 - 1 ha	1 ha+	Ensemble	Effectif
Gikonko	34.9	21.5	8.0	66.5	275
Gishubi	31.9	11.9	3.4	47.5	295
Kansi	37.5	10.0	5.0	52.9	261
Kibilizi	36.4	15.5	2.5	55.1	316
Kigembe	22.8	16.7	3.9	43.7	311
Mamba	30.0	12.6	2.9	46.6	380
Muganza	40.9	16.4	3.4	61.0	408
Mugombwa	32.5	17.4	5.3	55.8	265
Mukindo	42.4	12.2	4.8	59.8	271
Musha	36.7	21.6	8.2	66.8	319
Ndora	41.2	16.4	4.0	61.9	323
Nyanza	34.2	13.7	4.6	52.9	263
Save	43.2	8.2	3.0	55.3	331
GISAGARA	35.8	14.9	4.4	55.8	4,018

Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages possédant des terres sont Musha (66.8%), Gikonko (66.5%), Ndora (61.9%) et Muganza (61.0%). Toutefois, la grande partie de ces terres ne dépassent pas ½ ha quel que soit le secteur considéré. Cependant, les proportions les plus élevées des ménages qui disposent de terres de moins de 1 ha sont localisées dans les secteurs de Save

(43.2%), Mukindo (42.4%), Ndora (41.2%) et Muganze (40.9%). Par contre pour les ménages qui ont entre ½ ha et 1 ha, les proportions passent de 21.6% à Musha à 8.2% à Save. Pour les ménages possédant des terres d'1 ha ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les secteurs de Musha (8.2%) et Gikonko (8%).

8.1.2. Moyens pour accroître la production

En ce qui concerne les moyens utilisés pour accroître la production, les résultats sont consignés dans le tableau 8.2. A la lecture de ce dernier, il ressort que plus de 3 ménages sur 4 enquêtés utilisent les intrants organiques (78.9%). On note aussi que 27% de ménages déclarent utiliser la lutte anti érosive comme moyen pour accroître leur production. Les semences sélectionnées et les intrants industriels sont respectivement utilisés par 5% et 4% de ménages du district.

On note des variations importantes selon les secteurs par rapport à l'ensemble du district. En ce qui concerne les intrants organiques, les ménages qui utilisent ce moyen représentent 87.8% dans le secteurs de Nyanza et 87.3% dans le secteur Gikonko. Par contre, dans le secteur de Save, seuls 67.4% des ménages utilisent le même moyen. Les disparités sont plus accentuées entre les secteurs lorsqu'on s'intéresse à la lutte anti érosive.

Tableau 8.2 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les moyens utilisés pour accroître la production

Secteur	Moyens utilisés							Effectif
	Sémece sélectionnées	Intrants Industriels	Intrants organiques	Irrigation	Arrosage des plantes	Lutte anti érosive	Autres	
Gikonko	2.5	6.2	87.3	0.4	3.3	24.0	4.4	275
Gishubi	4.7	7.1	75.3	1.0	0.0	30.8	4.4	295
Kansi	2.7	1.9	80.8	0.8	1.1	16.1	5.4	261
Kibilizi	1.9	2.8	81.0	0.6	1.9	11.4	6.3	316
Kigembe	5.8	6.4	83.6	0.3	2.6	28.0	5.1	311
Mamba	4.2	3.7	83.7	0.8	0.8	42.9	5.5	380
Muganza	2.9	3.7	74.0	0.7	0.5	30.9	9.1	408
Mugombwa	1.1	2.6	68.7	0.0	0.8	38.5	9.4	265
Mukindo	2.2	1.8	72.7	0.4	2.6	46.1	11.4	271
Musha	2.5	5.3	79.6	0.9	5.6	29.5	6.9	319
Ndora	1.5	1.5	84.8	0.0	0.3	6.8	6.2	323
Nyanza	6.1	6.1	87.8	0.4	4.9	30.8	5.7	263
Save	25.1	3.0	67.4	0.6	1.2	15.4	1.8	331
GISAGARA	5.0	4.0	78.9	0.5	1.9	27.0	6.3	4,018

En effet, on dénombre 46.1% de ménages qui utilisent ce moyen dans le secteur Mukindo au moment où on en dénombre que 6.8% dans le secteur de Ndora. Les mêmes disparités sont constatées au niveau de l'utilisation des intrants industriels ; si la proportion des ménages qui utilisent ce moyen est de 7.1% dans le secteur de Gishubi, on n'enregistre que 1.5% seulement dans le secteur de Ndora. Enfin, on enregistre 25.1% de ménages utilisant les semences sélectionnées dans le secteur de Save et seulement 1.1% à Mugombwa (Tableau 8.2).

8.1.3. Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant les pratiques contre l'érosion sont consignés dans le tableau 8.3. Pour l'ensemble du district, la majorité des ménages utilisent essentiellement deux méthodes antiérosives ; 65.1% des ménages utilisent des caniveaux et 35% ont planté des arbres. La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses radicales, est pratiquée par 2.6% des ménages seulement.

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des secteurs, on observe évidemment des écarts importants par rapport à l'ensemble du district.

Pour la pratique de la méthode des caniveaux, le secteur de Mamba détient le record avec 78.2% de ménages alors que dans le secteur de Kibilizi on en dénombre que 47.5%.

Tableau 8.3 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées

Secteur	Méthodes			Effectif
	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	
Gikonko	76.0	35.6	1.8	275
Gishubi	64.4	26.1	0.7	295
Kansi	60.9	26.8	0.4	261
Kibilizi	47.5	24.4	0.3	316
Kigembe	68.2	53.1	4.2	311
Mamba	78.2	46.1	0.5	380
Muganza	64.7	31.1	0.7	408
Mugombwa	70.9	35.1	1.5	265
Mukindo	72.3	30.6	3.0	271
Musha	64.9	35.1	1.6	319
Ndora	52.9	26.6	0.3	323
Nyanza	73.0	36.9	4.9	263
Save	54.7	44.7	14.5	331
GISAGARA	65.1	35.0	2.6	4 018

Concernant la méthode de plantation des arbres c'est dans le secteur de Kigembe que l'on retrouve la plus grande proportion de ménages (53.1%). En revanche, c'est

dans le secteur de Kibilizi que l'on dénombre la plus petite proportion de ménages utilisant cette méthode (24.4%).

La méthode des terrasses radicales est presque inexistante dans certains secteurs. La plus grande proportion de ménages pratiquant cette méthode se retrouve dans le secteur de Save (14.5%) et dans le secteur de Ndora et Kibilizi on ne retrouve que (0.3% chacun) (Tableau 8.3).

8.2. Elevage

Dans le district de Gisagara, les ménages qui pratiquent l'élevage ne dépassent pas les 1/2 du total quel que soit le type de bétail. Les résultats de l'enquête montrent que les ménages élèvent essentiellement du bétail de race rwandaise. L'élevage le plus pratiqué est celui de chèvre de race rwandaise par 47.7% des ménages de Gisagara. L'élevage de vaches de race rwandaise vient en deuxième position avec 15.9% de ménages dans le district (Tableau 8.4).

Tableau 8.4 : Proportion des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail

Type de bétail	Proportion de ménages (%)		
	1-9	10 et +	Ensemble
Vaches de race rwandaise	15.8	0.1	15.9
Vache de race moderne	0.7	0.0	0.7
Vaches de races croisées	1.6	0.0	1.6
Chèvres de race moderne	1.2	0.0	1.3
Chèvre de race rwandaise	47.4	0.3	47.7
Mouton de race moderne	0.2	0.0	0.2
Mouton de race rwandaise	1.5	0.0	1.5
Porc de race moderne	0.7	0.0	0.7
Porc de race rwandaise	11.8	0.1	11.9

Il faut noter que la quasi-totalité des éleveurs possèdent un petit nombre de têtes de bétail. Selon le nombre de têtes de bétail, les résultats de l'enquête montrent que le nombre de têtes de bétail élevé ne dépasse guère 9.

En effet, quel que soit le type de bétail et quelle qu'en soit la race, la proportion des éleveurs qui possèdent au moins 10 têtes de bétail n'atteint pas 1.5% (Tableau 8.4).

8.3. Epargne et crédits

8.3.1. Epargne

Les résultats de l'enquête auprès des ménages concernant leurs épargnes en banque montrent que sur 4 018 ménages enquêtés dans le district, 12.5% de ménages possèdent un compte en banque.

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 9.3% par rapport à l'ensemble, tandis que ceux dirigés par les femmes représentent 3.2% de l'ensemble des ménages. Les secteurs dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Gikonko (20%), suivi de Kibilizi (18%) et de Mamba (15%) (Tableau 8.5).

Tab 8.5 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du Chef de Ménage.

Secteur	Sexe du chef de ménage			Effectif
	Masculin	Féminin	Total	
Gikonko	13.8	6.2	20.0	275
Gishubi	10.5	0.7	11.2	295
Kansi	6.9	2.7	9.6	261
Kibilizi	11.1	7.0	18.0	316
Kigembe	6.1	1.0	7.1	311
Mamba	12.4	2.6	15.0	380
Muganza	9.1	1.5	10.5	408
Mugombwa	6.8	2.6	9.4	265
Mukindo	9.6	2.2	11.8	271
Musha	10.3	3.1	13.5	319
Ndora	8.4	4.6	13.0	323
Nyanza	8.0	2.3	10.3	263
Save	7.3	4.8	12.1	331
GISAGARA	9.3	3.2	12.5	4,018

8.3.2. Crédit

En ce qui concerne les crédits octroyés, les données ont été collectées pour une période de 12 mois ayant précédé l'enquête. Les résultats sont récapitulés dans le tableau 8.6 et montrent que sur les 4 018 ménages enquêtés, seuls 4% des ménages de Gisagara ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période.

Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 1.7% de ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets d'élevage ont été seulement financés dans 0.4% de ménages et, dans 2% d'autres, les prêts obtenus

étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le commerce, l'artisanat, la construction, etc.

Tableau 8.6 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

Secteur	Projet d'agriculture	Projet d'élevage	Autre projet	Ensemble	Effectif
Gikonko	1.5	1.1	3.3	5.8	275
Gishubi	5.1	0.7	0.0	5.8	295
Kansi	1.5	0.0	3.4	5.0	261
Kibilizi	0.6	0.6	4.7	6.0	316
Kigembe	3.2	0.3	1.0	4.5	311
Mamba	1.6	0.3	1.1	2.9	380
Muganza	2.5	0.5	0.5	3.4	408
Mugombwa	0.4	0.4	2.3	3.0	265
Mukindo	0.4	0.4	4.8	5.5	271
Musha	1.3	0.0	1.9	3.1	319
Ndora	1.2	0.0	2.8	4.0	323
Nyanza	1.9	0.0	0.8	2.7	263
Save	0.3	0.3	0.9	1.5	331
GISAGARA	1.7	0.3	2.0	4.0	4,018

Dans certains secteurs, la proportion des ménages ayant bénéficié d'un crédit bancaire est plus élevée que la proportion au niveau du district ; c'est le cas des secteurs de Kibilizi, de Gikonko et de Gishubi où ces proportions sont respectivement de 6% et de 5.8% pour chacun des deux derniers secteurs cités. En revanche, on retrouve un secteur dans lequel ces proportions n'atteignent pas la moitié de celle observée pour l'ensemble du district. Il s'agit notamment de Save (1.5%).

CHAPITRE IX : QUELQUES RESULTATS POUR LA PROVINCE DU SUD

Après analyse des données de « Baseline Survey » au niveau de chaque district de la Province du Sud, il est important de dégager certains résultats au niveau de la Province pour permettre aux autorités à ce niveau d'avoir une image globale du niveau des conditions de vie de la population dans l'ensemble. Il paraît également important aux districts de se situer les uns par rapport aux autres et de mieux cibler les domaines dans lesquels des efforts s'imposent.

Les résultats présentés dans ce chapitre sont relatifs à l'état et la structure de la population de la province, à la situation matrimoniale de la population âgée de 12 ans ou plus, à l'alphabétisation, au niveau d'instruction, à la survie des parents (pour les enfants âgés d'au moins 20 ans) et au types de violences qu'endurent les gens. Egalement, il est question de présenter quelques indicateurs sur la santé en général et la santé de la reproduction en particulier, sur l'emploi, sur les caractéristiques des ménages, des logements et de l'habitat et enfin, quelques indicateurs sur les caractéristiques économiques.

9.1. Etat et structure de la population de la province du sud

9.1.1. Structure par sexe de la population de la Province du Sud

Les résultats de l'étude « District Baseline Survey » indiquent que la Province du Sud compte 2 092 104 habitants dont 47% des hommes et 53% des femmes. Le district le plus peuplé est Nyamagabe avec 285 804 habitants tandis que Nyanza est le moins peuplé avec 239 707 habitants.

Tableau 9.1: Répartition de la population par district selon le sexe

District	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nyanza	11.5	11.5	11.5	112 713	126 994	239 707
Gisagara	12.4	12.7	12.5	121 641	140 785	262 426
Nyaruguru	12.1	12.1	12.1	118 966	133 729	252 995
Huye	11.7	11.9	11.8	114 609	131 836	246 445
Nyamagabe	13.7	13.6	13.7	135 238	150 566	285 804
Ruhango	12.5	12.3	12.4	123 121	136 593	259 714
Muhanga	13.2	13.1	13.2	130 197	145 663	275 860
Kamonyi	12.9	12.8	12.9	127 195	141 958	269 153
Prov. Sud	100.0	100.0	100.0	983 680	1 108 124	2 092 104

Selon le sexe, le district de Nyamagabe compte le plus grand nombre aussi bien d'hommes que de femmes soit 13.7% d'hommes et 13.6% de femmes en termes de proportions. Le district de Muhanga vient en 2^{ème} position avec 13.2% d'hommes et 13.1% de femmes. C'est toujours le district de Nyanza qui compte le moins d'hommes et le moins de femmes soit 11.5% pour chacun des 2 sexes.

9.2. Caractéristiques socio culturelles de la population de la province du sud

9.2.1. Etat matrimonial de la population

La situation matrimoniale dans la province du Sud présentée au tableau 9.2 révèle que, parmi les 1 356 607 personnes âgées de 12 ans ou plus, 46.8% étaient encore célibataires au moment du recensement. Alors que 35.1% d'autres étaient des mariés monogames, une proportion non négligeable de 7.2% étaient en union libre. L'on doit souligner également que 8.3% des personnes ont déclaré être en situation de veuvage.

Tableau 9.2 : Répartition de la population par district selon l'état matrimonial

District	Célibataire	Marié monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
Nyanza	46.1	32.1	9.5	1.1	0.5	1.5	9.3	100.0	154 777
Gisagara	44.1	34.8	8.5	1.1	0.4	1.9	9.2	100.0	169 312
Nyaruguru	44.8	32.8	10.8	2.2	0.5	1.0	7.9	100.0	155 672
Huye	49.0	32.5	6.3	0.7	0.3	1.6	9.7	100.0	164 352
Nyamagabe	44.3	38.0	7.4	1.7	0.5	1.1	7.0	100.0	180 757
Ruhango	48.6	34.5	6.9	0.6	0.4	1.1	8.0	100.0	170 497
Muhanga	47.5	40.0	3.5	0.5	0.3	0.6	7.6	100.0	181 978
Kamonyi	49.5	35.0	5.5	0.7	0.3	1.0	8.0	100.0	179 262
Prov. Sud	46.8	35.1	7.2	1.1	0.4	1.2	8.3	100.0	1 356 607

La variation par district révèle que l'union libre est plus observée dans Nyaruguru qui compte 10.8% des individus dans cette situation. Viennent ensuite Nyanza et Gisagara avec respectivement 9.5% et 8.5% de personnes en union libre. Quant au veuvage, il est plus enregistré dans le district de Huye (9.7%), Nyanza (9.3%) et Gisagara (9.2%).

9.2.2. Alphabétisation de la population

Les résultats présentés au tableau 9.3 montrent que, pour l'ensemble de la Province, 53.7% de la population ont déclaré savoir lire et écrire. La situation varie selon le sexe : alors que la proportion des hommes qui savent lire et écrire s'élève à 58.1% celle des femmes dans la même situation s'élève à 50.4%.

Tableau 9.3: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus n'ayant pas fréquenté l'école par district selon le degré d'alphabétisation et le sexe

District	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
Nyanza	59.3	40.5	36 658	49.7	50.1	48 405	53.8	46.0	85 063
Gisagara	47.2	52.7	21 146	42.6	57.2	52 096	44.6	55.3	90 576
Nyaruguru	45.3	54.7	21 163	34.6	65.3	51 516	39.1	60.8	89 008
Huye	64.2	35.8	14 157	57.7	42.3	52 516	60.4	39.5	90 929
Nyamagabe	51.8	48.1	20 376	39.4	60.6	54 347	44.7	55.2	95 548
Ruhango	61.5	38.5	43 291	55.9	44.1	54 201	58.3	41.6	97 493
Muhanga	66.9	33.0	45 641	61.4	38.5	58 597	63.8	36.1	104 238
Kamonyi	65.6	34.3	44 221	59.7	40.3	57 471	62.2	37.7	101 692
Prov. Sud	58.1	41.8	246 653	50.4	49.5	429 149	53.7	46.2	754 547

De même, la situation d'alphabétisation varie d'un district à l'autre. Les proportions les plus élevées de personnes qui savent lire et écrire ont été enregistrées dans les districts de Muhanga, Kamonyi, Huye et Ruhango qui comptent respectivement 63.8%, 62.2%, 60.4% et 58.3%. Le district qui vient en dernière position est Nyaruguru avec 39.1% des personnes qui savent lire et écrire.

9.2.3. Fréquentation scolaire de la population

Les résultats présentés au tableau 9.4 montrent que plus de 3 personnes sur 10 âgées de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (31.6%). Moins de 3 personnes sur 10 fréquentaient au moment du recensement (28.8%) tandis que 39.6% avaient cessé de fréquenter.

Tableau 9.4 : Répartition (en %) de la population par district selon la fréquentation scolaire

District	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté	Effectif
Nyanza	27.5	40.2	32.3	214 545
Gisagara	23.4	40.6	36.0	234 311
Nyaruguru	30.0	30.3	39.6	216 143
Huye	30.4	42.3	27.2	223 613
Nyamagabe	29.7	35.8	34.5	257 362
Ruhango	28.3	41.1	30.6	234 387
Muhanga	30.5	43.8	25.8	250 688
Kamonyi	30.3	42.8	26.9	244 639
Prov. Sud	28.8	39.6	31.6	1 875 688

La situation par district montre une certaine disparité. Les districts qui comptent les plus fortes proportions de personnes qui n'ont jamais fréquenté sont Nyaruguru, Gisagara et Nyamagabe avec les proportions respectives de 39.6%, 36% et 34.5%. En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus, les proportions le plus élevées se retrouvent dans les districts de Muhanga (43.8%) et Kamonyi (42.8%) et Huye (42.3%).

9.2.4. Niveau d'instruction de la population

Les résultats sur le niveau d'instruction atteint présentés au tableau 9.5 révèlent que plus des 2/3 de la population de la province du Sud (67.9%) n'ont aucun niveau d'instruction. Alors que 28.5% de la population n'ont que le niveau primaire, seuls 3.2% ont atteint l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire n'a été atteint que par seulement 0.2% de la population de la Province.

Tableau 9.5: Répartition de la population par district selon le niveau d'instruction atteint

District	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Effectif
Nyanza	69.1	27.7	2.8	0.2	145 272
Gisagara	74.0	23.9	1.9	0.1	149 954
Nyaruguru	75.4	22.3	2.2	0.1	136 422
Huye	66.7	28.1	4.5	0.7	162 724
Nyamagabe	75.2	21.9	2.7	0.2	168 462
Ruhango	65.8	30.5	3.4	0.2	162 582
Muhanga	58.3	36.7	4.4	0.3	158 356
Kamonyi	59.6	36.8	3.4	0.1	154 058
Prov.Sud	67.9	28.5	3.2	0.2	1 237 830

La variation par district montre que les proportions les plus élevées de personnes qui ont atteint le niveau secondaire ou supérieur ont été enregistrés dans les districts de Huye (4.5% pour le secondaire et 0.7% pour le supérieur) et Muhanga (4.4% pour le secondaire et 0.3% pour le supérieur) tandis que les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction sont proportionnellement les plus nombreuses dans les districts de Nyaruguru (75.4%), Nyamagabe (75.2%) et Gisagara (74%).

9.2.5. Survie des parents

Dans la Province du Sud, on a dénombré 1 148 305 individus âgés de 20 ans au plus (tableau 9.6). Parmi eux, 79.7% ont leurs 2 parents en vie et 3.4% sont orphelins de père et de mère. Les enfants qui n'ont que leur mère seulement en vie

représentent 14.2% et ceux qui n'ont que leur père seulement en vie ne représentent que 2.7%.

Tableau 9.6 : Répartition de la population âgée de 20 ans au plus par district selon la survie des parents

District	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère	Effectif
Nyanza	77.4	2.7	15.4	4.5	131 053
Gisagara	78.7	2.9	15.2	3.1	143 875
Nyaruguru	80.9	2.5	13.7	2.9	149 103
Huye	75.7	3.0	16.9	4.4	131 736
Nyamagabe	83.0	2.6	11.4	2.9	161 867
Ruhango	80.0	2.4	14.1	3.4	140 807
Muhanga	80.2	2.7	13.9	3.2	146 942
Kamonyi	80.6	2.6	13.7	3.1	142 922
Prov. Sud	79.7	2.7	14.2	3.4	1 148 305

Les districts les plus touchés par la perte des 2 parents aux jeunes âges sont Nyanza et Huye où l'on a en dénombré respectivement 4.5% et 4.4%. Les proportions les plus élevées d'orphelins de père ont été enregistrées dans les districts de Huye (16.9%), Nyanza (15.4%) et Gisagara (15.2%). C'est dans ces mêmes districts que les proportions les plus élevées d'orphelins de mère ont été enregistrées soit 3% dans Huye, 2.9% dans Gisagara et 2.7% dans Nyanza et Muhanga (Tableau 2.7).

9.2.6. Violences subies

Les résultats sur les violences subies (Tableau 9.7) font ressortir 21 557 cas de violences déclarées. La répartition des cas déclarés selon le type de violence montre une prépondérance de violence physique avec 10 442 cas déclarés. Suivent les violences non précisées déclarés par 5 210 interviewés et les violences verbales et injures déclarées par 4 782 interviewés. Quant aux violences sexuelles, elles ont été déclarées par 1 123 personnes.

Tableau 9.7: Répartition de la population ayant subi une violence par district selon le type de violence subie

District	Violence physique	Violence sexuelle	Injure/ Violence verbale	Autre violence	Total
Nyanza	16.3	17.0	27.0	34.5	23.1
Gisagara	9.9	13.9	12.1	6.5	9.8
Nyaruguru	9.7	8.8	6.5	13.3	9.8
Huye	11.8	14.1	12.4	9.1	11.4
Nyamagabe	10.7	10.3	5.7	5.3	8.2
Ruhango	17.0	14.4	12.4	14.9	15.3
Muhanga	10.7	13.8	12.2	7.1	10.3
Kamonyi	13.9	7.7	11.8	9.3	12.0
Prov. Sud	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectif	10 442	1 123	4 782	5 210	21 557

Le district de Nyanza compte proportionnellement le plus de victimes (tous types de violence confondus) soit 23.1%. Seulement, pour la violence physique, Ruhango vient en 1^{ère} position avec 17% des cas déclarés. Pour les violences sexuelles, Muhanga vient en 2^{ème} position avec 14.4% après Nyanza qui en compte 17%.

9.3. Santé de la population

Cette partie de l'étude présente, par district, la population des handicapés et les types de maladies dont souffre la population. Elle présente également les résultats concernant la population ayant une assurance maladie ainsi que de celle qui utilise une moustiquaire pour se protéger contre le paludisme.

9.3.1. Population des handicapés

Des données du tableau 9.8, on note que la province du SUD compte 282,514 handicapés, ce qui fait environ 13.5% de la population de la province. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 12.5% chez les hommes et 14.4% chez les femmes. Les districts de Nyanza (16.2%), Ruhango (16.1%) Nyamagabe (15.1%) comptent les proportions les plus importantes de la population handicapée.

Tableau 9.8 : Proportion (en %) de la population handicapée par district selon le sexe

District	Proportions (en %)			Effectif total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Nyanza	14.7	17.5	16.2	16 571	22 189	38 760
Gisagara	10.3	11.3	10.8	12 544	15 907	28 451
Nyaruguru	11.0	12.1	11.6	13 096	16 164	29 260
Huye	11.5	12.9	12.2	13 190	16 969	30 159
Nyamagabe	14.0	16.1	15.1	18 992	24 223	43 215
Ruhango	13.7	18.3	16.1	16 921	24 957	41 878
Muhanga	11.7	13.0	12.4	15 274	18 950	34 224
Kamonyi	12.7	14.4	13.6	16 133	20 434	36 567
Prov.Sud	12.5	14.4	13.5	122 721	159 793	282 514

9.3.2: Maladies

Le tableau 9.9 révèle que 345 122 personnes de la province du SUD ont souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête, soit 16.5% de l'ensemble de la population de la province. Cette proportion s'élève à 18.6% chez les femmes et à 14.2% chez les hommes. Au niveau des districts, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées à Gisagara (20%), Nyanza (19.1%), Huye (18.8%) et Nyamagabe (18.4%). Chez les hommes, ce sont les districts de Gisagara (17.5%), Nyanza (16.4%), Nyamagabe (16.1%) et Huye (16%) qui se démarquent avec des proportions plus élevées de la population ayant souffert de maladie, alors que chez les femmes, les districts de Gisagara (22.1%), Nyanza (21.5%) et Nyamagabe (20.6%) ont les plus importantes proportions de la population ayant souffert de maladie.

Tableau 9.9 : Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par district selon le sexe

District	Proportion (en %) des malades			Effectif total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nyanza	16.4	21.5	19.1	112 713	126 994	239 707
Gisagara	17.5	22.1	20.0	121 641	140 785	262 426
Nyaruguru	12.1	16.1	14.2	118 966	133 729	252 995
Huye	16.0	21.2	18.8	114 609	131 836	246 445
Nyamagabe	16.1	20.6	18.4	135 238	150 566	285 804
Ruhango	13.7	18.3	16.1	123 121	136 593	259 714
Muhanga	10.9	14.6	12.9	130 197	145 663	275 860
Kamonyi	11.0	14.6	12.9	127 195	141 958	269 153
Prov. Sud	14.2	18.6	16.5	983 680	1 108 124	2 092 104

9.3.3. Accès aux soins de santé : Assurance maladie

Au niveau de l'ensemble de la province, on note, d'après le tableau 9.10, que la mutuelle de santé regroupe 53.7% d'adhérents alors que l'assurance Rama en compte 2.1%. Faut-il faire remarquer également que les gens qui n'appartiennent à aucune assurance maladie atteignent 43.2%.

Au niveau des districts, Muhanga (63.9%) et Kamonyi (62.8%) rassemblent le plus fréquemment les personnes membres de la mutuelle de santé.

Tableau 9.10: Répartition de la population ayant une assurance maladie par district selon le type d'assurance

District	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif total
Nyanza	1.8	44.5	0.1	0.5	53.0	100.0	239 707
Gisagara	1.6	45.2	0.1	1.1	52.0	100.0	262 426
Nyaruguru	1.3	53.3	0.1	1.4	44.0	100.0	252 995
Huye	2.8	52.7	0.1	1.2	43.2	100.0	246 445
Nyamagabe	2.0	52.3	0.1	1.1	44.5	100.0	285 804
Ruhango	2.3	53.2	0.1	0.7	43.7	100.0	259 714
Muhanga	3.3	63.9	0.2	0.5	32.2	100.0	275 860
Kamonyi	1.9	62.8	0.1	0.7	34.5	100.0	269 153
Prov. Sud	2.1	53.7	0.1	0.9	43.2	100.0	2 092 104

Dans les districts de Ruhango (3.3%) et de Huye (2.8%), on trouve les proportions les plus élevées des personnes membres de RAMA. Par contre, les districts de Nyanza (53%) et Gisagara (52%) détiennent d'importantes proportions de la population sans aucune assurance maladie.

9.3.4. Utilisation de moustiquaire

Du tableau 9.11, on observe que dans la province du Sud, 60% de l'ensemble de la population (59.7% des hommes et 60.2% des femmes) dorment sous la moustiquaire.

Tableau 9.11 : Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par district selon le sexe

District	Masculin	Féminin	Total
Nyanza	63.6	64.5	64.1
Gisagara	62.3	62.6	62.4
Nyaruguru	45.0	44.3	44.6
Huye	62.1	63.2	62.7
Nyamagabe	54.9	55.0	55.0
Ruhango	64.8	65.4	65.1
Muhanga	63.4	64.0	63.7
Kamonyi	62.0	63.0	62.5
Prov. Sud	59.7	60.2	60.0

Selon les districts, Ruhango (65.1%), Nyanza (64.1%) et Muhanga (63.7%) enregistrent les proportions les plus élevées des personnes dormant sous la moustiquaire. Pour tous ces cas, on n'observe pas de différence entre hommes et femmes.

9.4. Santé de la reproduction

Le tableau 9.12 fournit des informations sur le lieu d'accouchement des femmes à leur dernière grossesse. Dans la province du Sud, 53.5% des femmes ont déclaré avoir accouché à la maison et seulement 46.5% ont accouché dans les formations sanitaires.

Les proportions les plus importantes de femmes qui ont accouché à la maison ont été enregistrées dans les districts de Nyamagabe et de Nyaruguru (respectivement 68.5% et 64.3%). C'est dans les seuls districts de Muhanga (58.2%), Kamonyi (54.9%), Ruhango (53.7%) et Huye (51.5%) qu'un peu plus de la moitié des femmes ont accouché dans une formation sanitaire à leur dernière grossesse.

Tableau 9.12 : Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois précédant l'enquête par district selon le lieu d'accouchement à la dernière naissance.

District	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Effectif
Nyanza	44.0	56.0	37 221
Gisagara	42.7	57.3	42 237
Nyaruguru	35.7	64.3	36 161
Huye	51.5	48.5	37 198
Nyamagabe	31.5	68.5	41 328
Ruhango	53.7	46.3	39 013
Muhanga	58.2	41.8	41 068
Kamonyi	54.9	45.1	39 889
Prov. Sud	46.5	53.5	314 115

9.5. Décès survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête

Pour l'ensemble de la province, on a dénombré 9 838 cas de décès au cours des 12 mois ayant précédé le recensement comme le montre le tableau 9.13 suivant.

Tableau 9.13 : Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

District	Proportions		
	Masculin	Féminin	Total
Nyanza	12.0	13.1	12.5
Gisagara	16.7	17.9	17.3
Nyaruguru	10.5	9.9	10.2
Huye	14.8	14.1	14.5
Nyamagabe	12.4	12.0	12.2
Ruhango	10.8	11.7	11.2
Muhanga	10.8	9.7	10.3
Kamonyi	12.0	11.6	11.8
Prov. Sud	100.0	100.0	100.0
Effectif	5 503	4 335	9 838

La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (5 503 cas) que de femmes décédées (4 335 cas). Selon les districts, on note une forte mortalité dans les districts de Gisagara, Huye, Nyanza et Nyamagabe quel que soit le sexe. Dans l'ensemble, les proportions de décès dans ces districts s'élèvent respectivement à 17.3%, 14.5%, 12.5% et 12.2% par rapport à l'ensemble des décès enregistrés dans la province (tableau 9.13).

9.6. Emploi

Les résultats présentés au tableau 9.14 révèlent que, dans l'ensemble de la province, 33.8% de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête.

Selon les districts, Nyaruguru (51.5%) compte les proportions les plus élevées des enfants de moins de 18 ans qui exerçaient un emploi au moment de l'enquête. Dans les autres districts, cette proportion varie de 22% dans le district de Huye à 38.2% dans le district de Ruhango. Cette situation ne varie pas selon le sexe.

Tableau 9.14: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5-17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

District	Proportions (en %)			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nyanza	32.2	33.2	32.7	2 236	2 318	4 554
Gisagara	37.2	35.3	36.2	2 696	2 796	5 492
Nyaruguru	52.1	50.8	51.5	2 626	2 728	5 354
Huye	22.4	21.7	22.0	2 684	2 674	5 358
Nyamagabe	32.4	31.8	32.1	3 107	3 266	6 373
Ruhango	38.2	38.2	38.2	2 358	2 350	4 708
Muhanga	35.6	35.1	35.3	2 730	2 753	5 483
Kamonyi	23.0	22.8	22.9	2 668	2 700	5 368
Prov. Sud	34.1	33.5	33.8	21 105	21 585	42 690

Concernant la population active âgée de 18 à 64 ans, le tableau 9.15 montre que 86.4% de cette population exerçait un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête dans l'ensemble (85.6% des hommes et 87% des femmes).

Au niveau des districts, la tendance ne s'écarte pas beaucoup de la moyenne de toute la province. La proportion la plus élevée de la population active occupée se retrouve dans le district de Nyaruguru où 89% de la population de 18 à 64 ans dans l'ensemble (90.4% des femmes et 87.2% des hommes) ont exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. La proportion la plus faible de 84.1% a été observée dans le district de Huye (84.7% pour les femmes et 83.4% pour les hommes).

Tableau 9.15: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18- 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

District	Proportions (en %)			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nyanza	86.1	86.9	86.6	2 990	3 758	6 748
Gisagara	86.7	87.6	87.2	3 637	4 653	8 289
Nyaruguru	87.2	90.4	89.0	2 903	3 662	6 565
Huye	83.4	84.7	84.1	3 662	4 636	8 298
Nyamagabe	84.2	86.4	85.4	3 845	4 546	8 391
Ruhango	85.9	86.0	86.0	3 240	3 865	7 105
Muhanga	87.3	88.3	87.9	4 112	4 933	9 045
Kamonyi	84.7	86.1	85.5	3 914	4 715	8 629
Prov.Sud	85.6	87.0	86.4	28 303	34 768	63 070

9.7. Caractéristiques de l'habitat

9.7.1. Nature du mur

Les résultats du tableau 9.20 révèlent que, dans l'ensemble de la province du Sud, le bois pisé ou le bambou est le matériau le plus utilisé dans la construction des murs. Les unités d'habitation construites avec ce matériau représentent 59.1%. Les briques adobes viennent en 2^{ème} position pour 37.7% de logements.

Tableau 9.16: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du mur

District	ND	Pisé/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Autres	Total	Effectif des ménages enquêtés
Nyanza	0.3	60.0	37.3	1.5	0.9	100.0	3 177
Gisagara	0.3	82.8	14.9	1.0	1.0	100.0	4 018
Nyaruguru	0.3	83.1	15.6	0.3	0.7	100.0	3 211
Huye	0.2	67.9	27.1	4.0	0.8	100.0	3 725
Nyamagabe	0.2	86.2	11.8	1.4	0.5	100.0	3 843
Ruhango	0.5	25.5	72.6	1.0	0.4	100.0	3 097
Muhanga	0.3	18.2	73.8	7.5	0.2	100.0	3 796
Kamonyi	0.3	45.2	53.2	0.6	0.7	100.0	3 694
Prov.Sud	0.3	59.1	37.7	2.2	0.7	100.0	28 561

La situation par rapport aux districts révèle des disparités entre. En effet, les districts de Nyamagabe, Nyaruguru et Gisagara comptent plus de 80% d'unités d'habitation dont les murs sont en pisé ou bambou pendant que Muhanga a seulement 18% de maisons construites avec ce matériau. Par contre, plus de maisons ont les murs en briques adobes dans les districts de Muhanga (73.8%), Ruhango (72.6%) et Kamonyi (53.2%).

9.7.2. Nature du toit

Les résultats présentés au tableau 9.21 montrent que la tuile est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture dans la province du SUD. Dans l'ensemble 74.2% des logements sont couverts par ce matériau. La tôle vient en 2^{ème} position avec 16.9% des logements. Les unités d'habitation couvertes de paille viennent en 3^{ème} position : on en a dénombré 8.3% dans la province.

Tableau 9.17: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du toit de l'habitation

District	ND	Tôle	Tuile	Paille	Autre	Total	Effectif des ménages enquêtés
Nyanza	0.3	26.8	64.1	8.6	0.3	100.0	3 177
Gisagara	0.3	13.3	67.7	18.4	0.3	100.0	4 018
Nyaruguru	0.4	10.4	71.9	17.0	0.4	100.0	3 211
Huye	0.2	21.2	68.2	9.9	0.4	100.0	3 725
Nyamagabe	0.2	15.1	78.6	5.6	0.4	100.0	3 843
Ruhango	0.5	6.7	89.7	2.8	0.3	100.0	3 097
Muhanga	0.3	7.0	90.6	1.7	0.4	100.0	3 796
Kamonyi	0.3	33.9	63.8	1.7	0.3	100.0	3 694
Prov.Sud	0.3	16.9	74.2	8.3	0.3	100.0	28 561

Par district, 9 unités d'habitation sur 10 sont couvertes de tuile dans les districts de Muhanga et Ruhango. Les unités d'habitation en tôles sont plus remarquées dans les districts de Kamonyi (33.9%), Nyanza (26.8%) et Huye (21.2%). Faut-il faire remarquer l'existence des unités d'habitation en paille dans les districts de Nyaruguru et Gisagara avec des proportions respectives, non négligeables, de 17% et 18.4%.

9.7.3. Nature du pavement

Dans la province du Sud, la majorité des unités d'habitation (81.8%) ont le pavement en terre battue et seulement 14.7% en ont en ciment (tableau 9.22).

Parmi les districts qui comptent beaucoup de logements avec le pavement en terre battue, Nyaruguru vient en 1^{ère} position avec 90.6% des unités d'habitation avec pavement en terre battue. Il est suivi par le district de Nyamagabe (88.3%), Nyanza (86.3%) et Gisagara (82.2%).

Les maisons avec un pavement en ciment sont plus observées dans les districts de Muhanga, Kamonyi et Huye où environ une unité d'habitation sur cinq est pavée en ciment.

Tableau 9.18: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du pavé de l'habitation

District	N.D	Terre battue	Ciment	Briques cuites	Autres matériaux	Total	Effectif des ménages enquêtés
Nyanza	0.3	86.3	12.2	0.8	0.3	100.0	3 177
Gisagara	0.4	82.2	10.6	6.0	0.8	100.0	4 018
Nyaruguru	0.5	90.9	6.6	1.7	0.3	100.0	3 211
Huye	0.3	75.6	19.8	3.8	0.5	100.0	3 725
Nyamagabe	0.3	88.3	10.1	1.0	0.2	100.0	3 843
Ruhango	0.5	79.9	16.5	2.5	0.5	100.0	3 097
Muhanga	0.4	73.8	21.3	3.8	0.8	100.0	3 796
Kamonyi	0.4	79.0	20.0	0.2	0.4	100.0	3 694
Prov.Sud	0.4	81.8	14.7	2.6	0.5	100.0	28 561

9.8. Activités économiques

9.8.1. Agriculture

9.8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données du tableau 9.23 montre que 60.6% des ménages enquêtés possèdent des terres à cultiver. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse à mesure que l'étendue de la parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est inférieure ou égale à ½ hectare est de 35.5%.

Tableau 9.19 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par district selon l'étendue de leur propriété

District	≤ 1/2 ha	1/2 -1 ha	1ha+	Ensemble	Effectif des ménages enquêtés
Nyanza	34.2	13.6	4.3	52.9	3 177
Gisagara	35.8	14.9	4.4	55.8	4 018
Nyaruguru	36.8	17.3	5.0	59.7	3 211
Huye	41.4	16.2	7.5	65.7	3 725
Nyamagabe	39.3	19.8	8.0	68.0	3 843
Ruhango	32.3	15.0	5.3	53.3	3 097
Muhanga	29.2	20.8	8.7	59.4	3 796
Kamonyi	34.4	22.5	9.8	67.4	3 694
Prov.Sud	35.5	17.6	6.7	60.6	28 561

Pour 17.6% des ménages possédant des terres, la superficie de ces terres est comprise entre ½ et 1 hectare. Seuls 6.7% des ménages possèdent des terres de plus d'1 hectare.

Les districts qui comptent proportionnellement plus de ménages possédant des terres sont Nyamagabe (68%), Kamonyi (67.4%) et Huye (65.7%).

A l'image de l'ensemble de la province, la superficie des terres est de ½ hectare ou moins pour une grande partie de ces ménages surtout dans les districts de Huye (48.5%), Nyamagabe (47.6%) et Gisagara (45.3%). Pour les ménages possédant des terres d'un hectare ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les districts de Kamonyi (11.4%) et Muhanga (10.4%). Dans ces mêmes districts et dans celui de Nyamagabe, environ un cinquième de ménages possèdent de terres entre ½ ha et 1 ha.

9.8.1.2 Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant la pratique contre l'érosion sont présentés dans le tableau 9.24. Pour l'ensemble de la province, la majorité de ménages recourent essentiellement à la plantation des arbres (65.2%) et aux caniveaux (51.3%). La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses radicales est pratiquée par 4.2% des ménages seulement.

Tableau 9.20 : Proportion (%) des ménages par district selon les méthodes antiérosives utilisées

District	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	Effectif des ménages enquêtés
Nyanza	66.4	46.0	2.4	3 177
Gisagara	65.1	35.0	2.6	4 018
Nyaruguru	61.8	61.5	3.6	3 211
Huye	66.1	43.0	3.5	3 725
Nyamagabe	58.2	61.6	10.0	3 843
Ruhango	64.2	49.0	1.9	3 097
Muhanga	69.9	68.7	2.0	3 796
Kamonyi	69.8	46.1	6.7	3 694
Prov.Sud	65.2	51.3	4.2	28 561

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des districts, on observe des écarts importants par rapport à l'ensemble de la province. Concernant la méthode de plantation des arbres, les districts de Muhanga (68.7%), Nyamagabe (61.6%) et Nyaruguru (61.5%) détiennent les proportions les plus importantes de ménages pratiquant cette méthode. C'est dans les districts de Muhanga et Kamonyi que l'on retrouve environ 70% des ménages qui utilisent des caniveaux comme méthode antiérosive. Pour ce qui concerne les terrasses radicales, c'est le district de Nyamagabe qui se démarque avec 10% des ménages qui pratiquent cette méthode.

9.8.2. Épargne et crédits

9.8.2.1. Épargne

Les résultats du tableau 9.25 montrent que sur 28 561 ménages enquêtés dans la province du Sud, 15.9% possèdent un compte en banque.

Tableau 9.21 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par district selon le sexe du Chef de Ménage

District	Chef de ménage			Effectif des ménages enquêtés
	Masculin	Féminin	Total	
Nyanza	10.9	3.3	14.2	3 177
Gisagara	9.3	3.2	12.5	4 018
Nyaruguru	8.4	2.5	10.9	3 211
Huye	12.8	4.9	17.6	3 725
Nyamagabe	12.0	3.5	15.6	3 843
Ruhango	11.7	3.0	14.7	3 097
Muhanga	19.2	4.3	23.6	3 796
Kamonyi	12.8	4.1	16.9	3 694
Prov.Sud	12.2	3.6	15.9	28 561

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 12.2% par rapport à l'ensemble tandis que ceux dirigés par les femmes ne représentent que 3.6% de l'ensemble des ménages.

Les districts dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Muhanga (23.6%), Huye (17.6%) et Kamonyi (16.9%).

9.8.2.2. Crédit

Les résultats du tableau 9.26 montrent que sur les 28 561 ménages enquêtés, seuls 5.5% des ménages de la province du Sud ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période.

Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 2% des ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets d'élevage ont été seulement financés dans 0.6% de ménages et, dans 2.9% de ménages, les prêts obtenus étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le commerce, l'artisanat, la construction.

Tableau 9.22 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

District	Projet d'Agriculture	Projet d'Elevage	Autre projet	Ensemble	Effectif des ménages enquêtés
Nyanza	1.3	0.8	1.8	3.8	3 177
Gisagara	1.7	0.3	2.0	4.0	4 018
Nyaruguru	1.5	0.5	2.4	4.5	3 211
Huye	1.8	0.5	3.4	5.8	3 725
Nyamagabe	1.9	0.4	3.5	5.8	3 843
Ruhango	2.8	0.5	2.7	6.1	3 097
Muhanga	2.7	0.8	4.0	7.5	3 796
Kamonyi	2.3	0.7	2.9	5.9	3 694
Prov.Sud	2.0	0.6	2.9	5.5	28 561

Au niveau des districts, on remarque que le district de Muhanga compte la proportion la plus élevée des ménages ayant eu un crédit bancaire soit 7.5%. Il est suivi de Ruhango avec 6.1% des ménages dont un membre a bénéficié d'un crédit bancaire. La proportion la plus faible est observée à Nyanza soit 3.8%.

Selon les types de projet, Ruhango (2.8%) et Muhanga (2.7%) ont le plus bénéficié d'un crédit bancaire pour des projets d'agriculture pendant que des crédits pour des projets non précisés ont été proportionnellement le plus contractés toujours dans les districts de Muhanga (4%) et Nyamagabe (3.5%).